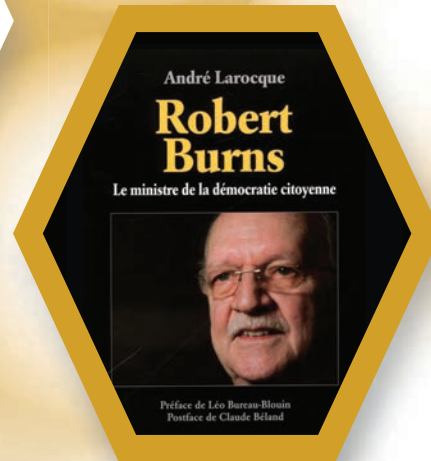


volume xi, numéro 1

de L'Action nationale



FAIRE SON MIEL

LA DURE RÉINVENTION DE L'ÉCOLE



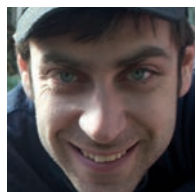
L A P E N S É E O U É B É C O I S E E N E S S A I S



Printemps 2016
volume xi, numéro 1
Les Cahiers de lecture
de L'Action nationale



Robert Laplante
Directeur



Pascal Chevette
Secrétaire de rédaction
Chef de pupitre,
littérature



Lucia Ferretti
Chef de pupitre,
histoire et culture



Daniel Gomez
Chef de pupitre,
politique



Sylvain Deschênes
Édition graphique,
révision et coordination
de la production

Les Cahiers de lecture sont publiés par

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Tél.: 514 845-8533 ou 1 866 845-8533
revue@action-nationale.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque et
Archives nationales du Québec

ISSN 1911-9372

ISSN 1929-5561 (version numérique)

ISBN PDF 978-2-89070-018-5

Membre de la SODEP
sodep.qc.ca

Tarifs 2016 - 3 numéros/an
(expédition et taxes comprises)

	1 an	2 ans
Abonnement	30 \$	50 \$
Abonnement de soutien	40 \$	75 \$
International	50 \$	90 \$
Institution	50 \$	90 \$

TVQ 1012563392 TPS 11901 9545

**Vous pouvez vous abonner ou
acheter au numéro à la boutique
internet de L'Action nationale:**

action-nationale.qc.ca

TITRES RECENSÉS

NORMAND CAZELAIS

Éva Gauthier. La voix de l'audace

5

JEAN-MARC LÉGER, JACQUES NANTEL ET PIERRE DUHAMEL

Le code Québec

7

ANDRÉ BELLEAU

Surprendre les voix

9

YVAN BORDELEAU

**Le citoyen éclairé. Échapper à l'illusion
des certitudes**

11

JEAN-PHILIPPE VIRIOT DURANDAL, ÉMILIE RAYMOND,
THIBAUD MOULAERT, MICHÈLE CHARPENTIER (DIR.)

**Droits de vieillir et citoyenneté
des aînés. Pour une perspective
internationale**

12

CLAUDE RICHER, PEARL DUVAL, EN COLLABORATION AVEC
CAROLANE GRENIER

Le cheval canadien. Histoire et espoir

14



MONIQUE F. LEROUX

(EN COLLABORATION AVEC BENOÎT GIGNAC)

**Ma vie en mouvement. L'histoire
de la première femme à la tête du
Mouvement Desjardins**

20

CLAUDE BÉLAND

Une carrière au service du coopératisme

21

SAMI AOUN

**La rupture libérale. Comprendre la fin
des utopies en islam**

26

AZIZ FARÈS

**L'encre des savants est plus sacrée que
le sang des martyrs**

27

DANIEL LAFOREST

**L'âge de plastique. Lire la ville
contemporaine au Québec**

28

DOMINIC MARCIL ET HECTOR RUIZ

**Lire la rue, Marcher le poème –
Détournements didactiques**

29

PIERRE LOUIS LAPOINTE

**L'homme et la forêt. L'exemple de
l'Outaouais**

30

LOUIS CORNELLIER

**Le point sur la langue. Cinquante essais
sur le français en situation**

31



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE

**Et si on réinventait l'école? Chroniques
d'un prof idéaliste**

15

NORMAND BAILLARGEON

La dure école

15

DANIEL BARIL ET NORMAN BAILLARGEON (DIR.)

**La face cachée du cours Éthique et
culture religieuse**

17

NORMAND BAILLARGEON

Enseigner au Québec

17

ÉDITH PRÉSENT

**Préservation des objets religieux.
La statuaire religieuse en plâtre au
Québec**

18

LISE PAYETTE

Le sens du devoir

19

ANDRÉ LAROCQUE

**Robert Burns. Le ministre de la
démocratie citoyenne**

22

YVON CHARBONNEAU

**Cartes sur tables. Syndicalisme,
politique, diplomatie**

23

DENI ELLIS BÉCHARD ET NATASHA KANAPÉ FONTAINE

**Kuei, je te salue. Conversation sur le
racisme**

33

ARYANE BABIN

**L'expropriation du territoire de Forillon.
Les décisions politiques au détriment
des citoyens**

35

MATHIEU PONTBRIAND

**Lomer Gouin, entre libéralisme et
nationalisme**

36

STEPHEN D'ARCY

**Le langage des sans-voix. Les bienfaits
du militantisme pour la démocratie**

36

JOCelyn SAINT-PIERRE

**La Tribune de la presse à Québec
depuis 1960**

37

(COLLECTIF)

« Qu'est-ce qui vous étonne? »

38

COLLABORATEURS

Gabriel Arseneault

Professeur adjoint en science politique, Université de
Moncton

Jean-François Barbe

Étudiant à la maîtrise en histoire, UQAM

Luc Bellemare

Ph. D. en musicologie, chercheur indépendant

Françoise Bouffière

Orthopédagogue

Nicolas Bourdon

Professeur au collège de Bois-de-Boulogne

Jean Carette

Professeur retraité et actif de l'UQAM

Karine Castonguay

Professeur de littérature, Cégep de Rosemont

Martin David-Blais

Université St-Paul

Alexis Hudelot

Chargé de cours, UQAM

Michel Lévesque

Historien, auteur de Histoire du Parti libéral du Québec

Louis Perron

Université St-Paul

Michel Rioux

Syndicaliste et journaliste

Nancy Rivest

Enseignante en philosophie, Cégep régional de Lanaudière
à Terrebonne

Peggy Roquigny

Professeure associée, sciences humaines, UQTR

Marjorie Vidal

Docteure en éducation sociale

Les auteurs des textes publiés dans les Cahiers de lecture sont responsables de leur contenu.

À PROPOS DE BIBLIOTHÈQUE ET DE RECONNAISSANCE CULTURELLE

La Semaine des bibliothèques publiques a connu cette année un temps fort avec la publication de la *Déclaration des bibliothèques québécoises*. L'événement annuel qui, une fois n'est pas coutume, attire les projecteurs médiatiques sur ces institutions essentielles, aura fourni l'occasion aux associations professionnelles et regroupements institutionnels de mieux faire entendre leurs voix sur la place publique. Dans les milieux du livre et de la lecture, les enjeux liés au développement des bibliothèques et à la promotion de la lecture restent trop souvent exprimés dans les registres de la revendication sectorielle – augmentation des budgets, accroissement du nombre de professionnels, etc. L'effort réalisé cette année pour inscrire ces enjeux dans les perspectives plus larges du développement culturel et social mérite d'être salué. Il mérite aussi, cependant, d'être lu et reçu dans le questionnement même qui devrait donner son sens à l'initiative.

La *Déclaration des bibliothèques québécoises*, élaborée par la Table permanente de concertation des bibliothèques, déposée à l'Assemblée nationale par le ministre de la Culture, se veut en effet un geste fort d'affirmation. Il est difficile de ne pas y souscrire. C'est une bonne synthèse argumentative. La lecture du texte ne laisse cependant aucun doute sur son processus de rédaction. On est loin du manifeste. C'est un travail de comité, un habile montage d'assertions couvrant tous les angles de justification : de l'argument culturel à la rhétorique économiciste, en passant par la promotion du statut professionnel tout en sacrifiant aux vertus du service à la clientèle pour un lieu qui doit être « ludique et inclusif », tout y est. Le texte est sobre, il répond aux canons du jargon administratif. On y sent une volonté de ne rien échapper, de couvrir toutes les cases de ce qui fait dans les bureaucraties la grille d'évaluation de toute politique publique.

On imagine sans mal que le ministre qui l'a déposée à l'Assemblée nationale y souscrit d'emblée. Son adhésion fera sans doute chaud au cœur des gens de la profession, aux gestionnaires des institutions et, fort probablement, à un grand nombre de gens sensibles aux manifestations de bonne volonté. Le texte de la *Déclaration* évite les épanchements de boutiquiers, c'est à son mérite en cette période d'austérité. Il renvoie néanmoins à une énigme qu'il n'ose désigner. Point d'orgue de cette semaine de promotion des bibliothèques, le surgissement de ce texte pose en effet une lancinante question. Que nous dit donc cette quête de reconnaissance sur l'état de la culture et du développement culturel ?

Malgré le sérieux du geste, on ne peut que rester pantois devant la nécessité que le milieu des bibliothèques ressent de refaire, pour la millième fois, ce type de plaidoyer. Dans quelle indigence intellectuelle baignons-nous collectivement pour qu'il apparaisse encore nécessaire de mettre en scène une telle quête de reconnaissance ? Comment se fait-il qu'il faille encore faire de tels rappels d'évidences après le succès

de la Grande Bibliothèque, en dépit de la beauté des bibliothèques Montarville-Boucher-De La Bruère ou Marc-Favreau et de nombreuses autres ? À quoi peut bien renvoyer une telle quête au milieu des réflexions sur la persévérance scolaire, aux débats sur la place de la lecture dans les apprentissages, à son rôle dans le développement de la culture générale, dans celui des compétences civiques, etc. ?

Par-delà les revendications aux accents plus ou moins corporatistes des associations professionnelles, par-delà les désolants constats statistiques, la chose essentielle à retenir ne devrait-elle pas plutôt être inscrite dans le registre de la culture et pas ailleurs ? La vie des bibliothèques, la vie des livres, les multiples avantages qu'ils procurent et les besoins qu'ils comblent, ne sont-ils pas d'abord à comprendre et promouvoir dans l'ambition culturelle elle-même ? S'il faut encore en justifier l'existence, en appeler à de plus respectueuses formes de soutien, ce n'est pas à la raison gestionnaire qu'il faut s'en remettre, mais bien à l'aspiration culturelle, à celle qui place au cœur de la mission l'élévation des personnes par le contact avec les plus hautes manifestations de l'esprit. Par la valorisation de la curiosité et de la connaissance.

La Semaine des bibliothèques publiques ne devrait pas d'abord sacrifier aux dieux de l'utilitarisme. Elle ne devrait pas d'abord diriger les regards vers les moyens qui lui manquent, elle devrait ouvrir sur les moyens qu'elles donnent aux personnes comme aux milieux qu'elles enrichissent. Le Québec connaît de nombreuses réussites inspirantes et c'est à leur renforcement que devrait servir un exercice de promotion du genre de la Semaine des bibliothèques publiques. La reconnaissance culturelle ne se décrète pas, elle se construit. Par le retour réflexif, par la célébration de ses bienfaits, par l'enrichissement des échanges qu'elle stimule ou par les complémentarités institutionnelles qu'elle entretient la bibliothèque prouvera sa valeur en même temps que celle-ci lui sera accordée en retour. C'est son insertion et sa présence dans la vie culturelle qui lui vaudront l'attention et le soin qu'elle mérite. Cela se fait déjà dans nombre de nos milieux et c'est cette force-là qui devrait être mise en évidence lors de la Semaine des bibliothèques publiques. Ce n'est pas seulement une affaire de perspective, c'est une question de posture à l'égard du développement culturel.

Le dynamisme créatif est le plus puissant instrument qui permettra de convaincre et démontrer que les collectivités comme les personnes trouvent à grandir en accordant à la vie de l'esprit les moyens de se matérialiser dans des équipements qui devraient faire honneur à l'architecture comme à l'engagement humain et professionnel.

Robert Laplante

Directeur des Cahiers de lecture

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

Partout au Québec

simplex.ca

1 800 361-1486

UNE VOIX D'AVANT-GARDE

Luc Bellemare

Ph. D. en musicologie, chercheur indépendant

NORMAND CAZELAIS

ÉVA GAUTHIER. LA VOIX DE L'AUDACE

Montréal, Fides, 2016, 266 pages

La cantatrice Éva Gauthier (1885-1958) est méconnue du grand public, mais elle a l'honneur de figurer sur le magnifique vitrail *L'Histoire de la musique à Montréal* (1967) de Frédéric Back, œuvre qui orne la station de métro Place-des-Arts. La carrière flamboyante de cette mezzo-soprano est un chapitre important de l'histoire de la musique classique au Québec¹. Rappelons qu'à sa dernière tournée au Canada, en 1906, la grande Emma Albani (1847-1930) déclarait : « Comme legs artistique à mon pays, je vous laisse Éva Gauthier ». C'est dans une biographie romancée que Normand Cazalais a choisi de relater le parcours de cette voix oubliée.

L'auteur, un géographe de formation, a travaillé chez Hydro-Québec et à la Commission de toponymie du Québec. Depuis 1970, il a publié une vingtaine de livres, romans et essais, sur le territoire du Québec, le tourisme ou les Amérindiens. C'est là son tout premier livre sur la musique, mais non pas sa première biographie, car il a déjà écrit sur Robert de Roquebrune (1889-1978).

Rappelons que les éditions Fides sont derrière la publication de *L'Encyclopédie de la musique au Canada* (EMC) et du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, des références absolument incontournables dans le domaine. Elles ont également publié les œuvres de Félix Leclerc et les paroles des chansons de Raymond Lévesque et de Georges Dor. À cela s'ajoute la parution récente d'un livre sur le compositeur Claude Vivier, entre autres.

Éva Gauthier faisait déjà l'objet de notices biographiques dans l'EMC, dans le « Gramophone virtuel » de *Bibliothèque et Archives Canada* (BAC) et dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, trois sources aujourd'hui entièrement accessibles en ligne. Outre ces articles, la mezzo-soprano a été le sujet de deux thèses de doctorat : celle, biographique et historique, de Nadia Turbide qui dépouille les Fonds Éva-Gauthier de BAC et de la New York Public Library (Université de Montréal,

1986); et celle d'Anita Slominska, qui analyse les rapports entre culture savante et populaire, la représentation de la femme en *prima donna*, de même que la production, la circulation et la réception du répertoire de récital d'Éva Gauthier (Université McGill, 2009).

Le livre de Normand Cazalais s'adresse d'emblée à un très large public. Ni universitaire ni musicien, l'auteur sait qu'il n'apporte aucun fait nouveau à la recherche sur Éva Gauthier. La curiosité lui a suffi pour entreprendre son enquête sur cette femme qui, le 7 mars 1928, allait permettre à New York une première rencontre entre les compositeurs Maurice Ravel et George Gershwin. On devine aussi que le géographe était fasciné par l'itinéraire des voyages de celle qui chantait tout autant les airs lyriques d'avant-garde de son époque – Stravinski, Satie et Ravel – que le folklore du Canada et la musique de Java. Reprenons donc avec lui le récit de cette carrière hors du commun.

Rappelons qu'à sa dernière tournée au Canada, en 1906, la grande Emma Albani (1847-1930) déclarait : « Comme legs artistique à mon pays, je vous laisse Éva Gauthier ».

Normand Cazalais divise la vie d'Éva Gauthier en quatre parties, à savoir les débuts au Canada et les années de formation en Europe (« Le Vol d'une alouette », p. 17-132), le voyage à Java (« Intermède javanais », p. 133-182), la carrière aux États-Unis (« Retour en Amérique », p. 183-242) et le retrait de scène (« Gloire et retraite », p. 243-262).

L'histoire débute à Ottawa vers 1900 par des leçons de chant classique. En 1902, Éva Gauthier participe à une cérémonie soulignant le décès de la reine Victoria. Protégée de Wilfrid Laurier, elle bénéficie d'une bourse d'études de Lord Strathcona pour parfaire sa formation musicale en Europe. En 1905, elle rencontre à Londres la cantatrice Emma Albani qui l'embauche pour une tournée de récitals en Grande-Bretagne et au Canada. C'est dans ce contexte que la grande Albani fait la déclaration évoquée en introduction.

Le 22 mai 1911, Éva Gauthier épouse le diplomate néerlandais Frans Knoote. Les deux amoureux avaient quitté l'Europe le 13 septembre 1910, à destination de Singapour, alors colonie néerlan-



daise. De 1910 à 1914, c'est la vie à Java et la découverte du gamelan, musique qu'Éva Gauthier intègre aussitôt au répertoire de ses récitals. Pendant ces années, la mezzo-soprano suit un impressionnant itinéraire de tournée : Singapour, Kuala Lumpur, Hong Kong et la Chine, Bangkok et Siam, Sumatra et les Indes. Au début de la Première Guerre mondiale, elle s'embarque pour une dernière tournée en Australie et en Nouvelle-Zélande, avant d'aller s'installer aux États-Unis.

À l'âge de 29 ans, Éva Gauthier tombe enceinte de son premier et unique enfant. Mais qu'à cela ne tienne, elle est déterminée à poursuivre sa carrière en Amérique. Son premier récital new-yorkais a lieu le 4 décembre 1914. À compter de 1915, elle fait sa marque au sceau de la musique « orientale » dans le réseau du vaudeville et du music-hall. Puis, le 1^{er} novembre 1917, c'est le premier grand récital à l'*Æolian Hall*, salle où se produit l'Orchestre symphonique de New York. Ce sera là le début d'une série de rendez-vous annuels.

Le *Recital of Ancient and Modern Music*, celui qui a le plus marqué l'histoire de la musique, aura lieu exactement six ans plus tard. Nous sommes toujours à l'*Æolian Hall*, mais le 1^{er} novembre 1923. Pour ce concert, Éva Gauthier est accompagnée en deuxième partie d'un pianiste de 25 ans. Ce jeune homme peu connu, qui a roulé sa bosse à la Tin Pan Alley, fait alors ses débuts dans le milieu des concerts classiques. Il s'appelle George Gershwin.

Dans l'assistance, le chef d'orchestre de jazz symphonique Paul Whiteman (1890-1967) compte au nombre des spectateurs. Celui-ci est tellement impressionné par ce qu'il entend qu'il commande immédiatement une œuvre originale au pianiste. La partition de Gershwin ainsi composée sera la célèbre *Rhapsody in Blue*. Normand Cazalais n'en parle pas, mais Paul Whiteman et son

¹ Pour une synthèse de l'histoire de la musique classique au Québec, voir le dossier « L'héritage musical du Québec » que je dirigeais dans *L'Action nationale*, vol. CIV, no 1, janvier 2014, maintenant accessible en ligne.

suite de la page 5

orchestre de 25 musiciens s'arrêteront en juin 1924 au Théâtre Saint-Denis de Montréal. Le chef termine alors sa tournée *An Experiment in Modern Music*; ce concert est l'occasion de la première exécution au Canada de la *Rhapsody in Blue*, avec George Gershwin au piano. Une publicité paraît dans *La Presse* du 31 mai 1924.



Extrait du vitrail de Frédéric Bach,
Histoire de la musique québécoise,
métro Place-des-Arts.

C'est ici que la biographie prend un tour manifestement plus romancé. Tandis qu'Éva et sa sœur Juliette discutent d'un programme de récital qui ferait davantage de place au jazz, on se délecte de croissants et de café. On philosophe sur *Les Fleurs du mal* de Baudelaire et sur *Moby Dick* d'Herman Melville. Les frères Gershwin initient Éva à la musique klezmer. On évoque ensuite Frank Scott Fitzgerald et son roman *The Great Gatsby*. On fait un petit arrêt à Lowell, Massachusetts, pour discuter avec l'imprimeur

Le Recital of Ancient and Modern Music, celui qui a le plus marqué l'histoire de la musique, aura lieu exactement six ans plus tard. Nous sommes toujours à l'Æolian Hall, mais le 1^{er} novembre 1923. Pour ce concert, Éva Gauthier est accompagnée en deuxième partie d'un pianiste de 25 ans. Ce jeune homme peu connu, qui a roulé sa bosse à la Tin Pan Alley, fait alors ses débuts dans le milieu des concerts classiques. Il s'appelle George Gershwin.

Léo-Alcide Kerouac, père du futur romancier Jack Kerouac. Et il y a l'inévitable allusion aux exploits de l'homme fort Louis Cyr! On demande enfin aux sœurs Gauthier de chanter *Un Canadien errant* et *Minuit, chrétiens*. Le lecteur doit savoir que tout ce qui est évoqué dans ce paragraphe est pure fabulation de la part de Normand Cazalais.

Le 7 mars 1928, nous l'avons dit, Éva Gauthier se trouve à New York lorsqu'elle organise une première rencontre entre Gershwin et Ravel. On a vu dans quel contexte elle a connu Gershwin en 1923. Quant à Ravel, elle l'a rencontré à Paris, lors de ses séjours en quête de nouveau répertoire. Soit dit en passant, un concert de Ravel est radiodiffusé le 22 mars 1928 au poste CKAC de Montréal, en retransmission de Toronto. Et Ravel donne aussi un concert au Théâtre Saint-Denis de Montréal le 19 avril 1928.

À tout prendre, Normand Cazalais nous offre un très bon travail de vulgarisateur qui aura sa pertinence chez les amateurs férus d'histoire et de culture québécoise. L'auteur offre cependant un récit parsemé d'allers-retours dans le temps qui peut éventuellement dérouter des lecteurs. Afin de bien suivre la chronologie, on devrait peut-être lire les chapitres 2, 3, 1 et 4, dans le désordre. Pour ceux qui sont prêts à accepter qu'une partie du travail soit embellie, il reste que l'ensemble des autres dates et événements de la vie d'Éva Gauthier rapportés par Normand Cazalais sont exacts. Le livre est également bonifié d'une bibliographie et de fort belles photos d'archives. ♦

LA CULTURE EN REVUES

ARTS VISUELS CINÉMA

CRÉATION LITTÉRAIRE CULTURE ET SOCIÉTÉ

HISTOIRE ET PATRIMOINE LITTÉRATURE

THÉÂTRE ET MUSIQUE THÉORIES ET ANALYSES

sodep

Société de développement
des périodiques
culturels québécois

LES REVUES
CULTURELLES QUÉBÉCOISES
SODEP.QC.CA



UN SIMPLE PORTRAIT CONSUMÉRISTE

Alexis Hudelot
Chargé de cours, UQAM

JEAN-MARC LÉGER, JACQUES NANTEL
ET PIERRE DUHAMEL
LE CODE QUÉBEC
Montréal, Les Éditions de l'Homme,
2016, 237 pages

Qui sommes-nous? Que voulons-nous? Qu'espérons-nous? C'est à ces questions hautement philosophiques que les auteurs Jean-Marc Léger, Jacques Nantel et Pierre Duhamel pensent avoir trouvé réponse dans leur livre *Le code Québec*. Il n'est par contre pas étonnant que, venant de spécialistes tout particulièrement associés à l'analyse, à l'enseignement et à l'influence de l'opinion publique au Québec, les réponses soient tout sauf philosophiques.

D'emblée, l'ouvrage se veut une mise à jour du livre *Les 36 cordes sensibles des québécois*, publié en 1978 par le père de la publicité au Québec, Jacques Bouchard. Après une introduction portant sur l'évolution de ces cordes sensibles au cours des 40 dernières années, les trois premiers chapitres du livre constituent en quelque sorte une entrée en matière permettant aux auteurs non seulement de revenir sur ces «cordes sensibles», mais de proposer l'hypothèse qu'il existe un véritable «code» régissant notre psyché collective. On réalise ainsi rapidement que les auteurs ne proposent pas uniquement une réflexion sur l'opinion publique au Québec, mais une véritable pierre de Rosette pour en comprendre la psychologie individuelle et collective.

Il est à noter que ce livre est loin d'être un traité de techniques statistiques, ou un document aride portant sur la psychologie sociale, mais bien un ouvrage agréable à lire et facilement accessible pour le public en général. Le livre suit un modèle relativement uniforme et chaque chapitre (identifié par sa propre couleur sur la tranche) porte sur un trait identitaire distinct des Québécois: heureux, consensuel, détaché, victime, villageois, créatif et fier.

La majeure partie de chaque chapitre est consacrée à une présentation des résultats des quatre sondages menés par la firme de recherche de Jean-Marc Léger. Illustrés par des anecdotes tirées de la culture populaire, de l'histoire politique du Québec et, très souvent, de chiffres publiés par des organismes comme Statistique Canada ou encore des groupes de recherche. Par la suite, soit Jacques Nantel soit Jean-Marc Léger signent un texte indépendant intitulé «Le marketing

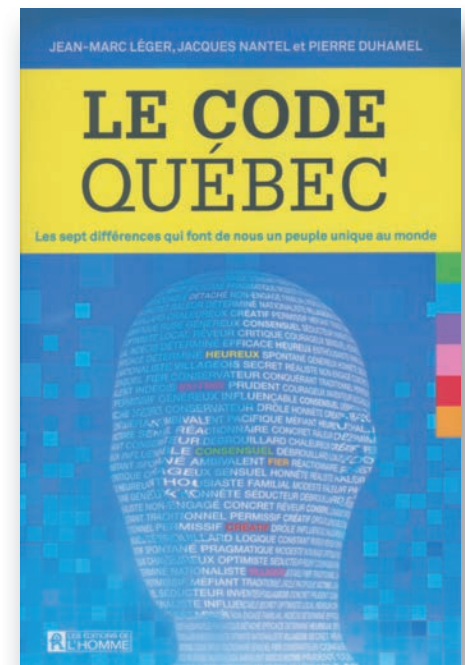
décodé» dans lequel le trait de personnalité est expliqué aux publicitaires, relationnistes et autres professionnels du marketing. Dans ce texte généralement plus personnel, l'auteur puise dans ses expériences professionnelles passées pour expliquer comment la compréhension du trait de personnalité québécois visé par le chapitre a pu donner une longueur d'avance des campagnes de marketing visant les consommateurs québécois, ou encore les vouer à l'échec.

Chaque chapitre se conclut avec une section d'analyse de sémiologie où les mots utilisés par les répondants des sondages sont évalués pour en faire ressortir les différences entre Québécois et Anglo-canadiens. Après ces courts commentaires, les chapitres se terminent avec quelques tableaux statistiques qui semblent vouloir donner du poids aux nombreuses pages de commentaires qui ont précédé.

On réalise ainsi rapidement que les auteurs ne proposent pas uniquement une réflexion sur l'opinion publique au Québec, mais une véritable pierre de Rosette pour en comprendre la psychologie individuelle et collective.

La très courte conclusion intitulée «régénération» porte sur deux grandes réalisations. La première se veut la démonstration que tous ces traits de personnalité n'existent pas en vase clos, et qu'ils sont en fait interreliés. Elle est illustrée par un graphique multicolore qui constitue une telle «découverte fondamentale» que les auteurs jugent bon de le reproduire deux fois en autant de pages. Par exemple, c'est «parce que nous sommes fiers de nos réussites que nous sommes fondamentalement heureux. Notre bonheur est communicatif et se nourrit de lui-même. Le Québec, c'est la vie, la liberté et la poursuite du bonheur. Le bonheur est le début et le bonheur est la fin» (p. 222-223). La deuxième découverte, c'est que chaque génération successive de Québécois porte cette dualité, mais suit un axe différent: ceux avant 1945 sont des villageois-consensuels, les baby-boomers sont des détachés-crétifs et, finalement, les «milléniums» sont des victimes-fières.

Malgré le très ambitieux objectif de percer le «code Québec», cet ouvrage souffre à mon avis de trop nombreux problèmes qui m'empêchent d'en recommander la lecture. Le premier est d'ordre méthodologique. Dans l'introduction,



Jean-Marc Léger se vante d'avoir participé à «plus de 30 000 sondages, groupes de discussion, études de marché ou recherches sociologiques tant au Québec qu'au Canada, aux États-Unis et dans une centaine de pays dans le monde» (p. 11) tout au long de sa carrière. Les auteurs prennent même la peine de mentionner que les simples sondages téléphoniques ne sont plus suffisants quand vient le temps de comprendre le comportement du «citoyen consommateur» d'aujourd'hui et, qu'au cours des années, la firme Léger marketing a développé toute une panoplie de nouvelles approches, allant du neuro-marketing et de la biométrie, jusqu'aux métadonnées et le suivi en temps réel des communautés en ligne.

Or, quand on se met à éplucher les annexes, on se rend rapidement compte que tout l'échafaudage méthodologique de l'ouvrage repose en fait sur une série de quatre sondages par internet passés auprès de membres participants au Québec et au Canada anglais (un peu plus de 1000 répondants dans les deux cas). D'une part, dans quelle mesure peut-on légitimement aspirer à comprendre la psychologie de deux nations, en ne sondant que 1000 de ses citoyens connectés? Quand on considère le fait que les auteurs prétendent faire l'analyse de sept traits identitaires, répartis dans sept régions et à travers trois générations (le tout résumé par une ronflante «équation» mathématique québécoise), on se dit que les auteurs ont dû tomber sur un échantillon exceptionnellement représentatif pour tirer leurs conclusions. Le fait que l'analyse est combinée à une dimension de sémiométrie – à savoir que les réponses à 300 questions en tout ont été étudiées pour révéler les termes qui importent aux différents groupes – n'ajoute rien au caractère supposé scientifique de la démarche, car sa méthodologie n'est jamais clairement identifiée. Si l'évaluation du «citoyen consommateur»

suite de la page 7

FierHeureux VictimeVillageois Consensuel Créatif Détaché

Contrairement aux affirmations des auteurs, il n'y a pas beaucoup de « profondeur » dans les conclusions de ce livre, et, considérant la méthodologie douteuse de l'ouvrage, on y voit difficilement une quelconque innovation en matière d'analyse scientifique de l'opinion publique.

nécessite vraiment une multiplication d'approches pour lui rendre justice, pourquoi au juste se borner à une méthodologie et à un échantillon si limités ?

Les trois auteurs ont collaboré à l'élaboration de la méthodologie employée pour ce livre, mais chacun avait sa propre responsabilité dans l'analyse des données et l'écriture finale. Jean-Marc Léger était responsable de l'analyse de toutes les statistiques et Jacques Nantel devait « partager son expérience marketing sur chacun des traits identitaires » (p. 237). Finalement, Pierre Duhamel a réalisé des entrevues auprès d'une trentaine de « leaders québécois » afin qu'ils communiquent leurs expériences tout en corroborant les sept traits identitaires. Tout cela m'amène à un deuxième problème majeur du livre qui est à mon avis d'ordre idéologique. Si les auteurs aspirent à « porter un jugement objectif et scientifique à toute cette masse d'informations et de statistiques » (idem), il m'apparaît évident que, d'une part, c'est le point de vue du marketing qui prévaut et que, d'autre part, c'est à Québec inc. qu'est donnée la parole. Louis Garneau, Alexandre Taillefer, André Chagnon, Daniel Lamarre font tous partie de la longue liste de personnalités

des affaires qui sont appelées à témoigner de l'importance d'avoir compris les Québécois pour mieux leur vendre des produits ou des idées. Inutile de dire que le point de vue citoyen, social ou environnemental en est totalement absent.

Mais alors à qui s'adresse *Le code Québec* au juste ? Contrairement aux affirmations des auteurs, il n'y a pas beaucoup de « profondeur » dans les conclusions de ce livre et, considérant la méthodologie

Or, quand on se met à éplucher les annexes, on se rend rapidement compte que tout l'échafaudage méthodologique de l'ouvrage repose en fait sur une série de quatre sondages par internet passés auprès de membres participants au Québec et au Canada anglais (un peu plus de 1000 répondants dans les deux cas).

douteuse de l'ouvrage, on y voit difficilement une quelconque innovation en matière d'analyse scientifique de l'opinion publique. En fait, on peut se demander si nos propres stéréotypes au sujet des Québécois ne vaudraient pas autant que le travail de ces spécialistes. Dans l'ensemble, on pourrait dire que le livre constitue plutôt une belle carte de visite, un porte-folio très professionnel et oné-

reux pour quiconque chercherait à percer le marché québécois et ses « citoyens consommateurs »... en engageant les services de Léger marketing. ♦



Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

Circonscription

436, rue St-Viateur
Joliette (Québec) J6E 3B2

Tél. : 450 752-1940
Téléc. : 450 752-1719
Sans frais : 1 800 265-1940

Gabriel.Ste-Marie@parl.gc.ca

ANDRÉ BELLEAU ET LA QUÉBÉCITUDE

Pascal Chevrette
Chef de pupitre, littérature

ANDRÉ BELLEAU
SURPRENDRE LES VOIX
Montréal, Les éditions du Boréal,
2016, 240 pages

« Il faut que certains événements arrivent dans le langage avant d'arriver dans la réalité. » Cette phrase énonce l'un des principes fondamentaux de la pensée d'André Belleau, dont l'approche sociologique de la littérature l'aura amené à réfléchir plus globalement sur la société québécoise. Professeur de littérature à l'UQAM, cofondateur de la revue *Liberté*, Belleau décède prématurément en 1986, ce qui incite ses amis François Ricard et Fernand Ouellette à rassembler plusieurs de ses chroniques parues entre 1963 et 1985 sous le titre de *Surprendre les voix*. Boréal a jugé bon de rééditer l'ouvrage pour le marquer du sceau du classique.

En plus d'aborder des questions strictement littéraires comme la narration, le fantastique ou l'essai, Belleau se prononce dans ses chroniques sur les droits linguistiques, la langue française, le rapport à la France, la culture populaire, le référendum de 1980, le nationalisme, l'émergence de l'indépendance comme discours et même sur l'avènement de l'ordinateur. Cet intellectuel sensible à tous les débats saisissait la marche de l'histoire comme un enchevêtrement de discours qui se complètent, se réfutent, cherchent à se légitimer – ou se délégitimer –, cherchent à s'incarner et à prendre forme dans la cité, à faire entendre leur voix. Voilà comment il faut comprendre l'expression «surprendre les voix».

UN MONDE DE SIGNES

« Nous sommes ici, résume Belleau, dans le monde des signes, non des choses ». Ce qui revient à dire, en gros, que notre rapport direct à la réalité n'est pas ce qui semble prévaloir; dans la Cité, c'est ce qu'on dit de cette réalité qui est prédominant (idéologies, présupposés, propositions de toutes sortes, rumeurs). Face à ce qui se dit et s'écrit tous les jours dans les médias, comment lui donner tort? En adoptant ce point de vue (d'ailleurs fort intéressant), il devient possible de comprendre comment certaines idées fortes ont fait leur chemin à travers l'histoire. Belleau pense par exemple que la loi sur les mesures de guerre de 1970 s'annonçait déjà dans les arguments intransigeants du Trudeau du début des années 60. Ou que l'épisode du référendum de 1980 était déjà contenu dans les débats entre les aînés de *Cité libre* et la jeunesse impatiente de *Parti pris* ou de *Liberté*.

On pourrait reprocher à une telle réflexion d'expliquer a posteriori des événements: ce ne serait pas rendre justice à ses analyses. Belleau ne tente pas de justifier les événements, il cherche plutôt à expliquer leur dynamique et leur historicité. Son recueil comporte quatre parties («Paysages», «Voix», «Débats», «Codes») et se clôt sur un curieux court texte inédit intitulé «Lorsqu'il m'arrive de surprendre les voix», une étrange conversation tissée d'autocensure, d'injonctions à tout mettre en contexte, de réflexions sur sa propre démarche méthodologique et intellectuelle. Belleau y interroge les fondements de sa subjectivité comme s'il traquait les discours qui le constituent, s'insinuent en lui. Le contenu ne manque pas dans ses chroniques, il vulgarise admirablement des idées complexes en usant d'images, de tons variés, et en citant des lectures savantes, ponctuées d'observations.

« Indépendance du discours et discours de l'indépendance » est probablement l'un des textes les plus stimulants du recueil. Belleau y explique l'avènement dans le discours canadien-français de l'idée d'indépendance à partir de la perspective bakhtinienne.

Je suggérerais donc deux préalables à avoir en tête pour bien aborder *Surprendre les voix*: 1) Belleau recourt à certaines théories littéraires pour analyser les phénomènes culturels et les discours sociaux. Certaines de ces écoles de pensée sont inspirées du marxisme, comme celle du Hongrois Georg Lukacs. On retrouve également chez lui l'influence éminente de Mikhaïl Bakhtine, un intellectuel russe qui a défini ce concept névralgique de dialogisme et le procédé de *carnavalisation* qu'utilise Belleau pour cerner différents traits de la culture québécoise. 2) La part introspective de son travail est majeure. Elle nous oblige à cerner le jeu de positionnement de l'auteur. En effet, il n'est pas toujours facile de bien saisir sa pensée: ce dernier se présente en effet dans certains textes comme un antinationaliste, mais il opte résolument pour l'indépendance. Il défend la loi 101, mais pas au nom de la langue française. Paradoxe? Pas vraiment.



ANTINATIONALISTE, INDÉPENDANTISTE

Belleau affirmait que sa génération avait été aux prises avec le concept de nation. Ayant eu 20 ans dans les années 50, il fait partie de cette génération qui a pensé la coupure identitaire et épistémologique avec le Canada français:

[...] lorsque nous nous sommes rendu compte que le Canada ne semblait pas pouvoir faire place à notre langue et à notre culture, voilà que le terme Québécois s'est répandu et finalement imposé. Or il reflète une situation que nos pères n'ont pas voulue (p. 120).

Son antinationalisme rejoint la réaction de plusieurs face à l'identité traditionnelle canadienne-française, celle des citélibristes, mais on pourrait le dire tout autant de Borduas ou du premier Vadeboncoeur. Prenant ses distances, on sent tout de même chez lui un effort constant pour penser les traits culturels de la nation, ce que le passé laisse au présent. C'est ce qui l'amène, par exemple, à prendre conscience que la «société québécoise tant rurale qu'urbaine» est imprégnée de la sociabilité paysanne ou qu'il existe des «conflits de codes» à l'intérieur du roman québécois, que celui-ci, imprégné de l'influence française, s'inscrit pourtant, sur le plan du contenu, dans un contexte nord-américain.

On comprendra donc mieux la portée de ses arguments pour la défense du fait français, pas au nom de la langue française, mais en celui plus universel de «la faculté humaine du langage». C'est parce que le droit à la parole est menacé qu'il faut le défendre. L'argument est-il de nature trop conceptuelle? Deux textes sur le sujet méritent d'être lus: «L'effet Derome», où Belleau traite de l'aliénation du célèbre lec-

suite de la page 9



teur radio-canadien qui semblait éprouver un curieux plaisir à amplifier la prononciation anglaise de certains noms propres. Dans un autre texte, « Pour un unilinguisme antinationaliste », il justifie l'intervention de l'État en matière de droits linguistiques.

« Indépendance du discours et discours de l'indépendance » est probablement l'un des textes les plus stimulants du recueil. Belleau y explique l'avènement dans le discours canadien-français de l'idée d'indépendance à partir de la perspective bakhtinienne. Il y affirme que le discours indépendantiste est demeuré paradoxalement dépendant d'autres discours contre lesquels il devait lutter pour constamment se justifier. C'est l'éternel débat entre les mots et leurs capacités à représenter les choses...

Selon lui, l'avènement de cette idée forte s'est faite de manière si radicale dans la conscience canadienne-française que cela l'aurait rendue difficile à intégrer. Ça expliquerait pourquoi les ténors de *Cité libre* lui opposèrent dans les années 60 un discours « péremptoire, monologique, unilatéral ». Les écrits de Pelletier et Trudeau n'auraient pas eu d'autres objectifs : ramener le discours indépendantiste, cet « événement discursif » majeur, à un nationalisme restreint et exclusif. Pourtant, la réalité nouvelle qui s'ouvrait pour le Québec de 1960 exigeait de nouveaux concepts pour être pleinement pensée. Il n'y aurait eu qu'un Vadeboncoeur pour être en mesure d'appréhender la nouvelle sensibilité de la jeunesse des années 60. Ce dernier aurait vraiment – et telle est la tâche de l'intellectuel selon Belleau – interprété des signes plutôt que réagi à des signaux, comme les animateurs de *Cité libre*. Ce qui aurait donc été en jeu à l'époque, ce n'est pas tant le pays de Québec-demandant-à-naître et l'avenir de la confédération, qu'au sein même de la conscience canadienne-française un divorce éprouvant entre les valeurs à conserver de l'ancien Québec et celles, nouvelles, du Québec en transformation. Comment, dans une telle crise de la conscience, assurer la continuité, assumer un héritage, se transformer en profondeur sans se liquider ?

Cette rupture dans la conscience canadienne-française aurait généré, selon Belleau, « l'aspect foncièrement dialogique » de l'indépendantisme. Cet « abîme » qu'il décèle explique pourquoi l'indépendantisme a été prisonnier de la « protestation » sans parvenir à s'établir comme un discours autonome. Le point de vue est intéressant : c'est comme s'il nous disait qu'avant d'être un discours sur la réalité, l'indépendance avait été vécue comme un lieu du discours. Il dira du « oui » de 1980 qu'il était « esthétique » (des nuances s'imposent évidemment), signifiant par là qu'il réunissait

des positions contre les forces en jeu (fédéralisme, traditions, forces du marché) plutôt qu'il ne les unissait en faveur du pays. Bien qu'il se range derrière cette option nouvelle de faire jour et de nommer le Québec moderne, il voit à travers les premiers épisodes de sa mise en discours l'expression d'une profonde méprise :

La nature intensément dialogique de la parole indépendantiste sur son versant tant externe qu'interne suggère que dans la sphère publique du langage, à un moment donné, l'antagonisme entre les deux points de vue a été aggravé par la plus profonde des méprises ou encore qu'il a entraîné une rupture si radicale et si inassimilable entre deux époques ou deux générations qu'une sorte de contact non réciproque s'est trouvé comme maintenu par la poursuite même de la discussion et non par son contenu devenu inopérant (p. 125-126).

Un « contact non réciproque » ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Que les camps opposés n'ont fait que creuser le fossé ? Qu'aucune voix ne s'est vraiment imposée ? Qu'aucune synthèse n'a réussi à surmonter les termes du débat ? « Maintenu par la poursuite même de la discussion et non par son contenu devenu inopérant » : belle formule pour expliquer le statu quo. Bref, en des termes « belleauiens », le problème est lorsqu'on reste prisonnier du symbolique (ou qu'on nous confine à ne traiter que de questions symboliques) et que, de part et d'autre, cela vire à l'obsession. Nous sommes dans le monde des signes..., ne l'oublions pas ! Et avec une gravité mal dissimulée, Belleau clôt sa réflexion en ajoutant : « J'aime mieux vivre que me définir. »

DES ESSAIS SUR LA QUÉBÉCITUDE ?

Une recension n'est pas le lieu de commenter en longueur un ouvrage, on se contente d'en dire les grandes lignes et de l'évaluer. Mais comment ne pas se mettre à réfléchir avec Belleau ? L'exercice de *surprendre les voix* aurait sûrement de belles pistes à explorer, aujourd'hui encore. Comment Belleau analyserait-il le statu quo ? Y verrait-il vraiment un statu quo ? Le débat sur la laïcité, qu'en percevrait-il ? La prolifération des festivals, partout sur le territoire ? Au terme de ma lecture, je me dis que le plus bel objectif vers lequel pointe cette série d'essais remarquables, c'est de nous ramener à cette capacité inaugurale de l'humain de nommer le monde autour de lui, librement (à ce propos, relire son texte « Littérature et politique »).

Je n'irais pas jusqu'à dire qu'André Belleau est un penseur de la québecitude. Ses chroniques ne répondent pas à un programme d'étude précis sur le sujet. Mais c'est un fait qu'il y a beaucoup du Québec dans *Surprendre les voix*. Son esprit de finesse, sa grande capacité à saisir une théorie et à en décliner les applications au champ de la culture québécoise permettent une compréhension qui ne soit pas uniquement fondée sur l'histoire, mais également sur les interactions entre les idées et les discours qui s'affrontent. *Surprendre les voix* propose implicitement une méthode d'analyse des débats. Il y a chez Belleau cette quête subtile d'un sens de la continuité, même si le réel tout autour de lui semble discordant. En plein milieu du recueil se trouve un texte lumineux sur le romancier israélien Amos Oz où Belleau nous parle de la capacité de cet écrivain de nourrir une « solidarité humaine » à l'égard de la souffrance de son peuple « longtemps uni dans la lutte ». Cette étrange solidarité qu'il décèle, à même son usage des pronoms, forme ce qu'il nomme une ironie solidaire, une « ironie de participation ». Si on tente de surprendre les voix d'André Belleau, on le trouvera là : dans la distance de la théorie se trouve un penseur qui prend part à la discussion passionnée pour la suite de ce Québec, « sacré bateau qui tient par tous les temps ». ♦



L'Action nationale aura 100 ans en 2017

LES LIMITES DE LA CONNAISSANCE

Martin David-Blais
Université St-Paul

YVAN BORDELEAU

LE CITOYEN ÉCLAIRÉ. ÉCHAPPER À L'ILLUSION DES CERTITUDES

Montréal, Liber, 2016, 144 pages

Ce livre porte sur la compréhension et les jugements que peuvent développer les citoyens sur les questions de la cité. L'auteur, Yvan Bordeleau, se pose la suivante : les citoyens, que l'on n'a de cesse de solliciter et d'invoquer en démocratie, peuvent-ils élaborer des jugements politiques rigoureux et raisonnables ? La réponse qu'il apporte est très modérément optimiste : c'est possible, mais cela relève au premier chef de la prise de responsabilité de chacune et chacun ; par conséquent, on ne saurait croire que cela puisse advenir très souvent. Mais surtout : on ne saurait trop espérer au regard de ce que nous apprend la psychologie sociale depuis un siècle au sujet de la cognition naturelle. En fait, le livre propose une prise de conscience de nos limites cognitives et psychologiques et offre une invitation à une prise de responsabilité intellectuelle.

Voilà un livre utile, car il montre bien en quoi il n'est pas naturel pour les humains de développer des compréhensions amples, solides et complexes ainsi que des jugements nuancés sur la réalité sociale qui les entoure. Or, il me semble que, de manière générale, les discours sur l'engagement «citoyen» se montrent au contraire très optimistes à cet égard parce que convaincus de la force de la raison et de la capacité humaine de discernement. À en croire plusieurs, il n'y a pas d'effort à comprendre un ensemble de questions délicates et complexes : les citoyens peuvent s'adonner sur une base quotidienne, et sans grande difficulté, à l'observation des questions de notre temps avec rigueur et pénétration pour peu qu'ils soient en présence d'une information de qualité. Bordeleau, qui a été professeur de psychologie avant de devenir politicien, braque, lui, son regard sur les limites naturelles de la cognition humaine et entreprend un exposé pédagogique sur une série de facteurs – cognitifs, psychologiques et sociaux – qui ont un impact sur le jugement social.

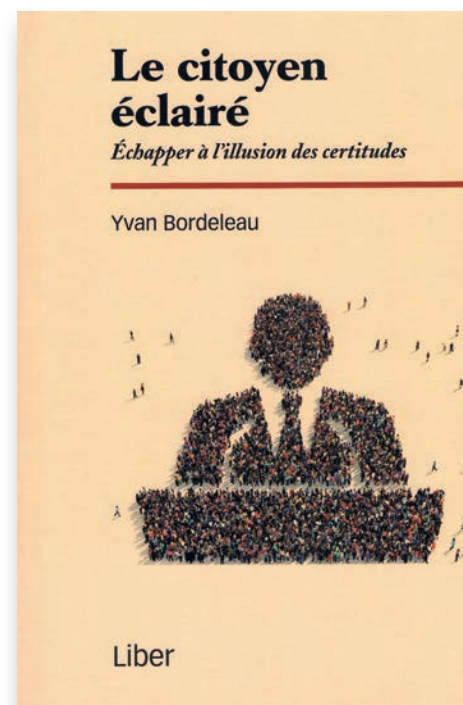
Bordeleau part d'une conception réaliste de la connaissance. Il est cependant très loin, comme on l'a dit, de ceux pour qui l'accès à la vérité est chose simple et peu problématique ; il est aussi bien loin de tous ces relativistes qui réfutent la possibilité du vrai en soutenant peu ou prou que,

sur le terrain de la pensée sociale, il n'y a jamais que des opinions enfermées dans les limites des conditions sociales d'élaboration et d'énonciation. Pour lui, le réel social est connaissable : le vrai est une construction élaborée lentement et patiemment au moyen d'essais et d'erreurs, de mises à l'épreuve des affirmations, d'examen critiques des entreprises conceptuelles. La recherche de la vérité n'est pas vaine, mais elle suppose des efforts exigeants notamment en ce qu'elle sollicite des activités mentales qui ne sont pas naturelles (comprendre : qu'elles doivent être acquises). À l'évidence, la posture de l'auteur est absolument classique ; toutefois, le propos est alimenté par la psychologie et, surtout, par la psychologie sociale.

L'auteur [...] aborde plusieurs autres phénomènes cognitifs classiques comme l'attitude ou la discordance cognitive. Pour lui, tous ces mécanismes naturels ne nous condamnent pas à l'ignorance éternelle ; toutefois, il importe de bien voir que les gains de vérité, tant collectifs qu'individuels, sont obtenus par la prise de conscience des effets de ces mécanismes, par la mise à distance des constructions toutes faites, et par d'incessants efforts de vérification.

D'entrée de jeu, Bordeleau insiste sur un des mécanismes majeurs de la cognition sociale (bien connu depuis les travaux de Salomon Asch dans les années 1940), à savoir l'effet halo. On peut résumer ce mécanisme comme ceci : la cognition dans la durée sur tel objet dépend des formes initiales qui se sont mises en place dans notre esprit et que celui-ci tend à conserver indépendamment de leur degré de justesse. L'auteur fait voir dans la foulée que tout un chacun a acquis et développé un ensemble d'idées tributaires de ses environnements sociaux qui, parce qu'elles ont aussi été objets d'investissement de notre part, ont acquis le statut d'évidences. Bordeleau ajoute aussitôt que nous traitons les faits et objets nouveaux dans une très large mesure au moyen de nos croyances antérieures.

Voilà de formidables moyens de simplification de nos tâches cognitives quotidiennes ; mais la psychologie sociale a bien mis en évidence qu'il y a là source de biais, de rigidité, de sélection de l'information, etc. L'auteur ne s'arrête pas là et il aborde



plusieurs autres phénomènes cognitifs classiques comme l'attitude ou la discordance cognitive. Pour lui, tous ces mécanismes naturels ne nous condamnent pas à l'ignorance éternelle ; toutefois, il importe de bien voir que les gains de vérité, tant collectifs qu'individuels, sont obtenus par la prise de conscience des effets de ces mécanismes, par la mise à distance des constructions toutes faites, et par d'incessants efforts de vérification. Voilà qui n'est pas si difficile à concevoir, mais tellement exigeant lorsque l'on tente de le mettre en pratique !

Bordeleau ne voit pas la source de notre difficulté à ne bien connaître le réel social que dans les modèles de la cognition naturelle. Il invite chacune et chacun à faire un examen intérieur en profondeur afin d'évaluer tout à la fois sa capacité d'ouverture, la prégnance de ses préjugés, son aptitude à accepter la discordance, ses capacités de tolérance, etc. Pour notre auteur, une personne qui entreprend de développer ses capacités d'ouverture ou ses habiletés critiques aura probablement plus envie de cheminer sur le long chemin de la vérité que celles et ceux qui s'y refusent.

Bordeleau remarque en outre que plusieurs phénomènes sociaux ont un impact sur la capacité de connaître et de juger des citoyens. Notamment le poids des groupes : nous sommes plus influencés parce ce qui se pense et se vit au sein des groupes auxquels nous appartenons que nous aimons à le croire. Il en va de même pour l'attrait des modes ou des rumeurs auxquels il est souvent bien difficile de résister.

C'est donc sur toute cette base conceptuelle que l'auteur formule son appel à la prise de responsabilité intellectuelle, celle des individus citoyens au premier chef, mais aussi celle des éducateurs et des intellectuels, de même celle des médias. Cela donne un livre intéressant parce qu'il relance avec

suite de la page 11



nuance une très ancienne discussion – la vérité comme entreprise de vertu –, mais avec des moyens conceptuels relativement actuels, principalement l'apport de la psychologie sociale comme on l'a vu.

Il s'agit néanmoins d'un livre qui me laisse sur ma faim. La raison principale tient à deux silences. Je pense d'abord au fait que l'auteur ne parle aucunement de la question de la surcharge que nous vivons tous : surcharge d'activités, surcharge d'informations, surcharge de sollicitations. La question me paraît absolument centrale : comment le citoyen contemporain peut-il se consacrer avec sérieux aux très nombreuses questions de la cité alors qu'on exige toujours plus de lui ou d'elle ? N'est-il pas vrai que dans la société actuelle, on demande de chacun toujours davantage de disponibilité et de concentration au travail ? Il en va de même pour nos affaires personnelles : qui, par exemple, est vraiment très au fait de l'état de ses finances personnelles et de tout ce qui touche sa santé (activité, alimentation, sommeil, environnement immédiat, etc.) tout en pouvant s'acquitter parfaitement de ses obligations en matière d'activités scolaires des enfants ? Sans compter la multiplication des sources électroniques de distraction, Facebook étant la première. Le livre de Bordeleau ne dit rien sur tout cela, ce qui surprend un peu si l'on considère que cette question de la surcharge a été passablement traitée par les neurosciences. Autre silence : il n'y a

Bordeleau ne se pose pas des questions comme celle-ci : comment le citoyen peut-il réfléchir sur les conséquences de son mode de vie alors que depuis très longtemps on déploie tant de moyens narratifs et persuasifs pour donner tellement de sens à la possession d'une voiture ou d'une magnifique maison et que, dans cet incessant travail de communication, on ne cesse de cibler toute une série de mécanismes psychologiques fondamentaux ?

rien dans le livre sur le poids des grandes entreprises dans nos vies et de leurs incessants efforts de communication. Bordeleau ne se pose pas des questions comme celle-ci : comment le citoyen peut-il réfléchir sur les conséquences de son mode de vie alors que depuis très longtemps on déploie tant de moyens narratifs et persuasifs pour donner tellement de sens à la possession d'une voiture ou d'une magnifique maison et que, dans cet incessant travail de com-

munication, on ne cesse de cibler toute une série de mécanismes psychologiques fondamentaux ?

J'ai une dernière réserve au sujet du livre : il a trop souvent un style scolaire, celui des manuels. À maints endroits, on se sent en présence de résumés de lecture et de notes de cours. Le résultat est souvent impersonnel et terne. Et même, par moments, on se dit qu'un effort supplémentaire de

révision aurait été nécessaire (à la p. 122 par exemple, trois phrases débutent par « c'est ainsi ») même si ce n'est pas absolument grave.

Il reste que, face à tous les supposés héritiers des Lumières de ce monde qui nous assurent qu'il suffit de prendre l'habitude de débutsquer les procédés argumentatifs fallacieux des puissants pour qu'en chacune et chacun naisse un citoyen éclairé, un regard qui montre l'ampleur de nos propres limites est nécessaire et utile. ♦

**JEAN-PHILIPPE VIRIOT DURANDAL, ÉMILIE RAYMOND, THIBAUD MOULAERT, MICHÈLE CHARPENTIER (DIR.)
DROITS DE VIEILLIR ET CITOYENNETÉ DES AÎNÉS. POUR UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE**

Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 2016, 404 pages

Quand mes yeux sont tombés sur la publication aux PUQ de l'ouvrage du « Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique » (REIACTIS), je n'ai bien sûr pas boudé mon plaisir. Sollicités par quatre de leurs collègues, une quarantaine de chercheurs et d'enseignants spécialisés en gérontologie sociale ont ici fait le point de leurs travaux. Leurs regards « croisés » ont ainsi permis une lecture diversifiée où « l'approche compréhensive des processus et des représentations est mise en rapport avec l'économie générale des dispositifs et des actions publiques qui encadrent l'avancée en âge dans les sociétés contemporaines. »

Ici, le vieillissement n'est pas considéré comme un simple parcours individuel, mais comme un défi collectif, à gérer autant par les gouvernements que par les citoyens, dans le cadre de la dynamique des divers rapports sociaux. Vieillir n'est pas seulement à définir comme avancer en âge, mais aussi comme un ensemble de droits, à défendre et à promouvoir, d'intégration sociale, économique et politique. Les populations concernées, dans le court terme comme dans un futur plus lointain, doivent s'engager dans des débats et des luttes pour un vieillissement « actif » au service de tous, à tout âge.

Cet ouvrage est en fait une collection de textes en français ou traduits. Il nous permet de faire le point sur le développement disciplinaire de la gérontologie sociale à travers la Francophonie, mais aussi l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et l'Australie. Aucun texte des Amériques, ni de toute l'Afrique, ni de la Russie, ni de l'Allemagne ni de l'Europe de l'Est dans cet ensemble « international ». Dommage. Il confirme aussi que le Canada et le Québec accusent un retard certain des recherches de niveau universitaire, faute de moyens et de volontés politiques ou simplement citoyennes. À quelques exceptions brillantes près, comme



Michèle Charpentier, Anne Quéniart ou Jean-Paul Lavoie, les contributions d'ici sont assez moyennes. Avec même des données non vérifiées et faussées comme dans le texte de Daniel Thomas ! C'est le risque de ce type d'assemblage postérieur à un congrès du REIACTIS : la rareté des compétences comme des subventions ajoute aux contraintes « diplomatiques »...

Cette récollection, bien qu'intelligente et instructive, ne fait pas un ouvrage cohérent et l'interdisciplinarité cède souvent à la confusion des genres et des styles. De plus, manque ici une bibliographie critique plus complète et précise, mieux organisée et sans redondances. Enfin et surtout, on peut regretter l'absence totale de contributions de la part des aînés ou retraités, observés plus qu'impliqués. Ni témoignages, ni analyses directes, alors que les retraités d'expérience n'auraient pas manqué à l'appel à produire des textes originaux et intéressants. Je ne pratique pas ici un plaidoyer pro domo, ne manquant pas d'opportunités ni de sollicitations pour porter une parole et mes réflexions. Je m'inquiète plutôt de cet âgisme inconscient : de quoi et de qui ces auteurs ont-ils peur ? Cela fait aussi partie des « droits de vieillir » et d'une citoyenneté à respecter.

Un catalogue à garder en bibliothèque, comme on consulte un ensemble de références aussi utile qu'inégal et incomplet, en espérant à moyen terme une livraison plus questionnante, plus critique et plus large que l'expertise professorale.

Jean Carette
Professeur retraité et actif de l'UQAM

L'Action NATIONALE



L'Action nationale
s'intéresse à tous les
aspects de vie nationale
depuis un siècle

Abonnez-vous!

actionnationale.quebec

Tarifs 2016-2017

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	85 \$ (73,93 \$ + taxes)	145 \$ (126,11 \$ + taxes)
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	50 \$ (43,49 \$ + taxes)	85 \$ (73,93 \$ + taxes)
Institution	145 \$ (126,11 \$ + taxes)	240 \$ (208,74 \$ + taxes)
Autres pays	150 \$	275 \$
Abonnement PDF	60 \$ (52,18 \$ + taxes)	100 \$ (86,97 \$ + taxes)

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545



UNE MERVEILLE D'ADAPTATION

Robert Laplante

Directeur des Cahiers de lecture

CLAUDE RICHER, PEARL DUVAL, EN
COLLABORATION AVEC CAROLANE
GRENIER

LE CHEVAL CANADIEN. HISTOIRE ET ESPOIR

Québec, Septentrion, 2015, 182 pages

Les défenseurs du patrimoine jouent un rôle essentiel dans la culture. Les passions qu'ils entretiennent portent bien au-delà de la vie qu'ils veulent prolonger pour les objets de leurs passions. Ils luttent contre le temps, certes, mais surtout ils raccordent la mémoire à sa fonction première qui est d'inventer l'avenir. Ainsi faut-il saluer l'initiative de l'Association québécoise du cheval Canadien, qui a suscité la rédaction de ce livre pour célébrer le 350^e anniversaire de l'arrivée sur ce continent des bêtes qui lui donneront sa première race équine. Le cheval Canadien est né en Nouvelle-France.

À l'image de la colonie qui l'accueille, le premier et très modeste contingent de bêtes – moins d'une centaine entre 1665 et 1671 – va faire corps avec son milieu jusqu'à en devenir une expression unique, d'une originalité aussi grande qu'improbable. Placé sous la très belle devise « Nous élevons pour nos enfants les chevaux de nos pères », cette histoire du « petit cheval de fer » comme on aura vite fait de le désigner vaut le détour. Il ne s'agit pas d'un ouvrage savant, les auteures s'en défendent, mais bien d'un récit passionné. La synthèse historique est bien faite, elle montre bien comment de l'isolement géographique d'abord et politique ensuite, se sont affirmées des caractéristiques qui ont donné naissance à une race unique dont les caractères ont fini par se stabiliser et donner un type animal bien défini.

Merveille d'adaptation, la race émergente a aussi largement profité de la passion qu'elle a inspirée aux premiers colons. Le cheval n'est pas seulement une bête utile, il devient symbole d'attachement, objet d'orgueil et de fierté. Il déloge progressivement le bœuf pour les travaux de la terre, est employé au transport au même rythme que se développe la voirie. Contrairement à ce qui se passe dans la France de ses origines, la possession d'un cheval se démocratise rapidement. Et cela aura contribué à la croissance du troupeau. Le destin des bêtes restera intimement lié à celui des humains qui en prennent soin. La Conquête portera un coup dur à la race émergente. Les

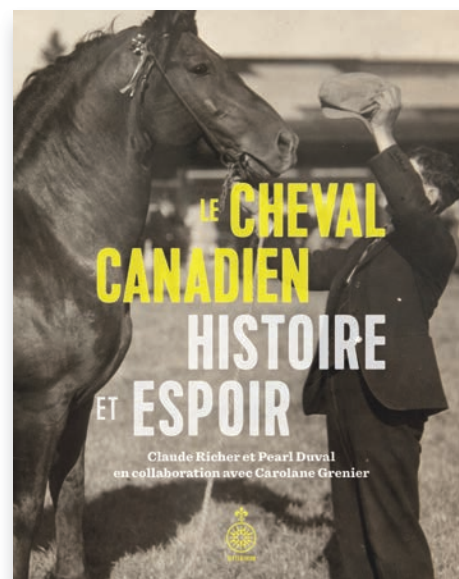
Anglais n'aiment pas le « petit cheval de fer », ils vont lui préférer des bêtes qu'ils importent d'Angleterre, les autorités coloniales n'hésiteront pas à pratiquer à son endroit toutes sortes de mesures de discrimination afin de le reléguer dans la marginalité où ils enferment la colonie. Ce sera peine perdue cependant.

À l'image de la colonie qui l'accueille, le premier et très modeste contingent de bêtes – moins d'une centaine entre 1665 et 1671 – va faire corps avec son milieu jusqu'à en devenir une expression unique, d'une originalité aussi grande qu'improbable.

Les colons tiennent à leurs bêtes, les qualités du cheval ne se démentent pas et lui font très bien supporter la comparaison et la concurrence. Sa popularité deviendra cependant la principale menace qui pèsera sur son destin. Les croisements, la dispersion lente puis de plus en plus rapide sur le continent, en particulier en raison des guerres, l'arrivée et la naissance d'autres races ailleurs en Amérique vont éroder son patrimoine génétique et réduire la masse critique nécessaire à son maintien. Le XIX^e siècle le laisse mal en point. Les interventions des diverses autorités gouvernementales, les efforts des éleveurs qui voudront en maintenir la pérennité, vont certes le garder présent, mais dans une précarité constante. L'industrie du cheval comme les autres, n'en a que pour le profit rapide et le commerce ne s'embarassera guère de préserver ce qui en fait la valeur. L'évolution technologique fera le reste.



Progressivement déclassé pour les transports et les travaux de la ferme, le cheval Canadien subira la condition générale de ses congénères. Relégué dans la sphère du loisir, il subira une nouvelle fois les pressions du commerce où les éleveurs



seront tentés d'en altérer les qualités et la morphologie pour les adapter au goût du jour. Tout au long du XX^e siècle se prolongeront donc les débats entre les tenants de l'intégrité de la race et les autres. Les interventions gouvernementales et les réactions de certains éleveurs qui avaient réussi à lui éviter la disparition au siècle précédent, suffiront à peine à réitérer l'exploit au XX^e siècle. La menace sera constante et les moyens pour la contrer souffriront malheureusement de l'incohérence des interventions politiques et réglementaires et de l'absence de cohésion parmi les éleveurs et leurs associations. C'est la passion et la détermination qui parviendront à garder la race vivante, à lui garder un avenir ouvert.

L'objet du livre est de faire connaître la bête et ceux et celles qui en prennent soin. Il présente les hommes et les femmes qui ont porté et porte toujours le projet de maintenir cette différence, de faire du petit cheval de fer un symbole de fierté et d'appartenance

Ce livre en relate par le menu détail, les manifestations. Le tout est fait sans complaisance même si le propos reste inquiet et quelque peu embarrassé en évoquant le manque de solidarité, l'indifférence plus ou moins coupable des autorités et un laisser-aller déplorable de la part de trop d'éleveurs qui font primer leurs intérêts à court terme sur le développement de l'industrie dans son ensemble.

Ces réserves ne portent cependant pas ombrage à l'objet du livre qui est de faire connaître la bête et ceux et celles qui en prennent soin. Il présente les hommes et les femmes qui ont porté et porte toujours le projet de maintenir cette différence, de faire du petit cheval de fer un symbole de fierté et d'appartenance. Ce livre bien édité fait, noblesse oblige, une large place aux bêtes elles-mêmes dans une abondance de photos qui donne raison aux auteurs : il ne faut pas détruire la beauté du monde ! ♦

LA DURE RÉINVENTION DE L'ÉCOLE

Françoise Bouffière
Orthopédagogue

JEAN-FRANÇOIS ROBERGE
ET SI ON RÉINVENTAIT L'ÉCOLE? CHRONIQUES D'UN PROF IDÉALISTE
Montréal, Éditions Québec Amérique, 2016, 152 pages

NORMAND BAILLARGEON
LA DURE ÉCOLE
Montréal, Leméac, 2016, 184 pages

Voici deux essais qui se prononcent sur ce que devrait être l'école. Ils sont écrits par des auteurs très différents en matière de positionnement politique et d'expériences professionnelles.

Dans le premier essai *Et si on réinventait l'école. Chroniques d'un prof idéaliste*, Jean-François Roberge, porte-parole de la CAQ en matière d'éducation et ancien enseignant, s'intéresse au fonctionnement de l'école dans le but de la rendre plus performante. Pour ce faire, il livre son programme en commençant par sonner l'alarme sur l'état actuel de l'instruction publique: taux de décrochage élevé, faible maîtrise de la lecture, nombre inquiétant d'enseignants qui quittent la profession au cours des cinq premières années de pratique, etc. Suivent une critique des structures du système scolaire actuel et une série de solutions très concrètes pour libérer l'école de ce qui la paralyse. Ce livre n'est dénué ni de bon sens ni de passion. Son auteur a une excellente connaissance du milieu scolaire primaire et secondaire, mais réinvente-t-il l'école, comme il le propose? Je n'en suis pas sûre.

Dans le second essai *La dure école*¹, Normand Baillargeon, anciennement professeur en fondement de l'éducation à l'UQAM, constate lui aussi que «l'école est aujourd'hui au plus bas et qu'il y aura fort à faire pour remonter la pente» (p. 164), mais contrairement au député de la CAQ, il se penche essentiellement sur le «pourquoi» de l'éducation et plaide pour l'émancipation collective dont elle a la responsabilité. Ses propos invitent à la vigilance citoyenne et à la résistance, cette façon de dire non «pour et avec autrui» contre la société de surveillance, contre l'information biaisée et contre

tout ce qui fait de nous des êtres facilement manipulables, parce qu'insuffisamment éduqués, et par conséquent, inaptes à défendre la démocratie. Pour cet intellectuel, si le danger de propagande plane sur les médias, c'est celui de l'endoctrinement qui menace l'instruction publique dès que le système «l'enferme sur elle-même en n'outillant pas suffisamment les jeunes de connaissances solides, d'un vocabulaire commun, d'un sens critique et d'une culture commune qui leur permettraient de prendre part à la grande conversation démocratique.» (p. 8.) Telle est la finalité de l'enseignement pour Normand Baillargeon, alors que pour Jean-François Roberge, elle est d'ordre économique parce qu'en améliorant l'école, on lutte contre la pauvreté et on relance notre économie. L'un prône la transmission de la culture pour échapper à «l'enfermement souvent si lourd, de l'ici et maintenant» (p. 113), tandis que l'autre, plus terre-à-terre, cherche à raviver la flamme des enseignants à coup de réajustements internes «parce qu'en matière d'éducation le Québec ne peut se contenter de la note de passage» (p. 9).

Est-ce une autre structure qui réanimera les passions éteintes? Faut-il judiciariser le statut des enseignants pour leur redonner la vocation?

C'est ainsi que, pour contrer le nivellement qui «a créé une véritable chaîne de médiocrité dans tout notre système scolaire» (p. 23), Jean-François Roberge propose, à chaque fin d'année du primaire comme du secondaire, un examen ministériel sur les matières de base avec des grilles de correction conçues par des enseignants en exercice. Il souhaite l'abolition des cibles inatteignables et effectivement plus nuisibles qu'autre chose.

Il y a de nombreuses idées dans ce livre pour un administrateur et elles plairont sans doute aux parents. Certaines semblent un peu futiles, d'autres, plus substantielles, proposent la transformation du modèle de gouvernances des commissions scolaires qui est, selon l'essayiste, un des facteurs de paralysie du système scolaire. «Il faut laisser les écoles respirer», répète à juste titre le député de Chambly en proposant de transformer les commissions scolaires en «centres régio-



naux aux écoles» qui devraient travailler pour celles-ci, et non

les gérer. «Redonnons le pouvoir aux écoles et à leurs directeurs qui ne sont pas maitres à bord» (p. 35). Un changement de structure pour un autre? Je ne sais pas. On a vu ce que cela donne en santé!

Les élèves en difficultés manquent de ressources, constate-t-il. Certains élèves sont intégrables dans une classe et d'autres ne le sont pas. Fions-nous aux directions d'école pour doser le nombre d'enfants qui peuvent être intégrés dans une classe et faisons davantage confiance aux enseignants quand ceux-ci demandent des services (oui, mais encore faut-il que les services suivent!) Et surtout, encadrons les enseignants qui ne sont pas à la hauteur de la tâche. Pour ce faire, Jean-François Roberge livre un vibrant plaidoyer pour la création d'un ordre des enseignants, organisme neutre, extérieur à l'école, travaillant «en amont du processus d'embauche, à l'extérieur du cadre syndical patronal» et qui aurait le pouvoir d'imposer des mesures disciplinaires si nécessaire (p. 39).

L'auteur, très conscient de l'opposition des syndicats à cette idée, l'est-il suffisamment de celle des enseignants? Est-ce une autre structure qui réanimera les passions éteintes? Faut-il judiciariser le statut des enseignants pour leur redonner la vocation? Je ne le crois pas. Il faut comprendre que le député de Chambly a pour modèle le souvenir d'un ancien enseignant dépeint, comme étant un guide, un homme engagé qui dirige les activités d'un groupe parascolaire et qui sait «exciter les neurones de ses élèves», les captiver, etc. Ce modèle est animé par la passion. Puisque c'est la passion qu'il faut sauver, le député de Chambly, qui admet avoir rencontré beaucoup de pro-

¹ Je ne retiendrai ici que les propos sur l'éducation, propos condensés dans le deuxième chapitre du livre «Philosophie de l'éducation»; le premier chapitre de *La dure école* étant consacré à une critique des médias qui, comme l'école, ont la responsabilité de former la pensée citoyenne.

LA DURE RÉINVENTION DE L'ÉCOLE

suite de la page 15



fesseurs motivés, condamne vivement, «ceux qui ne sont carrément pas à leur place, tous ceux qui se sont éteints au fil des ans en refusant de se mettre à niveau» (p. 39). Impute-t-il l'échec des élèves à ceux qui ont perdu la foi? Et si oui, pourquoi l'ont-ils perdu?

Jean-François Roberge se contente de nous rappeler que la réussite de l'élève passe par la création du lien affectif avec son enseignant, par la connaissance des programmes et les techniques pédagogiques éprouvées (p. 87). Cela va de soi, mais quelle est la nature de ce lien? Le sentiment de compétence de l'élève et celui du professeur sont intimement liés et c'est, selon moi, autour de lui que se tisse le fameux lien affectif. Il serait donc important de s'interroger sur ce qui crée le sentiment de compétence et sur ce qui le défait plutôt que miser sur des changements structurels pour ressusciter cette fameuse passion qui se meure dans nos écoles et que les *Chroniques d'un prof idéaliste* déplorent. Cette passion de l'enseignement ou cette vocation peut-elle être pensée en corrélation avec la tâche et les conditions d'enseignement? Il me semble qu'un professeur débordé peut se sentir vite impuissant et perdre la flamme qui l'habitait.

Jean-François Roberge fait une série de recommandations sur la nécessité de doter les élèves d'une bonne culture générale, de leur apprendre à penser, de les ouvrir au monde. En cela, il rejoint la pensée de Normand Baillargeon.

Jean-François Roberge fait une série de recommandations sur la nécessité de doter les élèves d'une bonne culture générale, de leur apprendre à penser, de les ouvrir au monde. En cela, il rejoint la pensée de Normand Baillargeon. Le lecteur trouvera dans le meilleur de *La dure école* de Normand Baillargeon, cette même préoccupation d'ouverture. Oui, l'école est fermée sur elle-même. Puisqu'il s'agit de produire des citoyens ouverts au monde tout en étant résistants à tous les préjugés qui naissent de l'absence de connaissance, l'universitaire valorise un projet pédagogique qui a le mérite de s'intéresser aux types de savoirs qui permettent une réelle transmission de la culture et un sens critique. Il réclame «un accroissement qualitatif de l'éducation scientifique donnée au plus grand nombre possible de gens, une compréhension des principes et des méthodes de la science» (p. 125) et insiste sur l'importance du vocabulaire commun. En mathématiques, il plaide pour une lutte contre la «mathophobie» afin de donner à chacun «une connaissance des mathématiques permettant de comprendre toutes ces données chiffrées, ces tableaux, ces sondages et autres dont

nous sommes désormais constamment bombardés» (p. 127), le but étant toujours la création d'un réflexe d'autodéfense intellectuelle. La littérature et les autres arts ne sont pas en reste, l'auteur reconnaissant l'importance de l'imagination.

Réinventer l'école me semble être d'abord une question d'ordre pédagogique. Comment aider l'autre à apprendre? Normand Baillargeon y répond à sa façon par une virulente critique de la réforme de 1999 appelée «Renouveau pédagogique». La réforme n'a pas tenu compte, selon lui, des recherches sur l'apprentissage qui «pointent vers une centration sur l'enseignant plutôt que sur l'élève et vers la transmission progressive et directe des savoirs hiérarchiquement organisés» (p. 129). L'universitaire rappelle, en citant Platon, qu'il faut du savoir pour apprendre et il est évident que le pas-à-pas a donné de bons résultats, ne serait-ce que parce qu'il permet aux élèves un contrôle sur leurs apprentissages. On comprend que l'essayiste reproche l'appui sur les théories les plus radicales du socioconstructivisme au détriment des théories du cognitivisme. J'espère cependant qu'il est bien conscient qu'instaurer, c'est aussi mobiliser les élèves dans un agir créateur, collectif ou individuel. La réforme a apporté un certain renouveau de ce côté en instituant une pédagogie de projet capable de motiver les élèves. Elle a habitué les jeunes à faire des liens et ouvert les esprits, même si l'essayiste l'accuse à juste titre de «favoriser les enfants qui ont déjà acquis, à la maison, hors de l'école, nombre des prérequis qui permettent d'y fonctionner efficacement» (p. 167). Il est vrai que les professeurs comme les parents ont dû fermer les yeux sur le vocabulaire détestable du socioconstructivisme et son jargon qui complexifie tout pour ne rien dire. Pas facile de réinventer l'école! Et si on impliquait davantage les enseignants, si on les consultait davantage? C'est l'avis de Normand Baillargeon et le mien. Les enseignants font l'école, ils en sont les artisans et méritent qu'on respecte leur autonomie professionnelle, ne serait-ce que parce qu'ils savent ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Il est vrai que les professeurs comme les parents ont dû fermer les yeux sur le vocabulaire détestable du socioconstructivisme et son jargon qui complexifie tout pour ne rien dire. Pas facile de réinventer l'école! Et si on impliquait davantage les enseignants, si on les consultait davantage?

S'il y a une chose sur laquelle les auteurs de ces deux essais sont d'accord, c'est qu'il faut absolument améliorer la formation des enseignants et j'ajouterais, en commençant par mieux les sélectionner. Jean-François Roberge insiste sur la formation continue et Normand Baillargeon réclame un renforcement de la formation des maîtres et une longue fréquentation des pédagogues du passé. Seule une formation digne de ce nom imposera, je crois, le respect de la profession et l'autonomie des enseignants. ♦



L'Action nationale reçoit vos dons à titre d'organisme d'éducation politique et remet des reçus pour fins fiscales chaque année.

L'esprit critique et les croyances

DANIEL BARIL ET NORMAN BAILLARGEON (DIR.)
**LA FACE CACHÉE DU COURS ÉTHIQUE ET
 CULTURE RELIGIEUSE**

Montréal, Leméac, 2016, 296 pages

Le cours Éthique et culture religieuse a huit ans. Huit ans déjà depuis qu'il a supplanté au Québec l'enseignement moral et l'enseignement religieux confessionnel, catholique et protestant. À l'occasion de cet anniversaire, Baril et Baillargeon ont décidé de passer le cours au crible de la pensée critique. Et se donnent pour tâche d'en révéler les lacunes principales, depuis sa conception jusqu'à son implantation et son enseignement. Ils se font ainsi les rapporteurs des nombreuses critiques que le cours – obligatoire selon la loi sur l'enseignement public – soulèverait, principalement auprès des parents et des enseignants.

Pour mener à bien cet examen, ils font appel à de nombreux contributeurs issus de milieux variés (philosophie, théologie, informatique, histoire, journalisme, éducation, etc.). Tous s'accordent sur un point : dans sa mouture actuelle, le cours ne remplit pas les objectifs qui lui ont été fixés sur la question du vivre-ensemble. Plusieurs affirment qu'au contraire, il contribuerait à creuser les différences entre les individus et diluerait la culture majoritaire dans les particularismes religieux, servant ainsi des intentions politiques cachées en faveur du multiculturalisme canadien.

Chaque collaborateur révèle plus précisément les différents aspects conflictuels que le cours recèle, au premier rang desquels un prosélytisme latent, qui se situe aux antipodes de la posture de laïcité dont se revendique clairement l'ensemble des auteurs. Le cours favoriserait ainsi les stéréotypes, la discrimination (notamment envers les femmes) et la stigmatisation sur la base de critères religieux. Il passerait complètement sous silence les autres convictions telles que l'athéisme et l'agnosticisme, faisant plus volontiers la part belle aux fausses vérités et au relativisme culturel religieux. Autant d'éléments que les auteurs jugent incompatibles avec le



développement d'un esprit critique et rationnel. Et surtout, ce cours pourrait se révéler très dangereux pour des jeunes enfants, incapables de faire la différence entre faits historiques, connaissances, mythes et légendes.

Les propos des auteurs se rejoignent sur le paradoxe suivant : comment l'école peut-elle continuer à promouvoir l'esprit critique alors que le cours d'ECR écarte sciemment toute critique des religions ? Bref, si ce cours trouvait un accueil favorable, parfois à la limite de la complaisance, dans les derniers essais sur le sujet, ce n'est désormais plus le cas ! Et si cet essai collectif oscille entre critique du cours (plus ou moins constructive) et pamphlet anti-religion, il offre toutefois l'avantage de proposer une réflexion nourrie sur la nature et la complexité des savoirs scientifiques et philosophiques d'une part, et des croyances religieuses de l'autre. Il soulève également la nécessité de réviser ce cours qui n'aurait jamais été évalué depuis son implantation. Un récent jugement de la Cour suprême qui confortait le collège Loyola dans sa volonté d'adapter le programme constitue une preuve supplémentaire du besoin de remanier ce cours...

À suivre, donc. Et de près.

Marjorie Vidal

Docteure en éducation sociale

Le plus beau métier du monde

NORMAND BAILLARGEON
ENSEIGNER AU QUÉBEC
 Montréal, VLB éditeur, 2016, 121 pages

Ce livre, écrit par l'ancien professeur en sciences de l'éducation à l'UQAM, s'adresse aux futurs enseignants. Toute personne intéressée par l'enseignement y trouvera cependant son compte. Personnellement, à la retraite depuis dix ans déjà, je me suis surprise à voir écrit noir sur blanc ce que j'avais vécu pendant des années. Les propos et conseils sont justes, accrochés solidement à la réalité quotidienne de l'enseignement. Si pragmatiques soient-ils, ils n'effacent ni la beauté de la profession, ni sa noble fonction, ni l'idéal de ceux qui la pratiquent ou s'apprêtent à le faire.

Normand Baillargeon a eu l'heureuse idée de ne pas écrire ce livre seul. Il a su s'accompagner d'une équipe d'enseignants de tous horizons, préscolaire, primaire, secondaire, adaptation scolaire. Ces vingt-deux enseignants et enseignantes témoignent de leurs expériences dans des vignettes insérées au fil de l'ouvrage. Leurs écrits traduisent tantôt un moment magique vécu en classe, tantôt la nécessité de la vie d'équipe, ou encore la rencontre avec les parents, les coups durs autant que la difficulté de rentrer dans la profession et les effets de la précarité.

L'essai, en trois chapitres, se déroule en suivant trois grands moments de la profession. Le premier, « Où l'idéal m'appelle en ouvrant ses bras de roses » traite de ce moment où l'on choisit la profession et sa formation, soit cette période où le futur enseignant est porté par l'idéal qui l'anime et où il est pourtant nécessaire de faire la différence entre vraies et fausses motivations. Le second, soit « l'épreuve du réel », aborde autant les difficultés de l'entrée dans la profession que celles de la pratique du métier tandis que le troisième : « le dur désir de durer » aborde l'art de rester un enseignant heureux et compétent.



En plus de nous parler de Platon, comme l'auteur en a l'habitude, l'essai est une occasion de montrer comment l'enseignement se trouve « à un carrefour très particulier où se croisent un métier, une profession et une vocation » (p. 17). L'auteur ose se remettre en question et réfléchir à la formation des maîtres, en plus de réfléchir à l'équilibre entre savoir pédagogique et savoir disciplinaire, comme à la nécessité du perfectionnement. Jean-François Roberge, auteur de *Et si on réinventait l'école*, sera heureux d'entendre parler du nécessaire perfectionnement, mais également du triste recours massif aux suppléants.

Voilà enfin un livre qui décrit la profession enseignante sous toutes ses facettes, petits bonheurs et sérieuses difficultés qui mènent parfois vers une réorientation professionnelle quand le moral n'est plus là. J'ai aimé les pages 56 à 66 qui prennent le temps d'analyser les nombreuses causes de la désertion professionnelle, dont le nombre et la complexification des tâches.

Futurs enseignants : lisez absolument cette publication pour être mieux préparé à votre rôle qui demeure celui de passeur du savoir.

Françoise Bouffière

Orthopédagogue

STATUAIRE IN SITU

Peggy Roquigny

Professeure associée, sciences humaines, UQTR

ÉDITH PRÉSENT

PRÉSERVATION DES OBJETS RELIGIEUX. LA STATUAIRE RELIGIEUSE EN PLÂTRE AU QUÉBEC

Québec, Presses de l'Université
du Québec, collection Nouveaux
patrimoines, 2016, 130 pages

Depuis plusieurs décennies, la transformation de la pratique religieuse chrétienne au Québec comme en Occident pose la question de la sauvegarde de ce qui devient alors un patrimoine. Selon Édith Prément, préserver le patrimoine immobilier est un enjeu d'actualité auquel la population québécoise est conscientisée : conversions, ventes et destructions d'églises font régulièrement les manchettes. Par contre, nous sommes collectivement moins sensibles à l'avenir des objets liturgiques et ornementaux éparpillés dès qu'une fabrique paroissiale s'en sépare parce qu'ils semblent désormais inutiles ou que l'église qui les abrite est désacralisée. Effectivement, si la réforme liturgique de Vatican II (1962) a mené à l'abandon progressif d'objets liturgiques rendus obsolètes, la perte de ce patrimoine s'accélère à mesure que les autorités religieuses du XXI^e siècle se délestent de leurs églises.

Entre 2009 et 2013, la Société des Musées du Québec et le Conseil du patrimoine religieux du Québec lancent donc une vaste opération d'inventaire du patrimoine mobilier encore situé dans les églises (in situ) québécoises. Travaillant à cet inventaire, Édith Prément constate l'ampleur de ce que les Québécois, pris dans leur besoin collectif de se distancer d'une religion longtemps omniprésente, sont en train de perdre, insensiblement, de leur identité socioculturelle. Parmi ces objets dont la connaissance et le sens s'envolent au gré de la désaffection religieuse et de la désaffectation des églises, il y a ces statues en plâtre qui, dans une église au décor sobre ou chargé, attirent invariablement l'œil de celui qui y pénètre, quels que soient ses motifs et ses convictions religieuses. Édith Prément est décidée. Elle fera connaître et reconnaître les statues religieuses en plâtre comme des œuvres d'art dignes de patrimonialisation et de muséalisation in situ et non comme de simples objets sériels.

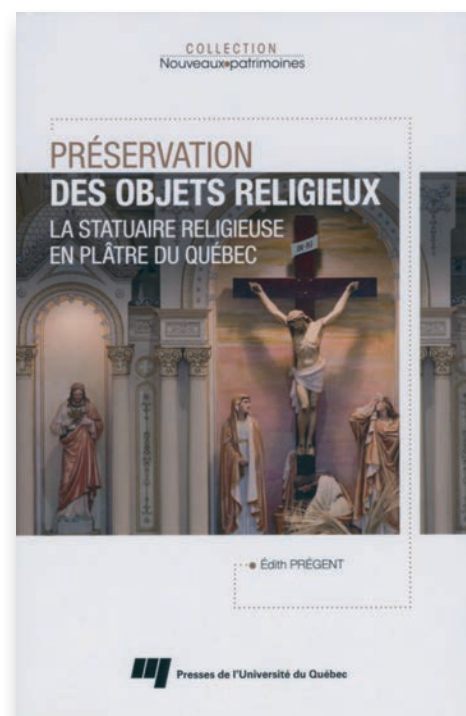
Dans cette monographie scientifique tirée de son mémoire de maîtrise en histoire de l'art, elle se penche plus spécifiquement sur la production de l'atelier T. Carli-Petrucchi

(1867-1965) qui, par sa longévité, couvre l'âge d'or québécois de la production de statues religieuses en plâtre. Si l'auteure précise que l'atelier a vendu des statues partout au Québec, elle se concentre sur le patrimoine de la Montérégie, exception faite de l'oratoire Saint-Joseph. D'ailleurs, les six statues sélectionnées par Édith Prément à titre d'étude de cas sont toutes des œuvres originales (ni repeintes ni réparées, toutes in situ et issues des ateliers Petrucci et T. Carli avant ou après leur association) situées dans cette région. Cet ouvrage ne peut donc être considéré comme une histoire de la statuaire religieuse en plâtre du Québec dans son entier. Par contre, il expose bel et bien pour le Québec la valeur de ce patrimoine dans le contexte de l'histoire de l'art et des pratiques patrimoniales et muséales québécoises.

**Édith Prément est décidée. Elle
fera connaître et reconnaître
les statues religieuses en plâtre
comme des œuvres d'art dignes de
patrimonialisation et de muséalisation
in situ et non comme de simples
objets sériels.**

Consacrée à l'histoire de cette forme de statuaire, la première partie du livre (la plus longue) explore d'abord les origines et les facteurs qui ont favorisé l'essor de cet art au Québec dès le milieu du XIX^e siècle : la multiplication des paroisses combinée à la première vague d'immigration italienne. L'auteure démontre ensuite la valeur artistique de ces statues, celles de T. Carli-Petrucchi en l'occurrence. Effectivement, les collaborations contractuelles entre l'atelier T. Carli et des artistes renommés, l'usage variable de pigments, les colorations plus ou moins nuancées, l'application optionnelle de feuille d'or ou d'argent, le style jésuite puis sulpicien, sont autant d'éléments qui confèrent un caractère unique aux œuvres réalisées sur le supportériel qu'est le moulage.

L'atelier T. Carli-Petrucchi excelle dans cette individualisation des œuvres, ce qui favorise son expansion. En fait, selon Édith Prément, le succès de cet atelier dont elle retrace l'histoire dépend non seulement du savoir-faire et du talent des immigrants de la communauté italienne, mais aussi des liens durables tissés avec des mécènes comme Lawrence Alexander Wilson. Celui-ci « finance en grande partie la construction



et la décoration de nombreuses églises, tant à Montréal que dans la région de Vaudreuil-Soulanges» (p. 56) au bénéfice de l'atelier T. Carli-Petrucchi qui voit les commandes se multiplier. La chercheuse y voit « l'exemple parfait de cette évolution du goût de l'époque et de ce désir de modernité » (p. 56).

Certes, l'art de la statuaire en plâtre façonne le décor religieux de tout Vaudreuil-Soulanges. Mais les fabriques choisissaient-elles librement leur atelier ou devaient-elles adopter l'attachement de leur mécène au travail de T. Carli-Petrucchi ? Est-ce le goût de l'époque ou celui d'un homme ? C'est le seul moment dans le livre où il me semble que la position d'Édith Prément aurait profité d'exemples tirés d'autres régions du Québec sans se lancer dans une démarche comparative exhaustive pour autant. Cela dit, Édith Prément ne peut guère compter sur l'historiographie à cet égard. Comme elle l'explique, l'histoire de l'art québécoise a longtemps ignoré la statuaire religieuse québécoise. Et même si les années 1970-1980 ont vu une certaine reconnaissance de cette forme artistique, les études exhaustives et spécifiques du sujet n'ont pas suivi pour autant. Que ces statues en plâtre soient entièrement ou partiellement représentatives des goûts de toute une époque, Édith Prément atteint cependant son objectif : démontrer leur valeur esthétique et artistique.

Ceci l'amène, en deuxième partie, à considérer la valeur patrimoniale de ces œuvres d'art. Comprenant la notion de patrimonialisation comme « un discours entre un objet, des acteurs, des citoyens et des experts » (p. 72), elle fait valoir que ce sont les principes de patrimoine de proximité et de *significativité* qui, appuyés sur la collectivité et sa mémoire, confèrent aux statues religieuses en plâtre toute leur valeur patrimoniale. Elle démontre ainsi l'importance

suite de la page 18

**S'inspirant de l'initiative de l'oratoire Saint-Joseph,
l'auteure propose l'exploration d'une piste:
considérer le lieu de culte – et son contenu mobilier
– comme une «œuvre totale»**

de la conservation in situ, dans l'espace humain et matériel dans lequel la statue a trouvé sa place, pour que l'œuvre patrimonialisée préserve tout son sens.

La dernière partie expose les principes de la muséalisation pour mieux s'interroger sur la valeur muséale de ces œuvres lorsque sorties de leur écosystème pour être conservées dans des musées. Dans un contexte où de nombreuses statues dorment dans les réserves des musées sans avoir fait l'objet d'une documentation appropriée avant d'être sorties de leur milieu, les privant ainsi en grande partie de leur signification et donc de leur valeur muséale; dans un contexte où le processus de patrimonialisation, condition nécessaire, mais non suffisante à la muséalisation, est encore peu avancé pour les pièces encore situées dans leur lieu d'origine; dans un contexte où la loi québécoise charge les collectivités locales d'identifier et de valoriser leur patrimoine sans pour autant leur en donner les moyens (alors que l'expertise est indispensable dans une perspective de muséalisation), la muséalisation est aussi problématique que la valeur muséale est évidente.

S'inspirant de l'initiative de l'oratoire Saint-Joseph, l'auteure propose l'exploration d'une piste: considérer le lieu de culte – et son contenu mobilier – comme une «œuvre totale» (p. 120). Mais même cette avenue n'est pas sans difficulté lorsque le lieu et ses œuvres remplissent encore leur fonction d'usage auprès des fidèles. Si, comme l'auteure le souligne, cet enjeu pose des questions spécifiques au patrimoine religieux, ce dilemme entre le maintien de l'usage ou la réification pour fin de préservation d'un élément de culture dans sa matérialité et son immatérialité est universel. En ce sens, les problématiques soulevées par Édith Prigent interpellent un public averti intéressé par le patrimoine religieux mobilier, le sien éventuellement, mais aussi tous les fervents de patrimoine culturel, matériel et immatériel. ❖

FIGURE 5

Détail du chœur de la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil.



Photo: Normand Rajotte, Conseil montréalais de la culture et des communications, 2010.

LISE PAYETTE

LE SENS DU DEVOIR

Montréal, Québec-Amérique, 2016, 326 pages

Les gens qui aimaient lire Lise Payette dans *Le Devoir* des années 2007 à 2016, ou simplement ceux qui aiment le style et la pensée de l'ancienne ministre péquiste, liront ou reliront avec plaisir cette centaine de chroniques qui couvre presque une dizaine d'années de la vie politique québécoise. La couverture est cependant très inégale; en 2007 il n'y a qu'une seule chronique, celle du 23 novembre, qui parle des débuts de la carrière de chroniqueuse de madame Payette à l'hebdomadaire de la rue Saint Jacques. La dame avait quitté *Le Journal de Montréal* pour des raisons idéologiques: elle refusait de franchir les piquets de grèves que des travailleurs du *Journal* avaient dressés devant l'entreprise.

Curieusement, l'année 2010 ne comprend que deux chroniques. Puis à partir de 2011 la production est plus fournie, les années 2014 et 2015 étant les plus abondantes, avec environ 25 chroniques. L'année 2016 s'est terminée brutalement avec son départ soudain du *Devoir*. Madame Payette semble être une habituée des divorces orageux avec ses employeurs. En introduction elle donne sa version de la raison du bris de son lien avec *Le Devoir*, en déplorant le silence de son directeur, monsieur Myles. J'ai pourtant un souvenir très clair d'une lettre dans laquelle le directeur du journal expliquait le pourquoi du contentieux avec sa chroniqueuse. On retiendra que la mésentente entre les deux protagonistes du conflit tournait autour d'une chronique qui

concernait Gaétan Barrette, l'actuel ministre québécois de la santé.

En ce qui concerne les chroniques en question, que dire? Une centaine, c'est pas rien, tant de thèmes abordés, de façon évidemment très sommaire. On y parle bien sûr de condition féminine, de machisme, du pouvoir, mais aussi des printemps arabes, du couple royal et même de l'expérience autogestionnaire de l'entreprise Tricofil, dans les années 1970 au Québec. Tantôt sur le ton d'une mère supérieure qui distribue ses conseils ou ses reproches, tantôt en Robin des bois défendant les plus opprimés. Un brin démagogue parfois; elle n'hésite pas, par exemple, à recourir au cliché hyper galvaudé du fameux 1 % de riches dont les privilèges ne sont jamais remis en question (p. 276). Elle laisse aussi beaucoup parler la militante indépendantiste. On lira avec beaucoup d'intérêt la dernière chronique, datée du 29 avril 2016, à la page 319 du recueil et intitulée «Docteur, êtes-vous malade?». Ces trois pages sont la cause du départ de madame Payette du journal *Le Devoir*.

Nul doute que l'ancienne ministre de René Lévesque avait un style corrosif qui pouvait ne pas plaire à tout le monde. Est-ce que cela justifiait cette séparation dramatique avec son ancien journal? Chacun jugera...

D.G.





MONIQUE F. LEROUX
(EN COLLABORATION AVEC BENOIT GIGNAC)
MA VIE EN MOUVEMENT. L'HISTOIRE
DE LA PREMIÈRE FEMME À LA TÊTE DU
MOUVEMENT DESJARDINS
Montréal, Les Éditions Transcontinental, collection
Les Affaires, 318 pages

A moins de vivre dans une bulle, il est impossible d'ignorer les critiques publiques émises par Claude Béland, ex-président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, à l'encontre de la gouvernance et des orientations de Monique Leroux qui a piloté l'institution coopérative de 2008 jusqu'au printemps dernier.

Le Mouvement Desjardins ne ressemble à rien d'autre. Avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, Desjardins constitue le pivot du système financier québécois¹. Et avec ses conseils d'administration longtemps bénévoles et ses assemblées de membres coopérateurs, Desjardins forme une école de démocratie participative. De par ses origines, ses objectifs et son implantation, Desjardins est au cœur d'une communauté nationale où les impératifs de l'intérêt général ont encore la capacité de faire barrière à la domination du marché, du chacun pour soi et du renoncement.

En mars dernier, en entrevue au réseau RDI, Claude Béland attribuait la fermeture en cascade de 200 caisses et de points de service depuis 2010 par l'idée que «les caisses d'aujourd'hui sont faites pour les riches». En 2015, M. Béland affirmait que Desjardins avait «perdu son âme» en se concentrant sur des objectifs financiers de rentabilité maximale. Et à l'heure du grand débat sur les inégalités, la critique de Claude Béland s'est fait entendre sur le thème ultra-délicat de la rémunération des hauts dirigeants. «Lorsque j'étais en poste, 20 fois le salaire du plus bas salarié était la norme. Aujourd'hui, nous avons des ratios de 180 fois et jusqu'à 300 fois le salaire des employés», a-t-il dit au journal *Le Nouvelliste* alors que les membres coopérateurs de la région de Trois-Rivières s'interrogeaient sur la rémunération globale de Monique Leroux (1,8 M\$ en 2009, 3,34 M\$ en 2012, 3,9 M\$ en 2015).

¹ Les grandes institutions financières québécoises ne sont pas achetables, aimait à dire Jacques Parizeau. Desjardins l'est encore moins, puisqu'elle appartient à ses membres. Si ce n'était de sa formule coopérative, Desjardins constituerait une belle cible d'acquisition puisqu'elle capte la moitié des dépôts des particuliers au Québec. Dans son livre *La dépossession tranquille* (Michel Brûlé, Montréal, 2012), Richard Le Hir évoque la possibilité que Desjardins se transforme éventuellement en banque cotée en Bourse. En conséquence, écrit-il, «Desjardins passe sous contrôle fédéral et puis Desjardins passe sous le contrôle de Power [Corporation]», écrit-il. Ce scénario, l'équivalent d'un coup d'État économique, n'est pas réalisable en l'état actuel des rapports de force politiques.

DIRECTIONS DU

Jean-François
Étudiant à la maîtrise

Claude Béland et Monique Leroux ont récemment publié leur autobiographie. En les lisant en parallèle, on constate que ces personnalités représentent des facettes très différentes du Québec actuel.

Les médias ont fait écho à la plus récente, celle de Monique Leroux, en raison de... ses reproches à l'endroit de Claude Béland, lequel n'aurait pas dû, selon elle, se prononcer publiquement sur les enjeux touchant Desjardins.

«Qui je suis ou qui sont quelques personnes pour pouvoir prétendre que Desjardins doit être telle chose? Lorsqu'on croit au modèle coopératif, il faut en accepter la légitimité de la majorité», s'est demandée Monique Leroux dans le cadre d'une entrevue qui annonçait la sortie son livre.

Qu'est-ce à dire? Que Claude Béland devrait passer son temps à lire des romans policiers, à cultiver ses tomates et à fréquenter les irrésistibles petits restos du non moins irrésistible Plateau? Pas tout à fait, puisqu'un ancien président du Mouvement peut quand même intervenir... mais à la condition de le faire à l'intérieur des cercles dirigeants. «Nous avons invité M. Béland à discuter avec les instances de Desjardins. Il a préféré poursuivre ses interventions à travers les médias [...] Pour plusieurs, cette attitude était contraire à l'esprit coopératif, qui met de l'avant le dialogue constructif entre les parties prenantes de la coopérative», signale Monique Leroux dans son autobiographie.

Écrit en collaboration avec l'écrivain professionnel Benoit Gignac², son livre évite ces sujets à la Claude Béland qui font des vagues comme les inégalités, l'avenir politique du Québec, l'usage de langue française ou toute question sociale portant à la contestation. On n'y trouve aucune réflexion concernant l'avenir du Québec économique et de sa métropole comme centre financier. Ainsi, pas une ligne sur le projet actuel de création d'une commission fédérale des valeurs mobilières qui achèverait la satellisation de Montréal au profit de Toronto; pas une ligne sur la lente agonie de la Bourse de Montréal, graduellement dépouillée de sa force de frappe en produits de dérivés au bénéfice de la Bourse de Toronto.

Monique Leroux préfère les sujets dignes des belles publicités qui font du bien tels les louables efforts de Desjardins en développement durable ou l'implication non moins méritoire du Mouvement dans des sommets internationaux de coopératives. L'ex-présidente est à son mieux lorsqu'elle donne ses trucs en gestion, par exemple, le fait d'encourager la participation des gestionnaires à l'intérieur de balises délimitées³; la mobilisation des équipes de travail par une communication efficace; l'importance pour les gestionnaires d'être toujours conscients des impacts de leurs décisions, etc.

Au final, l'autobiographie de Monique Leroux confirme une (autre) récente critique de Claude Béland: le Mouvement Desjardins ne joue plus sur la patinoire des questions sociales et politiques. «Je doute que Mme Leroux puisse présenter un mémoire sur une question politique», avait-il affirmé en entrevue à *RDI Économie*.

² Fils du chanteur et acteur Fernand Gignac dont il a écrit la biographie, Benoit Gignac est un biographe accompli (la famille des trois ex-premiers ministres Johnson, l'ex-maire Jean Drapeau, les artistes du showbiz Michel Louvain et Michèle Richard, le caïd Lucien Rivard). Benoit Gignac est incidemment créateur d'une série de romans policiers mettant en vedette un sergent-détective du SPVM du nom de Maurice Leblanc, le nom du créateur d'Arsène Lupin.

³ Lorsque «certains refusent de se rallier à une décision prise en collégialité, il faut parfois leur demander de partir – même s'ils sont compétents – pour le bien de l'équipe et de l'entreprise».

U MOUVEMENT

çois Barbe
e en histoire, UQAM

Pour sa part, l'autobiographie de Claude Béland recèle une tout autre vision de la direction et de la nature du Mouvement Desjardins. Publié en 2015, son livre se déroule sur un registre radicalement différent de celui de Monique Leroux, car il présente Desjardins comme étant «au service de la nation» et aborde (bien que trop rapidement) les débats politiques et sociaux auxquels l'institution coopérative a participé à une époque où le Québec était en ébullition.

Son récit commence avec l'achat des activités québécoises de la Brink's par Desjardins en 1986⁴. La transaction évoque, chez Claude Béland, «une douce revanche». Elle évoque aussi en lui quelque chose de puissant, qui donne une clé de sa vision du mouvement coopératif: «je prends de nouveau conscience de la force réelle du regroupement coopératif. Par cette transaction, les caisses deviennent propriétaires d'une importante firme de transport de numéraires qui fournira un service essentiel au prix coûtant, sans recherche de profit sur leurs propres opérations [...] Une belle leçon à retenir».

Paraphrasant un journaliste du *Devoir*, Claude Béland dit avoir été conscient que la présidence de Desjardins est dotée d'une «autorité morale, sociale et politique dans son sens le plus large». Une autorité qu'il n'hésitera pas à utiliser, à l'interne comme à l'externe.

À l'interne, comme lors d'un processus de «réingénierie» du Mouvement qu'il a chapeauté pendant treize ans. La réingénierie a suscité un grand mouvement de centralisation des pouvoirs, car il fallait augmenter le ratio de productivité afin de pouvoir concurrencer les banques. L'autorité morale du président a alors facilité ce passage présenté comme le fruit du passage d'une culture autonomiste à une culture de solidarité. Toutefois, Claude Béland ne

donne pas de précisions sur les impacts de la réingénierie: comment les regroupements de caisses ont-ils été décidés? Quels ont été les impacts en région? Les employés éliminés ont-ils été récupérés dans d'autres entités de Desjardins?

Les lecteurs de *L'Action nationale* seront sans doute curieux d'en savoir davantage sur ce que Claude Béland appelle ses «activités parallèles».

Dans le climat d'effervescence politique de la fin des années quatre-vingt et qui atteint son point d'orgue lors du deuxième référendum de 1995, le président de Desjardins acquiert une dimension nationale inégalée en s'impliquant dans des activités ayant un impact politique déterminant.

Sa participation à la commission Bélanger-Campeau en fait un incontournable. Claude Béland cite un sondage interne mené en 1990 auprès de dirigeants de caisses. L'indépendance comme solution exclusive recueille l'assentiment de 10 % des répondants. «En bon Québécois, commente-t-il, ils espèrent que le gouvernement fédéral consente à reconnaître le Québec comme société distincte et qu'il agisse en conséquence. Ce qui éviterait l'effort de l'indépendance».

L'indépendance est toutefois débattue comme jamais, à l'intérieur de la Commission comme dans la société. Claude Béland raconte avoir été menacé de mort après avoir «applaudi» aux



CLAUDE BÉLAND
**UNE CARRIÈRE AU SERVICE DU
COOPÉRATISME**

Montréal, Fides, 2015, 276 pages

conclusions du rapport Allaire et estime que «les fabricateurs de peur» ont finalement «triomphé».

La commission Bélanger-Campeau a-t-elle été une occasion ratée de faire l'indépendance? Lorsque Claude Béland déclare le jour de la publication du rapport de la commission qu'on y trouve «un buffet froid où tout le monde prend ce qu'il veut», est-ce là une «capitulation» comme le prétend Pierre Dubuc de *L'Aut' Journal*?

Jusqu'à quel point et jusqu'où le président d'une institution financière pouvait-il accompagner la nation dans un cheminement difficile? Lors de l'épisode Bélanger-Campeau, l'institution Desjardins tanguait dangereusement, comme l'esquisse Jean-Pierre Girard dans sa biographie de Claude Béland. Toutefois, Desjardins arrive à un consensus suffisant pour déposer un mémoire à la commission Bélanger-Campeau qui reconnaît le Québec comme communauté nationale distincte, devant décider seule de son avenir (sans «l'acceptation de la majorité de ceux qui forment le pacte canadien actuel»), devant avoir le contrôle de ses leviers économiques, sociaux, législatifs, administratifs et fiscaux. Claude Béland ajoute que ce mémoire envisageait divers scénarios politiques possibles. Il n'en évoque qu'un seul – et à ce titre, il semble être celui qu'il préfère – à savoir la création d'une confédération dont les dirigeants seraient des délégués nommés par les États membres. «Ainsi, l'organisme central n'a aucune autorité sur les citoyens».

La lecture en parallèle des autobiographies de Monique Leroux et de Claude Béland rappelle que la capacité de débattre publiquement de choix collectifs constitue l'essence de la démocratie. Et que les coopératives ne sont pas régies par les structures hiérarchiques des banques. Desjardins a été créé afin de développer une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire. Être à contre-courant n'est jamais facile. Bien qu'elle s'applique moins, depuis quelques années, sur le terrain de l'avenir politique du peuple québécois, l'exercice de la prise de parole publique par l'homme de 84 ans qu'est Claude Béland témoigne de l'enracinement de l'espoir en la pérennité de notre avenir collectif. Car il ne faudrait pas en minimiser l'importance: la prise de parole de Claude Béland s'exerce dans un contexte généralisé de glorification de l'enrichissement individuel, du *canadian nation building* et de l'acceptation des rapports de forces politiques tels qu'ils sont. «Nous sommes meilleurs à plusieurs», écrit Claude Béland en conclusion de son livre. Une leçon à ne pas oublier. ♦

4 Entreprise spécialisée dans le transport de valeurs par caisses, la Brink's avait participé à une manœuvre organisée par le Trust Royal et le gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau en 1970: des camions de la Brink's soi-disant remplis d'argent quittaient Montréal pour Toronto, apeurant ainsi bien des gens, dans la foulée de la première élection à laquelle participait le Parti Québécois.

UN CHEMIN DÉBROUSSAILLÉ LEGS DÉMOCRATIQUE À COMPLÉTER

Nicolas Bourdon

Professeur au collège de Bois-de-Boulogne

ANDRÉ LAROCQUE
**ROBERT BURNS. LE
MINISTRE DE LA DÉMOCRATIE
CITOYENNE**

Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles,
2016, 260 pages

Une entrevue de Justin Trudeau avec la journaliste Marie Vastel du *Devoir* nous apprenait récemment que la ferveur du premier ministre canadien pour une réforme majeure du mode de scrutin s'était quelque peu atténuée depuis que son parti a formé un gouvernement majoritaire aux élections d'octobre 2015. Trudeau avait pourtant clamé à plusieurs reprises en élections que ce scrutin était le dernier scrutin uninominal à un tour que connaîtrait le Canada. Il en est ainsi de bien des projets de réforme électorale : ils suscitent beaucoup plus d'engouement pour les partis lorsqu'ils sont dans l'opposition plutôt qu'au pouvoir. Le premier gouvernement de René Lévesque fait exception à cette règle. Lévesque avait promis de rétablir la confiance des citoyens envers leur gouvernement et il a tenu parole. Grâce à Robert Burns, son ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, le PQ a laissé au Québec un important legs démocratique.

C'est l'histoire de cette démocratisation des institutions politiques que raconte avec brio André Larocque dans son essai *Robert Burns : le ministre de la démocratie citoyenne*. L'auteur, qui fut le sous-ministre de Burns pendant ses années au gouvernement, a eu le mérite d'écrire une véritable biographie politique exempte d'une multitude de détails plus ou moins intéressants de la vie privée de son protagoniste. Le lecteur à la recherche de détails croustillants et d'anecdotes sera sans doute déçu : après avoir abordé brièvement la jeunesse et le passé syndicaliste de Burns, Larocque se concentre sur les réformes majeures menées à bien par son patron.

Peu après la victoire péquiste de 1976, une rencontre entre André Larocque et le juge Drouin, directeur général des élections (DGE) de l'époque, laisse entrevoir le travail colossal que le nouveau gouvernement devra abattre. Le juge raconte à l'auteur médusé comment il a contribué, en tant que DGE, à exaucer les vœux de Maurice Duplessis qui voulait se débarrasser de l'embarrassant député René Chaloult :

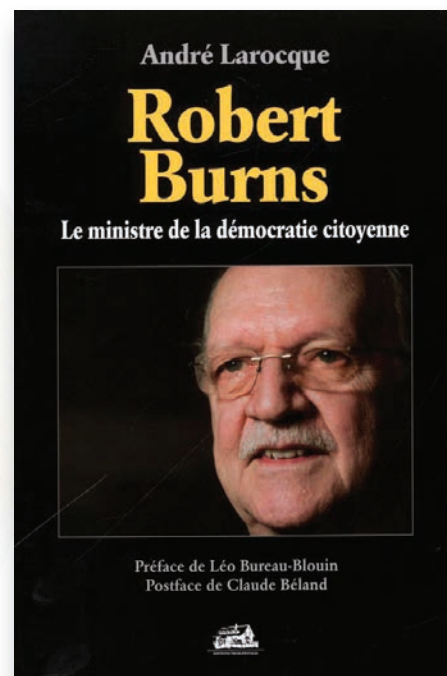
La méthode : j'ai laissé passer l'élection dans le comté de Chaloult tout normalement. À la fin, comme il avait amassé le

plus grand nombre de votes, j'ai tout simplement inversé ses résultats avec celui du candidat de l'U.N. qui avait terminé deuxième !

Si les mœurs électorales se sont certes assainies depuis la fin de l'ère Duplessis, il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Burns se met d'abord à la tâche de réformer le financement des partis politiques et, pour ce faire, rencontre en Californie les responsables de la «Fair Political Practices Commission». Leur travail est louable, mais, au nom de la liberté d'expression, la Cour suprême de l'État les a empêchés d'aller au bout de leur projet qui était d'empêcher les contributions financières des personnes morales aux partis politiques. C'est à ce moment que le ministre Burns leur répond : «Vous avez la meilleure loi au monde sur le sujet. Dans six mois, vous aurez la deuxième meilleure loi au monde sur le sujet. La meilleure sera celle du Québec.» Fierté rafraîchissante en ces temps où le gouvernement de Couillard a comme unique ambition de faire du Québec une province comme les autres... Et le ministre tiendra parole en empêchant les syndicats et les entreprises de financer les partis politiques.

[...] le ministre Burns confère d'importants pouvoirs au DGE : ceux d'une commission d'enquête. Larocque se désole d'ailleurs que, malgré le fait que le DGE avait en ses mains tous les pouvoirs pour faire le travail qu'a effectué bien tardivement la commission Charbonneau sur la corruption dans le monde de la construction, il soit demeuré totalement inactif.

Burns se met ensuite à la tâche de pondre une toute nouvelle loi électorale puisque, selon Larocque, l'ancienne est «une brique opaque, un texte bigarré» que personne ne comprend vraiment, pas même les partis politiques ! Il crée ensuite une commission de la carte électorale indépendante des partis politiques pour éviter que ne se reproduise le «gerrymandering», expression dérivée du mot «salamander», «le lézard aux formes sinueuses et irrégulières» qui image bien le tracé capricieux d'une circonscription dessinée par et pour les partis politiques.



Dans la foulée de ces trois réformes majeures, le ministre Burns confère d'importants pouvoirs au DGE, ceux d'une commission d'enquête. Larocque se désole d'ailleurs que, malgré le fait que le DGE avait en ses mains tous les pouvoirs pour faire le travail qu'a effectué bien tardivement la commission Charbonneau sur la corruption dans le monde de la construction, il soit demeuré totalement inactif. L'idée originelle de Burns était de créer une direction tricéphale du système électoral et Larocque revient à ce projet dans un mémoire qu'il a déposé en juillet 2014 à la commission Charbonneau :

L'expérience a amplement démontré qu'une personne seule peut difficilement être efficace dans l'application de plusieurs lois en même temps. Elle peut même révéler qu'un DGE ose se mettre lui-même en contradiction avec les lois qu'il administre ou encore qu'il n'arrive pas à exercer les pouvoirs qu'il possède lui-même. Je recommande de revenir à la formule que Robert Burns avait instituée en 1977 : un DGE des élections, un DGE du financement des partis politiques, un DGE à la délimitation des frontières des circonscriptions, les trois réunis dans une Commission de la représentation électorale.

Le ministre de la Réforme électorale n'a toutefois pas pu mener à terme deux réformes qui lui étaient chères : rendre le mode de scrutin proportionnel et doter le Québec d'une loi d'initiative populaire. André Larocque est sans doute un des plus grands partisans au Québec d'une réforme du mode de scrutin et rappelle dans son essai que neuf fois sur dix des gouvernements majoritaires sont élus tout en ayant obtenu un pourcentage de votes inférieur à 50 %. En 1944, 1966 et 1998, le parti qui a formé le gouvernement a même obtenu moins de votes que son plus proche rival ! Pour diminuer le plus possible la distorsion créée par le scrutin uninominal majoritaire

UNE TRAJECTOIRE INSOLITE

DE PRISONNIER DE BOURASSA
À DÉPUTÉ DE... BOURASSA

Michel Rioux

Syndicaliste et journaliste

YVON CHARBONNEAU

CARTES SUR TABLES.**SYNDICALISME, POLITIQUE,
DIPLOMATIE**St-Joseph-du-lac, M Éditeur, 2016,
461 pages

C'est une des trajectoires les plus inusitées qu'ait connu le Québec social et politique moderne que celle d'Yvon Charbonneau, qui sera passé de président de la CEQ à député libéral, à Québec et à Ottawa.

Celui qui, avec le président de la CSN Marcel Pepin et celui de la FTQ Louis Laberge, fut condamné en 1972 à un an de prison sous le régime libéral de Robert Bourassa devait se retrouver, vingt ans plus tard, député élu sous la bannière de ce même Robert Bourassa.

Dans une autobiographie publiée à titre posthume, Charbonneau retrace le parcours qui fut le sien, de jeune militant syndical à l'école secondaire de Mont-Laurier jusqu'à délégué du Canada auprès de l'UNESCO, à Paris.

On serait porté, à première vue, à lui rappeler ce que l'évêque Rémi avait dit à Clovis lors de son baptême : « Courbe la tête, fier Sicambre ! Brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé ! » Mais ce serait là un raccourci trop facile qui ne rendrait pas justice à l'homme ni à son destin.

Il faut le croire, en effet, lorsqu'il soutient que toutes ces évolutions, que tous ces virages, pour étonnants qu'ils puissent paraître, étaient reliés à une recherche constante du bien commun. De ce qui, en l'occurrence, lui est apparu à différentes étapes de sa vie comme la solution la meilleure pour le peuple québécois et les personnes qu'il représentait, comme dirigeant syndical ou député.

La personne elle-même a subi une transformation radicale.

Ce grand échalas apparu sur la place publique alors même que le Québec vivait intensément les événements d'octobre allait bientôt faire sa marque par sa rigueur intellectuelle, sa capacité d'analyse et sa direction qui allait réaliser le passage d'une corporation d'enseignants à une véritable organisation syndicale. Ce passage avait été entrepris quelques années plus tôt sous la présidence de Raymond Laliberté, mais c'est véritablement sous celle d'Yvon Charbonneau que cette transformation, fort importante pour les forces sociales du Québec, est devenue réalité. Il en témoigne dans son autobiographie :

Depuis l'été 1970, notre organisation avait clarifié son orientation : la CEQ avait choisi le camp syndical et inscrit la préoccupation sociopolitique au cœur de son mandat (p. 70).

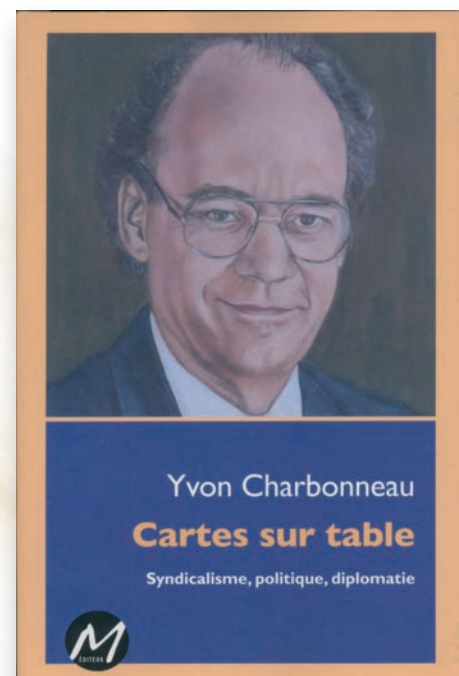
On avait le qualificatif « marxiste » facile à cette époque. Charbonneau, avec son ton cassant, rigide, doctrinaire même parfois, était vu comme tel par les bien-pensants des milieux politiques et médiatiques. Mais ce n'est pas l'assurance d'être à la hauteur qui le tiraillait. Au contraire. Dans un commentaire contemporain sur cette période, il écrit :

Je sentais que je pourrais faire face à la musique, tant sur le plan interne que sur le plan des relations intersyndicales. Quant à mon positionnement face à l'opinion publique et aux interlocuteurs patronaux et gouvernementaux, j'aurais bientôt l'occasion – dans le contexte de la ferveur militante de l'époque – de donner ma pleine mesure (p. 70).

À cette époque, les rapports humains avec lui n'étaient pas toujours chaleureux. On peut dire que le rire est venu plus tard dans sa vie, quand on l'a vu davantage débonnaire et bon vivant. Dans les milieux syndicaux du temps, il n'apparaissait comme rien de moins qu'un ascète. Alors que tout le monde fumait et trinquait à peu près sans retenue, ce n'était pas le genre de Charbonneau.

**Et on doit à la vérité de témoigner
du fait que ce jeune président
a fait faire des pas de géants à
son organisation durant cette
période, la faisant passer de la
défense corporatiste des seuls
intérêts de ses membres à un
mouvement social engagé dans
une transformation radicale de la
société québécoise.**

Une anecdote. Au printemps 1972, durant les négociations du Front commun qui allait conduire les présidents des trois centrales en prison, ces derniers avaient fait une tournée du Québec pour rencontrer les membres. Quatorze assemblées syndicales survoltées en quatre jours. J'étais dans l'appareil Cessna qui nous avait transportés d'une ville à l'autre, aux quatre coins du Québec. Durant le vol de retour après la dernière assemblée, à Matane, alors que les deux autres présidents s'étaient assoupis, Louis Laberge, avec qui je prenais un verre dans les sièges arrière, me dit tout bas : « C'est le temps que ça finisse cette tournée-là. C'est rendu qu'Yvon fume les cigarettes de Marcel et qu'il boit mon cognac ! »



UNE PÉRIODE FOISONNANTE

Les mois auxquels Charbonneau fait référence furent parmi les plus foisonnants de l'histoire syndicale québécoise. Et on doit à la vérité de témoigner du fait que ce jeune président a fait faire des pas de géants à son organisation durant cette période, la faisant passer de la défense corporatiste des seuls intérêts de ses membres à un mouvement social engagé dans une transformation radicale de la société québécoise.

En témoignent les manifestes publiés par les trois centrales syndicales sur une période de quelques mois.

La CSN avait engagé les hostilités contre le système capitaliste en lançant dans le débat public, en octobre 1971, *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Quelques semaines plus tard, c'était au tour de la FTQ de déposer à l'occasion de son congrès un manifeste intitulé : *L'État, rouage de notre exploitation*. En mai de l'année suivante, la CEQ rendait public son propre manifeste : *L'École au service de la classe dominante*. Charbonneau rapporte que « l'école est vouée à la reproduction de l'idéologie de la classe dominante et constitue un instrument indispensable à la production et à la reproduction de l'idéologie bourgeoise » (p. 79). À peine sorti de la prison d'Orsainville, il déclare publiquement que « l'école est devenue un rouage de notre exploitation ».

Ces trois manifestes, on le comprendra aisément, étaient venus jeter dans la mare de la bonne société des pavés qui avaient provoqué des ondes de choc. Politiciens, éditorialistes, hâbleurs radiophoniques s'étaient ligués pour se porter à la défense de ce que le président de la CSN appelait « le désordre établi ». Quelques mois plus tard, au congrès de la FTQ, Charbonneau soutient que « le syndicalisme constitue le seul moteur, faute de formation politique

suite de la page 22

à un tour – ou scrutin anglais comme le nomme Larocque – Burns privilégiait le modèle allemand où la moitié des députés sont élus selon le scrutin anglais et l'autre par un système de représentation proportionnelle. Bien des années plus tard, cette formule «allemande» reçut l'assentiment de Jacques Parizeau dans son essai *La souveraineté du Québec, hier, aujourd'hui et demain*. Quant à la loi d'initiative populaire, elle permettrait aux citoyens de forcer la tenue d'un référendum après avoir déposé au DGE une pétition récoltant un nombre substantiel de signatures. Larocque se plaît d'ailleurs à dire que le Québec serait indépendant depuis 1990 si Lévesque et Burns avaient pu aller au bout de leurs rêves. Il est vrai que la population aurait en effet pu forcer la main du gouvernement Bourassa immédiatement après l'échec de Meech, alors que l'appui à la souveraineté dépassait les 60 %!

La santé défaillante de Burns le força à quitter la politique en 1979; René Lévesque voulut continuer son œuvre en faisant adopter par l'Assemblée nationale un mode de scrutin proportionnel et une loi sur l'initiative populaire, mais l'absence d'unanimité de son caucus à l'égard de ces deux réformes le força à les abandonner tout juste avant de quitter la vie politique.

Robert Burns devint juge à la cour provinciale et y demeura jusqu'à sa retraite en 2001. Il sortit pour une très rare fois de sa discrétion en 2012 pour critiquer la loi modifiant la loi électorale de Bernard Drainville, particulièrement l'idée de financement étatique des partis: Burns estimait que la loi de Drainville substituait le financement de l'État au financement populaire.

l'auteur conclut son ouvrage par une profession de foi républicaine qui rejoint les idées séminales qu'on retrouve dans le magistral *La république québécoise: hommages à une idée suspecte* de Marc Chevrier et *L'indépendance par la république* de Danic Parenteau

De prime abord, l'essai de Larocque semble avoir bien peu de choses à voir avec l'identité nationale du Québec. Et pourtant, l'auteur conclut son ouvrage par une profession de foi républicaine qui rejoint les idées séminales qu'on retrouve dans le magistral *La république québécoise: hommages à une idée suspecte* de Marc Chevrier et *L'indépendance par la république* de Danic Parenteau:

Le peuple d'ici se sent étranger aux institutions qui le gouvernent. Et au fond, il n'y a rien de surprenant là-dedans! Issues de l'histoire et des traditions de l'Angleterre, les institutions anglaises sont monarchiques, protestantes, individualistes, capitalistes et évidemment anglaises. Exactement à l'inverse, l'histoire et les traditions du Québec sont antimonarchistes ou, au bas mot, indifférentes à la monarchie, catholiques, coopératives, sociales-démocrates et évidemment françaises.

Doter le Québec d'une constitution républicaine exempte de toute référence à la reine d'Angleterre et fondée sur la souveraineté populaire par la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel et l'adoption de mesures d'initiative populaire serait une bonne façon d'affirmer son identité originale et de se démarquer d'un Canada monarchique et élitiste. Non? ♦



VIGNOBLE RIVIÈRE DU CHÊNE

807, chemin de la Rivière Nord
Saint-Eustache
Tél.: 450 491-3997 - Téléc.: 450 491-6339
www.vignobleriviereduchene.ca



*Commanditaire des soupers-conférences
de L'Action nationale*

suite de la page 23

ouvrière autonome, actuellement capable de promouvoir la volonté de libération des travailleurs québécois» (p. 99).

Battu lors du congrès de 1978, Charbonneau cite dans son autobiographie une phrase de la journaliste Marianne Favreau: «Prisonnier des structures et de son image, M. Charbonneau est trop vite identifié à une avant-garde peu respectueuse de la base» (p. 153). Il se retrouve soudainement, il le confesse, en train de feuilleter le cahier «Carrières et professions» des grands quotidiens... Par la suite, il dirige durant trois ans le service des communications de la centrale avant de revenir en force au congrès de 1981, où il sera élu. Il est alors engagé immédiatement, avec les autres centrales syndicales, dans une guerre impitoyable contre le gouvernement du Parti québécois qui fait s'abattre sur les employés-es des secteurs public et parapublic une pluie de lois spéciales qui, encore aujourd'hui, ne font pas honneur à la démocratie.

LE COMTÉ DE... BOURASSA

Les voies de la Providence sont souvent tortueuses, nous apprend la Bible. Par quel cheminement, en effet, un militant qui a été une figure de proue d'un syndicalisme engagé politiquement et socialement contre l'ordre établi, qui a été l'un des membres les plus éminents du Mouvement socialiste, un mouvement qui met en avant un «Québec socialiste, indépendant, démocratique et pour l'égalité entre les hommes et les femmes» (p. 164), en arrive-t-il à annoncer, en 1994, une candidature pour un parti, le parti libéral, celui-là même qui dirigeait le Québec quand il a pris le chemin d'Orsainville avec ses deux collègues?

Il faut croire qu'il avait perdu la foi, comme il s'en explique dans le texte suivant: «Plus profondément, je ne croyais plus que cette cause, l'indépendance du Québec, se matérialiserait un jour sans provoquer un énorme gâchis. J'en étais arrivé à penser que le sort de la majorité populaire ne s'en trouverait pas amélioré» (p. 306).

C'est ainsi qu'en présence du premier ministre Daniel Johnson, il annonce le 1^{er} août 1994 sa candidature à l'enseigne du PLQ. Trouvant le projet souverainiste «dépassé et de plus en plus futile du point de vue de la majorité de la population» (p. 322), Charbonneau met toute sa confiance dans le parti libéral et son premier ministre. Lorraine Pagé, qui présidait en ce moment la CEQ, «accueille avec incompréhension et déception» la nouvelle de sa candidature. En 1990 en effet, la CEQ, à l'instar de la CSN et de la FTQ, avait résolu en congrès que la centrale et ses syndicats affiliés militent ouvertement pour l'indépendance du Québec. Il ne s'en cache pas. Dès son entrée à l'Assemblée nationale, c'est dans cette direction qu'il lance ses premières salves.

Ce premier discours et cette première question tout orientée sur la démarche référendaire traduisaient ma hâte d'en découdre ouvertement sur cet enjeu central du mandat du gouvernement Parizeau; il s'agissait du ressort profond qui avait déclenché mon engagement politique. Le syndicaliste que j'avais été ne voyait rien qui vaille pour la majorité populaire dans l'aventure de l'indépendance, et le député que je serais oserait le soutenir à partir de sa banquette libérale (p. 333).

Charbonneau relate avec force détails les épisodes de la campagne référendaire – commettant même l'erreur de faire dire à Parizeau «les» votes ethniques alors que ce dernier a parlé «des» votes ethniques –, et se réjouit des résultats.

AU CANADA

Mais le député d'arrière-ban semble s'ennuyer. Il annonce donc sa décision de briguer les suffrages sous la bannière du parti libéral du Canada à l'occasion des élections de 1997. Il voit plus large, plus grand.

Aussi, lorsque le ministre Gagliano, lieutenant québécois du premier ministre, me confirme qu'en «haut lieu» on souhaite ma candidature au sein d'une députation québécoise parce qu'elle servira de trait d'union entre le Québec post-référendaire et les instances fédérales,

Par quel cheminement, en effet, un militant [...] du Mouvement socialiste, un mouvement qui met en avant un «Québec socialiste, indépendant, démocratique et pour l'égalité entre les hommes et les femmes» (p. 164), en arrive-t-il à annoncer, en 1994, une candidature pour un parti, le Parti libéral, celui-là même qui dirigeait le Québec quand il a pris le chemin d'Orsainville avec ses deux collègues?

je vois s'ouvrir devant moi une occasion de servir le Québec et mon pays, le Canada, de façon plus significative que comme membre de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale (p. 361).

Le but est clair: bloquer le Bloc québécois, qui tente, selon lui, de s'arroger le monopole en matière de représentation authentique des besoins et intérêts du Québec. Mais autant de changements de parcours sur un aussi court laps de temps ne passent pas inaperçus. Le journaliste Michel David écrit d'ailleurs une chronique intitulée «Le camarade caméléon».

Cette partie de l'autobiographie de Charbonneau est plutôt roborative. Il s'efforce d'expliquer au lecteur l'importance de ses contributions au caucus libéral, au comité sur l'environnement, sa présidence de la section canadienne de l'Association des parlementaires France-Québec. En somme, comme l'indique un sous-titre, il veut nous faire connaître «le métier de parlementaire au quotidien» (p. 372). Charbonneau s'illustre dans le débat autour de la Loi C-20 de Stéphane Dion, loi dite de la clarté. «Ces gens-là n'aiment pas la clarté. La clarté leur fait peur» (p. 386). Il ne tarit pas d'éloges à l'endroit de Jean Chrétien, «un leader de type populiste... indépendant d'esprit... d'une vivacité d'esprit et d'un réalisme enjoué» (p. 391). Et même s'il raconte avec force détails les quelques occasions qui lui furent données de voyager à l'étranger avec le premier ministre, encore une fois, Yvon Charbonneau semble s'ennuyer. Dans un sous-titre intitulé «Blues de fin d'année» (p. 392), il s'interroge sur le sens de son action.

J'ai soixante ans. À la fin de mon prochain mandat, j'aurai fait dix ans de politique, ce qui n'est pas énorme, mais tout de même significatif [...] Mais en mon for intérieur, je me posais la question: est-ce que je vais continuer indéfiniment sur cette lancée dont je commençais tout de même à entrevoir le caractère cyclique sur fond d'imprévisibilité [...] En compagnie des miens, il m'arrivait de douter, de me demander si j'étais réellement fait pour l'exercice du pouvoir (p. 392).

Ses positions pro-palestiniennes lui ont valu des attaques soutenues de la part du lobby pro-Israël, ce qui risquait de lui interdire l'accès au cabinet après les élections. Et comme le parti tenait absolument à faire une place à Pablo Rodriguez, Charbonneau sonde alors le cabinet de Paul Martin afin de voir si un poste d'ambassadeur pourrait lui être offert en cas de désistement. Rodriguez remporta finalement l'élection dans le comté que lui avait abandonné Charbonneau. Son souhait se réalisa en août 2004 alors qu'il fut nommé ambassadeur et délégué permanent pour la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. Une nomination qui se termina en septembre 2006 quand le gouvernement conservateur de Stephan Harper mit fin à son mandat.

On aurait apprécié avoir le point de vue de cet homme intègre au sujet du scandale des commandites. Pas un mot là-dessus, malheureusement. Comme s'il ne s'était rien passé...

SYNDICALISTE ET POLITICIEN

Dans son autobiographie, Yvon Charbonneau consacre 320 pages à ses années de syndicaliste et 133 à ses années de député libéral. Ces chiffres sont significatifs. Il nous indiquent clairement qu'à ses propres yeux, son action dans le monde syndical a été clairement la période qui a le plus comptée. Il y a fort à parier que, comme ce fut le cas pour Jean Marchand, la postérité retiendra davantage le syndicaliste que le politicien. ♦

Sur la réforme de l'Islam

L'Islam est-il soluble dans le libéralisme? Ou plus exactement la religion musulmane est-elle compatible avec la modernité et la notion de droits de l'homme? Question lancinante qui se pose actuellement dans le monde intellectuel. Le Québec ne fait pas exception à la règle. Dernièrement, Sami Aoun, que nous connaissons bien, et Aziz Farès, un auteur et journaliste de radio et de télé moins connu, se sont penchés sur la question. Aoun constate que les utopies libérales ont éclaté au Moyen-Orient et il veut comprendre pourquoi. Même s'il semble persuadé que le monde arabo-musulman et son idéologie religieuse sont compatibles avec le libéralisme, son constat prend parfois des intonations désespérées. De son côté, dans *L'encre des savants est plus sacrée que le sang des martyrs*, paroles prêtées au Prophète, Farès soutient, lui aussi, que le Coran contient les éléments à partir desquels on peut actualiser la doctrine musulmane et la moderniser. Ces deux essais s'ajoutent à une production québécoise régulière sur le même sujet et contribueront sans nul doute à une plus grande sensibilisation des Québécois à la problématique islamique.

Daniel Gomez, chef de pupitre, politique

LES PRINTEMPS AVORTÉS

SAMI AOUN

LA RUPTURE LIBÉRALE. COMPRENDRE LA FIN DES UTOPIES EN ISLAM

Outremont, Athéna éditons, 2016, 239 pages

Au Québec, quiconque s'intéresse un tant soit peu au monde arabo-musulman ou à l'Islam connaît Sami Aoun. Professeur à l'Université de Sherbrooke, spécialisé dans l'Islam et le monde musulman, grâce à ses ouvrages et ses nombreuses présences médiatiques, il a grandement contribué à sensibiliser les Québécois à la religion de Mahomet et à ses soubresauts actuels. Une des grandes qualités du professeur Aoun résidait dans l'effort pédagogique mis dans chaque essai afin de les rendre plus accessibles à un plus grand nombre de lecteurs. Il y réussit moins bien avec *La rupture libérale*. L'ouvrage n'est vraiment pas facile d'accès, trop confus peut-être; certainement trop ambitieux, l'auteur a certainement vu trop large. Il mélange également les styles: tantôt analyste objectif qui cherche à comprendre l'échec de ce qu'on a nommé le «printemps arabe» et du libéralisme en général dans les pays arabo-musulmans, tantôt pamphlétaire moraliste, ardent défenseur de la démocratie libérale. Bref, ce n'est peut-être pas l'essai le plus réussi de Sami Aoun. Néanmoins, le professeur nous fournit dans son livre une quantité d'éléments précieux pour encore mieux comprendre le phénomène islamique et le monde arabe dans toute leur incommensurable complexité.

La problématique centrale de l'essai c'est évidemment l'échec des printemps arabes et, de façon plus large, les échecs des tentatives de conciliation entre une vision islamique de la société et les valeurs du monde actuel que sont la modernité, la sécularisation et l'aspiration aux libertés individuelles (p. 17). Aoun se demande si l'islam est soluble dans le libéralisme. Il semble exprimer beaucoup de doutes à ce sujet, mais il demeure un de ces intellectuels qui pensent que oui (même la dérive «autoritariste» du nouveau sultan d'Istanbul ne semble pas ébranler ses convictions). Selon l'intellectuel sherbrookoïse, il conviendrait de réformer la doctrine philosophique et politique de l'islam pour lui permettre de s'approprier le rationalisme, l'esprit critique et l'autocritique indispensables à la pensée libérale, sans laquelle il ne peut y avoir ni modernité ni démocratie. D'après Aoun, l'intégrisme antimoderniste qui prédomine au Moyen-Orient a maintenu cette partie du monde dans une espèce de décadence de sa culture en plus d'être responsable de l'utilisation de la violence contre l'autre.

Dans son propos, l'auteur nous entretient de l'échec historique de l'islamisme et du panislamisme. Le monde musulman n'a en effet jamais pu réaliser l'unité de l'Umma, la communauté des



croyants. Cette communauté s'est d'abord divisée entre sunnites et chiites. L'islam sunnite, très majoritaire, s'est également entre-déchiré entre groupes tribaux plus ou moins sectaires. Les Frères musulmans et leur slogan «L'islam est la solution» ont eux aussi échoué. Pour le politologue de Sherbrooke: «Le cœur de la crise des islamistes en général et des Frères musulmans en particulier réside dans leur ambiguïté vis-à-vis de la démocratie libérale citoyenne» (p. 69). Le panarabisme, mouvement visant l'unification du monde arabe, a également échoué dans l'implantation des utopies libérales au Moyen-Orient. Gamal Abdel Nasser, le président d'Égypte des années 1960-70, fut le principal porte-parole de cette idéologie. Malgré son autoritarisme, il s'était quelque peu rapproché du libéralisme politique et de l'idée de nationalité. Mais lui aussi échoua et la rue musulmane resta aux mains des religieux, nous dit l'auteur.

Dans un ton plus doctrinal, très pro-libéralisme, Aoun soutient que l'échec des printemps arabes c'est évidemment aussi l'échec des utopies libérales au Moyen-Orient. En ce sens, les intellectuels libéraux arabo-musulmans ont une lourde tâche, celle qui consiste à démontrer que l'islam n'est pas une religion antinomique au libéralisme. Le discours libéral arabe doit convaincre les populations arabes qu'il est porteur de l'aspiration à la liberté que l'on retrouvait chez les principaux acteurs des printemps arabes; il doit aussi répondre aux besoins des citoyens dans leur vie privée et ne plus être perçu essentiellement comme une créature de l'occident libéral. Vaste chantier... Les libéraux arabo-musulmans doivent de plus conscientiser le monde musulman aux notions de droits de la personne, de libertés individuelles et de justice sociale; bref, combler le fossé entre la doctrine libérale et la charia (p. 116).

suite de la page 26

Sami Aoun fait aussi un constat d'échec en ce qui concerne le nationalisme et la pensée arabe de gauche. Tout comme le libéralisme, le nationalisme arabe a échoué avec la défaite de Nasser face à Israël en 1967. Quant aux idéologies arabes de gauche, elles n'ont jamais vraiment eu de soutiens financiers et populaires pour s'implanter. Il faut comprendre que les présomptions d'athéisme ou même de simple «laïcisme», dont pourraient être taxés les représentants de la gauche arabe, heurtent profondément la psyché collective musulmane profondément imprégnée de valeurs mahométanes.

J'ai dit en introduction que Sami Aoun embrassait large dans son essai, trop peut-être. Le survol qu'il fait des expériences de libéralisation dans différentes sociétés arabes ne contredit pas mon propos, mais il est très intéressant. Nous nous familiarisons ainsi avec les cas de la Tunisie, de l'Égypte, de la Syrie, de la Libye, du Maroc, du Bahreïn, ainsi que ceux du Yémen et du Liban. Las, le constat est là encore assez décourageant. Hormis des lueurs d'espoir qui pourraient venir de la Tunisie, l'auteur est résolument pessimiste en ce qui concerne l'espérance de voir des

pays arabo-musulmans «atteindre des fins démocratiques». Avec des intonations angoissées, sinon désespérées, il pose la question fondamentale: «... pourquoi le rêve libéral ou démocratique libéral est-il devenu cauchemar au Moyen-Orient arabe? Pourquoi ce qui a été réussi en Afrique, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est n'a-t-il pas pris racine dans l'espace arabe? Et même pourquoi dans un État laïque républicain démocratique comme la Turquie, les islamistes au pouvoir lui font-ils perdre son attraction?» (p. 222) L'auteur n'a pas de réponse claire, d'ailleurs personne n'en a, mais il suggère que c'est peut-être dans une malédiction culturelle, ou dans une malédiction géoculturelle qui pèserait sur l'espace arabo-musulman, ou bien encore dans une malformation congénitale de l'État arabe au lendemain de la Première Guerre mondiale, que réside l'explication de l'impossibilité pour le monde arabe de matérialiser les utopies libérales en réalités démocratiques modernes. ♦

Brèves réflexions sur l'islam

AZIZ FARÈS

L'ENCRE DES SAVANTS EST PLUS SACRÉE QUE LE SANG DES MARTYRS

Montréal, XYZ, 2016, 126 pages

Aziz Farès est un intellectuel algérien installé au Québec depuis 1996. Il s'intéresse aux questions religieuses et a publié en 2009 un essai intitulé *J'ai failli égarer Dieu*, dans lequel il faisait une lecture comparée des différents textes religieux: Bible, Thora, Évangiles, Coran. Tout en étant profondément croyant, il se situe dans la mouvance de ces musulmans critiques de l'islamisme et désireux de réformer l'Islam. Dans *L'encre des savants...*, Aziz Farès s'est donné comme objectif «[...] de comprendre les raisons qui ont fait basculer la placide, mais dynamique société québécoise dans l'affrontement avec l'islam» (p. 23). L'auteur veut aussi faire connaître cette religion aux Québécois. Mais quel islam, la pacifiste ou la guerrière? À la différence de Djemila Benhabib et d'autres intellectuels plutôt sceptiques quant au caractère pacifiste de la religion de Mahomet, Farès se range résolument dans le camp de ceux et celles qui soutiennent l'idée de l'existence d'un «vrai islam», pacifiste, tolérant et éclairé. Cet «islam des lumières» aurait éclairé le monde musulman entre les XI^e et XIII^e siècles. Le titre de son essai: «l'encre des savants est plus sacrée que le sang des martyrs», est d'ailleurs un hadith (règle de vie) supposément dicté par le prophète. Cela illustre bien, selon l'auteur, l'importance de la science et son primat sur la foi dans la pensée mahométane.

L'ouvrage prend la forme d'environ 25 réflexions, ou bulles, de 2 ou 3 pages chacune, sur autant de thèmes: femme et liberté, radicalisation, jihad, identité dans le monde musulman, intelligentsia musulmane, déculturation, etc. En raison de la brièveté de ces réflexions le lecteur a l'impression, avec raison, qu'on lui ouvre beaucoup de portes, pour les refermer aussitôt; il reste à chaque fois sur sa faim. De plus, si ce lecteur ne dispose pas déjà d'une bonne base de connaissances sur la religion musulmane, il aura du mal à s'y retrouver. L'essai est certainement trop dense, mais quelques intuitions méritent qu'on s'y attarde. Ainsi en est-il de la tolérance et de l'islam. Contrairement à d'autres penseurs critiques de cette doctrine, Farès soutient, et s'efforce de démontrer, que l'Islam des origines est marqué du sceau de la tolérance (p. 24). Il relève pour cela des exemples de bonnes ententes entre le monde musulman et la chrétienté à travers les siècles. Il insiste particulièrement sur la difficulté à comprendre le texte coranique: «Le texte coranique, comme la plupart des textes religieux, n'a pas encore révélé son secret et continue d'entretenir une obscure clarté dans laquelle se profile un mystère indicible» (p. 34). Dans le même ordre d'idée, il soutient que «Le texte coranique exprime une manière de penser qui, à l'évidence, échappe à la compré-

hension du fidèle le plus dévoué» (p. 56). L'auteur pousse encore plus loin sur l'hermétisme du Coran quand il déclare qu'«entrer dans la dimension profonde du texte coranique sans y être invité, et surtout sans y être préparé, peut représenter un danger» (p. 57). Il nous rappelle d'ailleurs que le Prophète ne savait pas lire, d'où la difficulté à rapporter fidèlement les révélations qu'il disait avoir eues. L'auteur confesse n'avoir lui-même rien compris au livre sacré des musulmans la première fois qu'il l'a lu, et avoir encore beaucoup de difficulté à le comprendre. Bref, le Coran est tellement abscons que personne ne peut vraiment en revendiquer le vrai sens. À cette incompréhension inhérente, liée à la nature même du texte «sacré», s'ajoute la transcription en arabe, une langue défective qui exige une maîtrise parfaite de la grammaire et de la syntaxe. Mais quoi qu'il en soit, Aziz Farès se range du côté des intellectuels arabo-musulmans qui veulent actualiser le livre sacré des musulmans en le resituant dans une réalité nouvelle.

Toujours animé par cette volonté de réforme et de «contextualisation» l'auteur glisse quelques mots sur les thèmes des femmes et de la modernité, puis sur le fameux thème du jihad. Il traite bien sûr de l'oppression incontestable des femmes dans le monde arabo-musulman, mais relie davantage ce phénomène à l'environnement arabo-méditerranéen qu'à la religion musulmane elle-même. Il s'efforce de trouver dans les dires du Prophète des éléments qui sous-tendraient une certaine égalité sexuelle. Il n'est cependant pas toujours très convaincant; par exemple en ce qui concerne la polygamie pratiquée par Mahomet lui-même. À ceux qui évoquent ce fait Farès répond que: «Mahomet a été monogame jusqu'à la disparition de son épouse Khadidja, femme d'affaires avisée» (p. 74). L'argument ne me semble pas tellement probant. D'autre part on aurait pu s'attendre à ce qu'il élabore un peu plus sur la question du jihad, mais là encore il est très bref; il se contente de condamner sévèrement le jihad guerrier et insiste sur la dimension spirituelle de cet exercice: «Le jihad, aujourd'hui, vidé de son contenu spirituel et moral, a des allures belliqueuses. La théologie a disparu de la pensée musulmane au profit de l'uniforme des soldats d'un dieu absent au nom duquel les actes les plus criminels sont commis» (p. 76). Il a beau insister sur l'acte de piété que devrait d'abord et avant tout représenter le jihad pour chaque musulman, il ne nous convainc pas assez que cette idée est dominante dans l'esprit du Coran. Là encore il nous laisse sur notre faim....



COMMENT LIRE LA VILLE QUÉBÉCOISE?

Karine Castonguay

Professeur de littérature, Cégep de Rosemont

DANIEL LAFOREST

L'ÂGE DE PLASTIQUE. LIRE LA VILLE CONTEMPORAINE AU QUÉBEC

Montréal, Les Presses de l'Université
de Montréal, collection Nouvelles
études québécoises, 2016, 201 pages

Professeur associé à l'Université d'Alberta, Daniel Laforest publie un essai reflétant en partie ses recherches consacrées à la ville et à la banlieue dans les littératures québécoise et canadienne. Dans cet ouvrage, il s'en tient presque uniquement au territoire québécois et fait correspondre le développement de la littérature moderne à la fondation de la ville de l'après-guerre. Cette ville, c'est d'abord et avant tout Montréal, bien sûr.

L'auteur élargit la cartographie imaginaire de la ville tout en l'infléchissant au mouvement de l'urbanisation. La ville s'étend désormais, géographiquement parlant, jusque dans ses banlieues environnantes. Mais à l'opposé d'elles aussi, symboliquement parlant. En effet, le béton se transforme en plastique, substance confinant la vie périurbaine québécoise, celle «passée la couronne de l'autoroute, de l'autre côté des ponts», à la caricature grinçante qui la représente dans la culture d'ici.

L'auteur prétend que, par ailleurs, il n'y a jamais eu de littérature urbaine, mais plutôt une littérature de l'urbanisation. Ville et banlieue sont pour lui des termes devenus insuffisants, car ils reflètent une réalité fixe qui ne renvoie pas de manière assez juste à la transformation réelle du territoire québécois, c'est-à-dire à son urbanisation, qui «fait de la ville un sujet plutôt qu'un objet, un sujet historicisé plutôt qu'une toile de fond». C'est ce changement de statut que Laforest étudie, la ville passant de simple décor à espace influençant le parcours des personnages dans les romans actuels.

Au premier chapitre, l'auteur éclaire le malentendu persistant de la représentation de la ville québécoise en soulignant l'une de ses contradictions: si le Québec «n'a jamais réellement habité la ville», cela ne l'a pas empêché, néanmoins, d'en faire le lieu le plus exposé dans sa littérature. De nombreux essais y ont été consacrés, dont *Montréal imaginaire* de Pierre Nepveu et Gilles Marcotte, que Laforest cite en exemple, entre autres. De ce lieu émane «une utopie urbaine parfaitement hospitalière et en harmonie avec son développement

cosmopolite», faisant de la ville un endroit où il faut finir par arriver. Laforest étudie justement ce mythe de l'arrivée en ville dans la littérature québécoise tel qu'il a été élaboré par les écrivains depuis les années 1980, avec les premiers romans de Michaël Delisle (*Fontainebleau*, *Dée*) notamment – puisqu'avant, la banlieue n'existait pas dans la littérature québécoise. Et si le passage vers la ville devient enviable pour les écrivains québécois, c'est parce qu'il incarne l'aboutissement d'un processus qui leur a fait décider de quitter la banlieue, dystopique, caricaturale et relevant surtout d'un mode de vie à l'américaine, standardisé, qu'ils désirent fuir. Vivre en périphérie de la ville, c'est donc, pour les détracteurs de la banlieue, vivre «en périphérie de la vie».

Il est clair que Daniel Laforest signe un essai pertinent, faisant bel et bien de ce que nous appellerons la grande ville [...] un sujet érigé par le principe même de son urbanisation.

L'auteur sillonne, dans le deuxième chapitre, Ville Jacques-Cartier, «le Farouest du Québec», là où tout a commencé selon lui. Cette ville est devenue le modèle («un purgatoire de contreplaqué, de terre battue, de plastique») sur lequel s'est calquée la banlieue québécoise typique et, par le fait même, sa représentation péjorative dans la littérature, que l'auteur analyse au chapitre trois. Mais qu'est-ce qui fait que la banlieue engendre autant de «haine» – terme radical (trop, selon nous) employé par Laforest pour définir le rapport de l'écrivain québécois à elle – et qu'elle soit réduite à une seule image, le vide, et à un seul mode de vie, forcément aliéné? Laforest croit que «ce sont les qualités davantage que la topographie et l'habitation qui sont réellement décriées sous le nom de banlieue», c'est-à-dire que celle-ci est «trop américaine dans ses formes, trop restrictive dans son potentiel créatif, trop fonctionnelle dans son habitabilité, trop univoque dans sa fibre politique». Cette haine de la banlieue est aussi tenace dans la littérature actuelle que le malentendu de la ville québécoise. Laforest souligne d'ailleurs une autre contradiction entre la réalité de la banlieue et sa mise en récit par les auteurs québécois contemporains: si ces derniers manifestent une telle aversion pour la banlieue, c'est



pourtant là que la majeure partie de la population vit, et qu'elle en conçoit même «une vie préférable»...

L'auteur ajoute que cette aversion pour la banlieue trace un «cercle vicieux», car «l'imagination qui fait défaut au roman québécois de la banlieue est exactement ce dont celui-ci a besoin pour inventer quelque chose d'autre»: un réalisme qui lui est propre, qui relèverait non pas de l'habitation, mais de l'urbanisation et qui devrait rendre visibles (lisibles) ses rapports sensibles. Laforest stipule que les romans *La sœur de Judith* de Lise Tremblay et *Le ciel de Bay City* de Catherine Mavrikakis présentent «un chemin hors du marasme de la haine épidermique des banlieues québécoises» et s'ancrent dans «la vie ordinaire», à laquelle l'auteur réserve sa réflexion au quatrième et dernier chapitre. «C'est l'urbanisation que l'on habite en réalité et non la ville», affirme-t-il.

Pour conclure, il est clair que Daniel Laforest signe un essai pertinent, faisant bel et bien de ce que nous appellerons la grande ville – ne dit-on pas «la grande région de Montréal» pour parler de la métropole et de ses banlieues environnantes? – un sujet érigé par le principe même de son urbanisation. Sa réflexion découle de minutieuses recherches, du côté états-unien surtout (puisque la banlieue québécoise y est comparable) et met en valeur un corpus connu et varié.

On retiendra surtout, au-delà de la qualité de la réflexion, rendue dans un style limpide et soigné, des passages plus poétiques, comme celui-ci: «Le fond de nos jours est tapissé de métaphores que nous ne choisissons pas», énoncé pour évoquer l'empreinte des images figées, plastiques, qui influencent notre vie ordinaire, la plus juste pour représenter la grande ville contemporaine. Laforest non seulement propose cette lecture de la ville,

LA DÉAMBULATION POUR RENCONTRER LE POÈME

Nancy Rivest

Enseignante en philosophie, Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

DOMINIC MARCIL ET HECTOR RUIZ
**LIRE LA RUE, MARCHER LE
POÈME — DÉTOURNEMENTS
DIDACTIQUES**

Montréal, Éditions du Noroît, 2016,
89 pages

Ce petit essai au format d'un carnet de poèmes, d'un carnet de poche dans lequel on griffonne les impressions du moment est au fond une réflexion sur la démarche créatrice qui accompagne la lecture et l'écriture de la poésie. Dans les faits, il témoigne de l'expérience de deux enseignants confrontés au défi d'enseigner cette forme littéraire à des étudiants de niveau collégial et qui nous proposent de les accompagner dans leur démarche.

Devant la difficulté inhérente à l'objet même, soit le poème, avec sa forme et son langage hermétiques aux premiers abords, ils partent du constat suivant: on ne peut enseigner le sens du poème sans le perdre en même temps. En effet, l'enseignement de la poésie ne consiste pas à transmettre une connaissance quantifiable ou mesurable – on s'en doute – bien que l'on puisse proposer des méthodes pour lire, analyser, scruter le poème; le risque est de les voir les appliquer de manière superficielle. Comment alors faire vivre l'expérience du poème? C'est à cette préoccupation que répondent Dominic Marcil et Hector Ruiz. Ils nous invitent dans leur classe en nous proposant une approche qu'on pourrait qualifier d'inversée, au sens où le cheminement présenté à l'étudiant est une démarche dite «déficitaire».

L'idée est la suivante: si l'on veut expérimenter le poème, il faut investir le déficit, déficit au sens de manque, soit ce moment d'inattention où l'esprit de l'étudiant vagabonde. C'est dans cette errance que la curiosité, la sensibilité, l'expérience émotionnelle peuvent surgir et c'est en utilisant cette force de résistance, celle de l'esprit qui erre, que se trouve la rencontre possible:

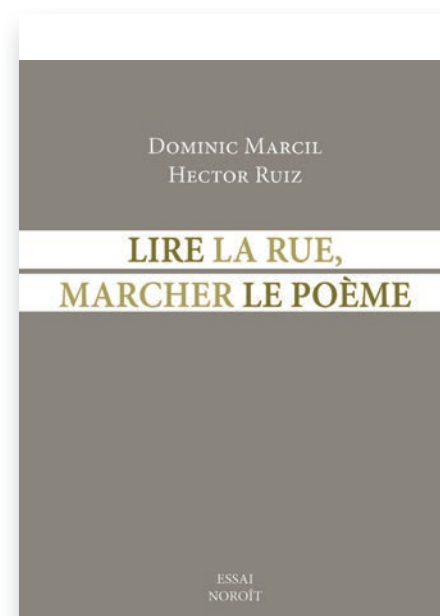
Entre lectures et pratiques littéraires, entre langage académique et langage poétique, entre réel et imaginaire, à travers ces passages à niveau, la didactique, voire la dialectique que nous proposons représente le cœur de ce que nous imaginons comme transmission. Comme le marcheur dans la ville qui prend le risque de dévier, le lecteur de poèmes s'engage dans un lieu à la géographie variable où son intimité et celle de l'auteur sont à découvrir. Il dé-marche à la rencontre d'une différence qui est aussi la sienne. C'est là que nous voudrions aller.

Ainsi, si l'on souhaite toucher, s'insérer au cœur de la subjectivité de l'étudiant soumis à un cadre, il faut déconstruire avec eux ce cadre, ouvrir un peu plus cette brèche, prendre des détours qui ouvrent à de nouveaux horizons, intérieurs et extérieurs, aller le rejoindre dans le vague où son regard se perd, bref, opérer ce manque pour éveiller la sensibilité.

Non seulement [cet essai] donne envie de redevenir flâneur, mais convainc de la pertinence de cette approche, soit de penser debout, de penser en marchant, pour paraphraser Nietzsche.

C'est donc cette méthode qui nous est racontée ici, en même temps qu'une réflexion écrite au «je». Deux voix alternent d'un chapitre à l'autre, se complètent, pour mieux démontrer la nécessité de la déambulation vers la rencontre du poème. Les deux auteurs relatent leur expérience du terrain. Sortis de la classe, les élèves iront parcourir des lieux; ruelles, métro, boulevards, quartiers, afin de vaincre leur résistance, leurs automatismes, en laissant porter leur attention sur des détails: bruits, odeurs, mots, etc. À cette étape, ils apprendront à être réceptifs, à être dans un état de disponibilité, sans autre objectif que de laisser voyager le corps et l'esprit. Ils noteront dans leur carnet du flâneur ces images, ces impressions, ces gestes anodins saisis au vol. Il est intéressant d'ailleurs pour le lecteur d'avoir sous les yeux deux exemples réels de «Carnet d'étudiant». Ceux-ci démontrent que le premier objectif a été atteint: la sensibilité y est présente, une faille s'est ouverte. Voilà la première étape accomplie, celle qui consiste à «sortir de la classe pour que le déficit d'attention de l'étudiant soit investi; [à] descendre dans la rue, se perdre hors les murs de l'établissement, dans les passages intimes des ruelles, pour que sa résistance puisse devenir un engagement créatif.» Déconstruire, risquer, s'abandonner pour laisser surgir le poème, voilà la proposition de nos deux pédagogues.

Après cette première bouffée d'air frais, nous voilà de retour en classe, prêts à parcourir les méandres du langage poétique «pour capter d'autres signes, d'autres possibilités, d'autres devenirs». Le poème à lire ou à écrire prend maintenant davantage les allures d'un lieu à découvrir. Aucune complaisance non plus lorsqu'il s'agit de



partager la lecture du poème qui aura résulté de la pérégrination de chacun et chacune, les «clichés», phrases creuses, explications tombent comme autant d'affiches publicitaires sur lesquelles le regard avait buté. L'étudiant fait face à l'échec, il doit réécrire le poème, apprendre à dire sans dire. L'incertitude est pourtant au cœur même de la pratique. Dans le chapitre «Écrire ne guérit pas: *Just do it*», le narrateur – on peut facilement imaginer le professeur s'adresser à ses étudiants découragés –, témoigne du rôle de l'écriture, qui ne se réduit pas à un but précis ou à des normes définies, mais au fait d'entrer en relation, relation «qui se situe en dehors des critères de performance, en dehors des approches de séduction, et avec une date de péremption.» Écrire ouvre la voie de tous les possibles, permet la rencontre, de quelques façons que ce soit.

Pourtant, la question de l'évaluation demeure. Sur quels critères pondérer cette démarche à tâtons, ce parcours déroutant sur lequel s'aventurent les apprentis poètes? La réponse sera par l'engagement de l'étudiant. Concrètement, par un récit-bilan ou une rencontre individuelle, où les résistances deviennent autant de signes que notre élève s'est laissé prendre au jeu, qu'il a été touché dans sa singularité, qu'il a pu sortir des sentiers battus. «Au final, c'est moins le texte comme tel qui est noté que la capacité de l'étudiant à prendre conscience de la démarche effectuée, à rendre compte des avancées de son écriture.» C'est davantage l'expérience du poème qui importe, comme nous le mentionnions au départ, celle-ci s'exprime par le degré d'ouverture, d'écoute dont les étudiants auront fait preuve pendant leur «dé-marche».

En terminant, si les deux auteurs arrivent à bien transposer leur méthode pédagogique, dans un langage qui demeure poétique, ce guide n'a rien d'un manuel classique. En effet, bien qu'une approche concrète soit proposée, ce qui donne la force de cet essai, c'est qu'il devient en lui-même cet exercice de déambulation. Non seule-

suite de la page 28

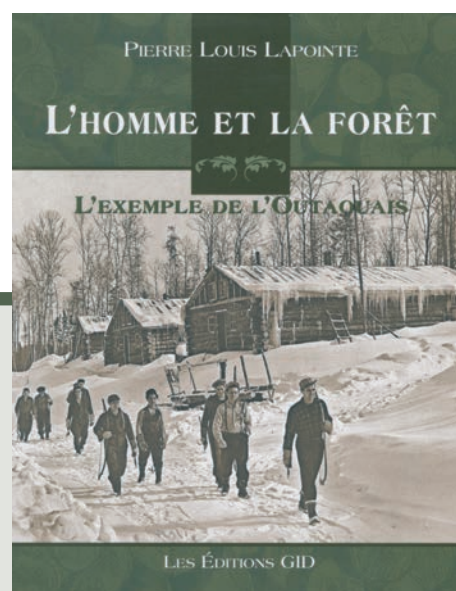


mais il s'implique également, mettant ses recommandations à l'épreuve; il expose son propre rapport aux lieux, dans des fables qui amorcent chacun des chapitres de l'essai et dans lesquelles il devient, on le remarque, un «témoin sensible» de la ville tel que l'a défini Pierre Sansot dans sa *Poétique de la ville*. Le narrateur de Laforest cherche un sens à la ville, tant dans ses souvenirs que dans ses lectures. Ces incursions créent des ponts permettant un passage réussi entre les tons lyrique et didactique, et rendent la lecture de cet essai fort intéressante et instructive. ♦

suite de la page 29



ment il donne envie de redevenir flâneur, mais convainc de la pertinence de cette approche, soit de penser debout, de penser en marchant, pour paraphraser Nietzsche. N'est-ce pas ce que tout enseignant voudrait réussir à transmettre? Non pas la connaissance, le savoir, mais l'expérience du savoir, la pensée qui prend corps, qui vient se manifester là où l'esprit de nos étudiants vagabonde. L'essai de Ruiz et Maril s'adresse à tous, profs, élèves, artistes et curieux désireux de trouver une manière dynamique d'accéder à la poésie et à l'exercice de l'écriture. ♦



PIERRE LOUIS LAPOINTE
**L'HOMME ET LA FORÊT. L'EXEMPLE DE
 L'OUTAOUAIS**
 Québec, Les éditions GID, 2015, 431 pages

Historien spécialiste de l'Outaouais, Pierre Louis Lapointe a déjà fourni de nombreuses contributions à l'histoire de l'exploitation forestière au Québec. Il relève dans cet ouvrage un défi considérable: livrer en 48 courts tableaux un panorama de l'histoire de la région en privilégiant les multiples perspectives selon lesquelles peut s'apprécier le rapport homme/forêt dans ce coin de pays. Le résultat est riche et captivant. L'auteur y organise une matière foisonnante dont il livre la richesse dans un style simple et clair qui sert fort bien l'objectif de vulgarisation qu'il s'est donné.

Le bouquinier qui serait tenté de juger l'ouvrage à son avant-propos ferait mieux de ne pas trop s'y fier. Il risque en effet de se tromper sur la facture générale du livre. L'insistance polémique que déploie l'auteur qui tente de justifier son entreprise par un plaidoyer en faveur du travail d'archives, par son adhésion aux positions épistémologiques des grands historiens ou encore par une dénonciation des inepties de la rectitude politique enrobée dans les querelles de frontières disciplinaires entre historiens et anthropologues donne une impression trompeuse quant à l'ambition et à la portée de l'ouvrage. L'auteur y règle des comptes au sortir de bagarres qui, au mieux, constituent l'arrière-scène de ce qu'il cherche à faire découvrir et apprécier. En soi, ce n'est pas inintéressant, mais c'est plutôt inopportun. Son entreprise n'avait pas besoin d'une telle tentative d'autolégitimation. Placé ainsi au début de l'ouvrage, le plaidoyer est à la fois trop court pour éclairer un lecteur peu familier avec les termes des débats qu'il évoque et trop discursif pour bien faire ressortir l'ambition descriptive de la synthèse qu'il entreprend.

Pierre Louis Lapointe insiste pourtant lui-même pour coller au plus près des faits dont il veut rendre compte, pour les livrer en restant le plus près possible de leur expression concrète. L'approche est résolument empirique. Aux lecteurs déjà familiers avec la tradition forestière il veut offrir des compléments qui enrichiront les répertoires de connaissance que leur auront légués les récits de famille et l'expérience du sens commun, aux autres il souhaite faire découvrir la richesse et la densité d'une histoire mal connue, sinon carrément obliérée. Les descriptions vont de celles qui sont liées à l'occupation du territoire par les groupes amérindiens jusqu'à celles qui sont déterminées par les enjeux industriels en passant par celles des outils, des procédés ou des légendes. Que ce soit sur la disparition des Algoméguins, sur la guerre des Shiners et

la légende de Jos Monferrand ou sur le rôle de Philémon Wright dans l'essor de l'exploitation du bois, pour ne citer que quelques exemples, toujours le récit est vivant, bien étoffé, appuyé sur une précieuse bibliographie, savamment exploitée.

La trame narrative respecte les grandes phases de l'histoire économique du territoire. Les capsules explorent divers aspects de l'occupation amérindienne et de l'économie de la traite, de celle de l'exploitation du bois carré d'abord, puis de la naissance et de l'expansion de l'industrie du sciage et finalement de celle des pâtes et papier. On pourra déplorer que les grands ressorts de l'économie politique n'y soient pas suffisamment mis en lumière, que les descriptions de la vie matérielle ou des parcours des entrepreneurs ou du rôle de l'État n'y fassent pas suffisamment référence, mais ce serait là des reproches de spécialiste. Des reproches cependant difficiles à justifier, car la recherche reste encore trop terriblement lacunaire pour qu'on puisse combler de telles attentes.

Pierre Louis Lapointe apporte un matériau précieux. Les sources qu'il cite, les pièces d'archives qu'il aura mises en valeur, les documents dont il aura dressé un inventaire et une bibliographie des plus complète, forment un ensemble au potentiel exceptionnel. Le travail d'assemblage de cette matière sera fort utile à l'avancement de la recherche. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de sortir de cet ouvrage de vulgarisation avec la satisfaction d'avoir pu repérer quelques-unes des pièces qui permettraient d'aller au-delà du connu, d'accroître la connaissance et l'intelligibilité d'une des expériences historiques qui a marqué profondément le devenir du Québec. Outre le plaisir d'avoir approché le quotidien d'un monde révolu, la lecture de *L'Homme et la forêt* procure celui de prendre une meilleure mesure de l'arbre de la connaissance.

Robert Laplante
 Directeur des Cahiers de lecture

UN DÉLICIEUX COUP DE POING

Françoise Bouffière
Orthopédagogue

LOUIS CORNELLIER
**LE POINT SUR LA LANGUE.
CINQUANTE ESSAIS SUR LE
FRANÇAIS EN SITUATION**
Montréal, VLB éditeur, 2016,
179 pages

Louis Cornellier, enseignant au Cégep de Lanaudière et chroniqueur prolifique au *Devoir*, est un fier défenseur de sa langue «maternelle et paternelle», comme il la nomme si bien dans la dédicace à ses parents. L'essayiste nous dit d'emblée avoir eu la chance de naître dans une famille où la parole circulait librement, où lire et écrire étaient des activités quotidiennes et joyeuses.

Cet héritage l'a conduit vers des études littéraires où il nous dit avoir cherché ardemment et avant tout «la verve, le nerf, la parole fougueuse qui vous bouleverse» (p. 12). C'était avant de «se convertir», grâce à Guy Bertrand, conseiller linguistique de Radio-Canada, aux plaisirs que procure le mot juste, avant d'avoir compris que «sans précision linguistique, la fougue n'est qu'élan confus; sans le respect des règles du français, les meilleures idées demeurent à l'état d'embrouillamini; sans le souci du génie et de la tradition du français, on finit, surtout au Québec, par être envahi par le franglais orthographique et grammatical et par se nier soi-même en laissant notre langue, qui nous définit, s'appauvrir» (p. 13). Si on ajoute à cette citation celle d'Étienne de Condillac, placée en exergue de cet essai: «Je regarde la grammaire comme la première partie de l'art de penser», on comprend et l'on se met à désirer la rigueur transmise dans cet essai.

Par respect pour la langue française, et en bon pédagogue, Louis Cornellier fait défiler, avec ce «purisme convivial» qu'il recommande, une série de corrections linguistiques. Les points sur les «i» sont mis dans le contexte où les erreurs apparaissent et les règles de grammaire s'intègrent en douceur parce qu'elles sont judicieusement appliquées dans la phrase suivante. En décortiquant par exemple une expression mal utilisée ou en s'attaquant aux tics de langage qui alourdissent tout propos, les pendules sont remises à l'heure tandis que l'auteur glisse subtilement et avec beaucoup d'humour vers des considérations morales, sociales ou politiques. On en redemande!

Ces cinquante essais sur le français en situation sont savoureux, simples et pleins d'esprit. La noblesse avec laquelle l'auteur

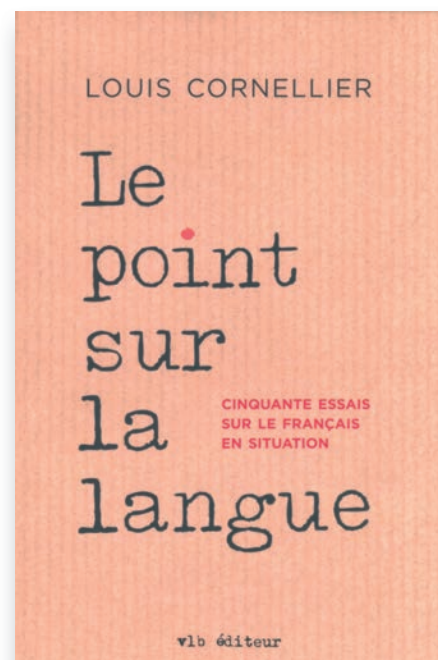
jongle avec les mots n'empêche cependant pas le propos d'être accusateur. Les parfaits colonisés pour qui la perfection passe par l'anglais n'ont qu'à bien se tenir, car l'auteur sait fesser là où il le faut et disons qu'il a ses têtes de Turc préférées. Justin Trudeau qui parle «le bilingue» n'est pas le moindre. Quel plaisir l'auteur prend à le corriger! François Legault, Denise Bombardier, Céline Dion et autres en prennent également pour leur rhume.

C'est à rire et à pleurer, mais le véritable coup de poing, le K.O. final, est asséné par les chapitres 10, 21 et 32, soit «Un monde qui flabbergaste», «Un Canada de moins en moins français» et «Prophétiser le péril avec Vigneault». Ces pages disent clairement que «c'est maintenant, en effet, plus que jamais peut-être, que nous avons besoin d'une puissante parole de survie pour éviter la mort nationale douce qu'on nous concocte en haut lieu» (p. 109). Comment ne pas les lire avec une infinie tristesse?

**La noblesse avec laquelle l'auteur
jongle avec les mots n'empêche
cependant pas le propos d'être
accusateur. Les parfaits colonisés pour
qui la perfection passe par l'anglais
n'ont qu'à bien se tenir, car l'auteur
sait fesser là où il le faut et disons
qu'il a ses têtes de Turc préférées.**

Quelques chapitres renchérissent sur l'idée que laisser aller notre langue à vau-l'eau, c'est mourir à petit feu. Pour ce faire, Louis Cornellier reprend les points de vue du professeur Jean Forest: «L'anglicisme, voilà l'ennemi!», comme celui de Chantal Rittaud-Hutinet, ceux de Charles Castonguay et d'Alain Borer. Les chapitres 48 et 49 «Contre la lâcheté linguistique» et «Contre la capitulation linguistique» enfoncent le clou. Ils permettent de préciser qu'«une langue ne disparaît pas parce que ses usagers la parlent mal, mais parce qu'elle perd sa nécessité sociale et son prestige» (p. 160). Voilà un argument de poids pour renforcer la loi 101.

Le lecteur québécois trouvera par ailleurs dans ce livre de quoi se décomplexer, si toutefois cela est nécessaire, et pourra, statistiques à l'appui, s'approprier les réponses de l'auteur à la question: «Les Français sont-ils meilleurs que nous?» Et la réponse c'est non évidemment. Il suffit de constater avec quelle inconscience les Français intègrent le franglais dans leur discours.



J'apporterai quelques bémols aux chapitres 19 et 43, soit «La dyslexie est-elle une maladie ou un symptôme?», ainsi que «Dysrèflexion et déficit de responsabilité», dans lesquels, à juste titre, l'auteur s'en prend à l'inflation des diagnostics de dyslexie, dysorthographe, troubles de l'attention et autres. Bien sûr, s'il y a de nombreuses vérités dans ces pages et s'il est vrai que les difficultés en lecture sont multifactorielles, il n'en est pas moins vrai également que ces dysfonctionnements dont la nomination a été galvaudée existent. Comme tout handicap, ils entraînent généralement, chez ceux qui les vivent et leur famille, davantage de dépassements de soi que de déresponsabilisation, comme le pense l'auteur.

Cela dit (et non ceci dit, comme nous l'enseigne Louis Cornellier), voilà un livre qui a déjà fait son chemin. Gardons-le près de nous, sur le coin de la table, du bureau, à portée de main; son format s'y prête à merveille. Gardons à l'esprit ces deux petites phrases du maître: «La langue est une fête, parce que notre humanité passe par elle. Elle est aussi une responsabilité et, au Québec, un combat» (p. 16). Nous savons fort bien que ce combat ne peut se gagner sans notre indépendance. Alors qu'attendent les Québécois? ♦



**100 ans à défendre
le français**



Les Cahiers de lecture depuis 10 ans
 30 numéros, près de 900 recensions,
 des collaborateurs de tous les horizons
 (tous les numéros sont en vente à la boutique : actionnationale.quebec)

KUEISSIPAN, À TON TOUR

Pascal Chevette
Chef de pupitre, littérature

DENI ELLIS BÉCHARD ET NATASHA
KANAPÉ FONTAINE
KUEI, JE TE SALUE.
CONVERSATION SUR LE
RACISME
Montréal, Écosociété, 2016, 156 pages

Le projet de Deni Ellis Béchard et de Natacha Kanapé Fontaine est né au Salon du livre de la Côte-Nord de 2015. Invité pour l'occasion, Béchard assiste à un échange un peu houleux entre une écrivaine et chroniqueuse au *Journal de Montréal*, et Natacha Kanapé Fontaine, poète innue et activiste, sa future interlocutrice. La première aurait soutenu dans un blogue que la culture autochtone serait «mortifère et antiscientifique». Sans laisser l'occasion à la seconde d'exprimer son point de vue, la chroniqueuse aurait lu avec arrogance ce qu'elle définit comme Autochtone. Un mauvais spectacle qui a amené Béchard à conclure que «Nous, les Allochtones, sommes persuadés que nous avons toujours raison». Motivé à agir autrement, il décide de prêter l'oreille et «[d']ouvrir un dialogue» avec la seconde pour avoir sa version des faits.

UN LIVRE-GESTE

Kuei, je te salue est donc à la fois un livre et un geste. On est sous le mode de la rencontre, mais surtout de la réconciliation. Même s'il ne s'y réfère pas directement, ce livre répond au mouvement *Idle No More*. Il participe au débat public ouvert par les révélations sur les violences faites sur les femmes autochtones et les travaux de la Commission vérité et réconciliation qui ont remis à l'avant-plan le dossier sur le sort réservé aux Premières Nations, un dossier qui a souvent été mis sous couvert. L'ouvrage est un échange de vingt-six lettres où les deux interlocuteurs veulent prendre conscience «des relations entre nos peuples» marquées par la souffrance, les tentatives d'assimilation de l'un par l'autre, l'indifférence et pire: l'intériorisation de ces rapports que l'Histoire a laissé pourrir, ce que Natacha Kanapé Fontaine (NKF) nomme la «blessure de la colonisation». Le racisme est ainsi le nœud gordien de relations problématiques que tous deux espèrent assainir.

Issus de la relève littéraire, les deux auteurs se présentent comme des porteparoles, un choix qui demeure discutable et délicat. Car même si leurs œuvres semblent les porter tout naturellement vers ce problème, comment faut-il comprendre

cette posture qu'ils adoptent? Lorsqu'on parle d'Autochtones, plusieurs nations sont impliquées (algonquine, huronne, crie, etc.), idem lorsqu'il est question d'Allochtones. Les deux ne manquent pas de faire des nuances, mais ils ne semblent pas en tirer toutes les conséquences sur le plan de la prise de parole. Ce qui leur sert d'argument majeur pour endosser le poids de l'histoire sur leurs épaules semble être la passion commune qu'ils ont pour l'écriture. Celle-ci leur donnerait toute la légitimité pour parler au nom de tous. Très tôt dans le texte, ils énoncent leur intention de raccorder «[...] nos peuples qui n'en peuvent plus de ne pas se parler, de ne pas savoir comment se parler». La convivialité de l'échange adopte à l'occasion un ton plus militant, qui en appelle à la mobilisation et au changement. NKF: «Nous nous ressemblons tant! Les jeunes autochtones qui vivent en ville s'intéressent de plus en plus à la culture, à la politique et à la littérature québécoises. Ils ont développé un esprit critique en comparant les deux communautés, et non négativement» (p. 113).

L'appel semble même, par moments, lancer des messages, non seulement aux allochtones, mais plus spécifiquement aux Québécois, notamment en ce qui trait à leur héritage culturel, ce que ne nierait pas Louis-Edmond Hamelin: «beaucoup trop de Québécois n'ont aucune idée de leur héritage millénaire» (p. 40). Et lorsqu'il est question du colonialisme, il semble clair à Béchard que «les Québécois ont plus en commun avec les Autochtones qu'ils ne le pensent, mais que la souffrance des Autochtones leur rappelle trop leur propre souffrance, leur propre passé» (p. 38). Le thème, pertinent, n'est qu'effleuré.

RETOURS SUR SOI

Béchard et Kanapé Fontaine savent bien que, fondé sur la «simplification», le racisme ne se comprend vraiment que si l'on parvient à départager ce qui relève du dérapage personnel, de la xénophobie et des mauvaises politiques du passé. Mais pour comprendre ses méfaits, les deux auteurs, plutôt que d'analyser le phénomène en commentateurs de l'actualité, vont chercher à y accéder en revenant systématiquement sur leur propre récit de vie.

Béchard est né d'un père gaspésien qui a renié sa culture québécoise. Rapidement, il confie que l'homme était raciste et que son arrivisme l'incita à couper ses racines, ce

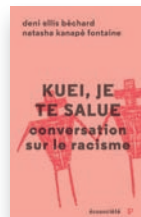


qui ne fut pas sans conséquence pour le fils. Tour à tour élevé en Colombie-Britannique puis en Virginie, Béchard livre quelques épisodes du racisme plus agressif connu aux États-Unis. Voyageur dans l'âme, émule de Kerouac, il ne manque pas d'interroger le passé québécois, canadien et de la Nouvelle-France pour saisir ce qui le rapproche des Premières Nations. Il a surtout soin de faire comprendre que la honte de soi, portée par ce père qui a fui un Québec d'avant la Révolution tranquille, confine au déni de ses propres manques intérieurs et, incidemment, aux pièges du racisme. Dans ses propos, il se fait souvent la voix de la raison en cherchant les assises d'une concorde nouvelle entre Allochtones et Autochtones. Un utopisme un peu aplanissant et une candeur certaine se dégagent de ses lettres: «comment reconstruire la confiance?», répète-t-il souvent avec ce ton volontaire.

Quant au témoignage de Natacha Kanapé Fontaine, il raconte une histoire que le Québec commence à peine à entendre. Cette jeune Innue est née dans la réserve de Pessamit, sur la Côte-Nord, en 1991, peu après la crise d'Oka qui – elle insiste là-dessus – l'obsède. Comme bien des adolescentes, NKF vit des moments difficiles, mais son cas est amplifié par le statut dans lequel la confine l'odieuse loi sur les Indiens. C'est *Le peuple invisible* de Richard Desjardins qui la révèle à elle-même: elle prend alors conscience des blessures transgénérationnelles qui l'habitent et lui signalent l'existence d'un racisme qu'elle examine en profondeur. Ses lettres montrent qu'elle le combat sans relâche en s'inspirant notamment de l'histoire de la résistance autochtone.

NKF reconnaît avec lucidité que «le retour sur soi est une épopée extraordinaire» et que le but du voyage est de «se

suite de la page 33



réconcilier avec [soi]-même». Le moment saillant de ses lettres est celui où elle se questionne sur son propre racisme envers les Blancs. Le passage est saisissant. À travers l'examen de son passé et de ses idées, elle avance, évolue, et cela, très certainement, nous incite à mettre dans la balance nos propres préjugés. N'importe quel lecteur conviendra que c'est ce récit qui constitue le cœur de l'ouvrage. Ses arguments sur l'importance de la langue maternelle sont dignes d'attention, de même que ses propos sur le territoire, sur la spiritualité amérindienne, sur ce que représente pour elle l'héritage culturel de son peuple dans sa démarche d'artiste et d'activiste, sur ce tempérament innu dont elle tire sa force: «Je voulais pourtant revenir à Pessamit tous les étés, mais j'ai fini par peser la misère qui côtoie au quotidien les rires et la résilience d'un peuple qui a su survivre» (p. 92). La lettre 18 est celle d'une indignée qui fait part de son désir d'en finir avec «le concept de réserve», un désir mêlé de souvenirs, d'idéalisme, de profonds sentiments de révolte et d'attachement sincère à son pays, d'une tristesse, enfin, qu'il ne sert à rien d'enfouir. En revenant sur son passé, ses misères et son propre racisme, NKF trouve dans les mots et la littérature le moyen de combattre le silence et la peur qui, rappelle Béchard, alimentent sournoisement le racisme. On comprend à la lire que le lent travail d'extériorisation du malaise, de la fatigue et de l'atterrement ait abouti dans le chant et la poésie, la correspondance entreprise ici n'étant qu'une autre déclinaison de cette prise de parole publique.

ÉLOGE DE LA DIVERSITÉ

Dans la lettre 14, Béchard fait l'éloge de la diversité des modes de vie afin, sans doute, de contrer le racisme. Par contre, a-t-il raison de comprendre cette diversité comme une seule affaire de créativité? La diversité culturelle ne peut être ramenée qu'à une seule expression artistique, elle est aussi, et surtout, une affaire de traditions, de mœurs et de pratiques séculaires qui ont un poids réel dans la vie des gens. Une idée revient souvent: celle voulant que l'attitude raciste, fermée, fondée sur des réflexes de peur et de rejet s'oppose à une attitude d'ouverture, altruiste. Est-ce une explication suffisante? Doit-on comprendre que le manque d'imagination et d'empathie est en grande partie les causes du problème?

L'empathie est évidemment une solution souhaitable, et noble. On l'obtient par la sensibilisation et l'éducation, ce que les auteurs prennent soin de rappeler. Ce n'est toutefois pas parce qu'elle fait défaut que surgit le racisme. On a l'impression, en lisant *Kuei, je te salue*, que le racisme s'explique surtout en ces termes. L'éloge de la diversité de Béchard me semble ainsi un peu impressionniste, par moment dualiste. Ce n'est pas seulement l'ignorance et la divergence quant aux valeurs et aux croyances qui causent le racisme. Les tensions s'attisent dès lors que ce qui prévaut comme équilibre au sein d'une communauté, d'une classe ou d'une nation, est déstabilisé lorsqu'une nation ou une classe ambitionne de s'ingérer dans les affaires d'une autre. Le racisme repose sur des rapports de force. En insistant autant sur l'empathie, on n'aborde pas assez cet enjeu du pouvoir. Une discussion profonde sur sa nature aurait impliqué de développer plus amplement sur les structures de pouvoir qui génèrent de telles tensions, la peur de l'autre, comme on le voit présentement aux États-Unis.

Mais l'enjeu n'est pas tout escamoté; au contraire, Béchard et Kanapé Fontaine évoquent une piste à suivre lorsqu'ils tâchent d'identifier les racines du problème: «La faute repose, affirme NKF, sur ceux qui ont créé ce pays sur la base du racisme et de la discrimination, ainsi que sur les gouvernants qui ont perpétué ce système» (p. 16). Évidemment, une telle affirmation inviterait à réfléchir aux origines du Canada et au système des réserves instauré avec la loi sur les Indiens de 1876, mais cette réflexion, incontournable, reste en friche. L'empathie est peut-être un bon point de départ pour contrer la

peur de l'autre, mais ce sont les liens entre pouvoir et racisme qu'il faut aussi pouvoir éclairer et de ça, il n'en est pas suffisamment question au fil de l'échange. En parlant de la crise d'Oka, NKF met pourtant le doigt sur le bobo. Si Oka l'obsède tant, c'est sans doute parce que la crise des caniculaires mois de juillet et d'août 1990 révélait l'existence des rapports de domination au sein du Québec et du Canada.

Par ailleurs, il y a dans *Kuei, je te salue* une forme d'ambiguïté. D'un côté, on appelle de tous ses vœux une ouverture à la différence, de l'autre on caricature ces différences. C'est navrant, car l'idée de collectivité et de sentiment d'appartenance semble à l'occasion associée à une bête question d'orgueil; Béchard écrit que lorsqu'il est question de «notre groupe d'appartenance, parmi les millions qui ont existé sur Terre», nous sommes convaincus que ce dernier «a trouvé la seule et bonne façon de vivre. Quelle arrogance! Et quelle ignorance de l'histoire!» Est-ce si simple que ça? Est-ce vraiment comprendre l'histoire que de réduire à cet exclusivisme l'existence des groupes et des peuples de l'humanité? À trop vouloir guérir les maux causés par la «simplification» que représente le racisme, on risque de perdre pied dans une autre forme de simplification qui, elle, fait abstraction de l'histoire de ces différences. C'est ce que peut impliquer un concept un peu creux comme «allochtone».

Et puis, va-t-on au bout de la question? Encore ici, plusieurs pistes sont lancées. Les deux jeunes auteurs abordent l'enjeu de la responsabilité des médias. Ils évoquent les stéréotypes et les clichés qui brouillent les pistes, mais ne soulèvent pas les propos extrêmes que l'on peut trouver sur le net et qui amplifient, relayent de façon hasardeuse, diffusent à d'autres échelles et, par-dessus tout, instrumentalisent les haines cachées. La diversité et la capacité (tout empathique soit-elle) d'apprécier l'apport de la diversité ne sont pas les seules variables dans l'équation. Il faut aussi prendre en compte le cadre technologique de notre époque, qui n'a plus rien à voir avec les technologies d'il y a vingt ans.

PISTES À SUIVRE ET BÂTON DE PAROLE

Kueissipan veut dire «à toi», «à ton tour». Cette invitation courtoise et amicale revient souvent dans la conversation. Plus j'y pense, plus je trouve que ce qui fait ce livre n'est pas tant le contenu que la forme du dialogue. La posture éthique qu'adoptent les deux jeunes auteurs leur est donnée par leur volonté d'échanger sur un sujet difficile parce qu'on peut rapidement déraiser entre exclusion et inclusion, sans mesurer toute la complexité des interactions sociales portée par un tel problème, un tel symptôme. C'est pourquoi ce livre, qui opte résolument pour l'optimisme, fait bien de se désigner comme une conversation. Il nous met sur plusieurs pistes, bien que le chemin de l'avenir demeure obscur. Après tout, Béchard et Kanapé Fontaine ne prétendent pas être des experts; ils prétendent changer le monde, et cet idéalisme est assumé; le geste est, quelque part, désintéressé. Bref, je pense qu'elle est toute là la valeur de cet ouvrage. Le dialogue leur est thérapeutique; leur conversation nous est initiatique, elle nous met «dans le chemin».

Bref, le choix du dialogue comme forme littéraire est loin d'être anodin. Même si parfois semble poindre l'ambition du manifeste, l'échange demeure de l'ordre de la rencontre, et le ton enflammé et enthousiaste que prennent à l'occasion les deux auteurs suscite plus de curiosité et de réflexion sur la question du racisme qu'il ne soulève la colère contre un ordre des choses établi. Béchard et Kanapé Fontaine se prêtent le bâton de parole. Par ce procédé, ils instillent au lecteur la valeur cardinale du respect. Quelques pages sur la liberté et la conception d'être «souverain à soi-même» dans la spiritualité innue sont à retenir. Le lecteur au fait des grands mouvements de contestation des années 60 retrouvera dans ces missives sincères quelque chose qui renoue avec l'élan des revendications pour les droits civiques. Il s'y développe une intimité nécessaire aux dialogues des nations et qui donne toute sa force à la parole, ce premier outil politique: «Ne pas savoir dire, ne pas savoir parler, cela engendre bien des conflits. Beaucoup d'incompréhension, beaucoup de silence» (p. 23). ♦

DÉPOSSESSION FÉDÉRALE, SALE BOULOT PROVINCIAL

Gabriel Arsenault

Professeur adjoint en science politique, Université de Moncton

ARYANE BABIN

**L'EXPROPRIATION DU
TERRITOIRE DE FORILLON.
LES DÉCISIONS POLITIQUES
AU DÉTRIMENT DES CITOYENS**
Québec, Presses de l'Université Laval,
collection Autour de l'Événement,
2016, 158 pages

L'histoire, dit-on, est écrite par les gagnants. En mars 1985, après seize ans de lutte acharnée, les citoyens de Mirabel ont finalement regagné quelque 80 000 des 97 000 acres de terrain expropriés par le gouvernement fédéral. Dès 1988, Jean-Paul Raymond et Gilles Boileau faisaient paraître *La mémoire de Mirabel* (Méridien), qui demeure aujourd'hui, malgré ses lacunes¹, le document le plus complet sur cette grande victoire populaire.

Les 325 familles expropriées dans la foulée de la création du parc national Forillon au début des années 1970 ont eu moins de chance. Malgré certains gains financiers et symboliques, elles n'ont jamais pu regagner leurs terres. Et elles n'ont jamais écrit leur histoire². L'été dernier, un premier essai revenait enfin sur cette sombre page de l'histoire du Québec contemporain.

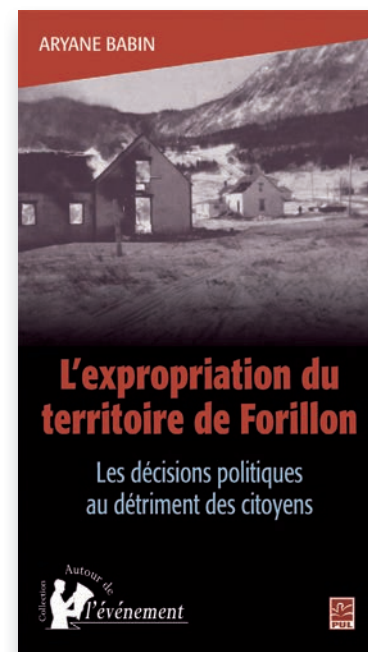
Aryane Babin, une Gaspésienne née dans les années 1980, n'a pas directement connu l'expropriation; elle se sentait toutefois assez interpellée par cette tragédie pour décider d'en faire le sujet de son mémoire de maîtrise en histoire à l'Université Laval – puis de le publier sous forme de livre aux presses de cette même université. Nous ne pouvons que lui en être reconnaissants, car une telle étude était absolument essentielle. L'affaire Forillon n'a pas seulement bouleversé la vie de milliers de Gaspésiens (ce qui justifierait amplement un livre): elle illustre le genre de domination qu'Ottawa exerce sur le Québec. Rappelons que c'est dans le contexte de Forillon que le dissident Marcel Masse avait conclu, en avril 1969, que «[S]i vivre à deux dans la Confédération canadienne signifie pour le Québec vivre à genoux, je préfère que l'on vive seul, mais debout» (p. 31).

Rappelons les faits. L'idée de créer un premier parc «national» (lire «canadien») au Québec serait venue de Jean Chrétien à la fin des années 1960, alors qu'il était

ministre responsable desdits parcs. L'idée n'était pas exactement originale: il y avait, depuis la fin des années 1940, des parcs fédéraux dans toutes les provinces, sauf au Québec. (Dans l'Ouest, le fédéral avait établi des parcs dès la fin du siècle précédent.) À peu près en même temps, à Québec, le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) recommandait la création d'un parc à Forillon, sur la pointe de la Gaspésie, pour y développer l'industrie touristique. Les astres s'alignaient: au début, le parc n'avait que des alliés. Au printemps 1969, ce n'était pas moins de 96 % des Gaspésiens qui étaient pour le projet (p. 31).

**L'affaire Forillon n'a pas seulement
bouleversé la vie de milliers de
Gaspésiens (ce qui justifierait
amplement un livre): elle illustre
le genre de domination qu'Ottawa
exerce sur le Québec.**

Mais les relations Canada-Québec ne sont jamais simples. Rapidement, on voit émerger deux factions du côté québécois, au sein même du gouvernement de l'Union nationale. Une première faction, dirigée par Marcel Masse, cherche à défendre vigoureusement les intérêts nationaux du Québec. Cette attitude irritera au possible nos provinciaux, qui craignent d'indisposer Ottawa et d'ainsi perdre ses indispensables investissements. Masse sera accusé d'ultra-nationalisme et de fétichiser la question constitutionnelle au point de compromettre le développement régional. Il sera rapidement mis de côté. La deuxième faction, dominante et représentée par la figure de Gabriel Loubier, n'hésitera pas, quant à elle, à plier l'échine. Pour obtenir les investissements apparemment discrétionnaires du fédéral, aucun sacrifice ne semble trop élevé. C'est ainsi qu'en juillet 1970, le Québec, maintenant dirigé par les libéraux de Bourassa, négocie l'entente suivante: le fédéral prend possession des terres – quelque 244 km² – pour une période de 99 ans, le parc est bien identifié comme «national» (canadien), mais ce sont les autorités québécoises qui devront faire le sale boulot d'exproprier, à l'intérieur d'un échéancier extrêmement serré (fixée par l'entente), les quelque 325 familles installées sur le littoral, qui, laissées dans le noir jusqu'à la toute dernière minute, apprendront qu'elles ne sont plus chez elles qu'une fois l'entente avec le fédéral signée.



Babin raconte bien à quel point ces familles – on parle en tout de 1 800 dossiers d'expropriation – se sont fait magistralement flouer dans toute cette histoire. Méprisées par les fonctionnaires québécois à cause de leur faible éducation, elles ont été l'objet de toutes les intimidations pour qu'elles acceptent les offres d'indemnités dérisoires offertes par le ministère des Travaux publics (à qui on avait accordé des pouvoirs spéciaux d'expropriation). Frustrés par ce traitement cavalier, les expropriés ont dû se battre pendant cinq ans, se rendant jusqu'en Cour d'appel et sollicitant le secours du Protecteur du citoyen, pour recevoir des indemnités supplémentaires. Cette résistance citoyenne aura porté des fruits: après l'expropriation de francophones à Forillon et à Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick, Ottawa changera sa *Loi sur les parcs nationaux du Canada*; les résidents n'ont maintenant plus à quitter leur domicile pour que de nouveaux parcs soient créés. En 2011, sans pour autant considérer la possibilité de rétrocéder les terres aux citoyens, la Chambre des communes et l'Assemblée nationale ont adopté des motions d'excuses pour la façon dont l'expropriation a été menée.

Dans un style concis et objectif, l'ouvrage raconte tout cela en demeurant très proche des faits. Certains pourraient en fait lui reprocher d'être trop descriptif ou d'être insuffisamment théorisé. On n'y retrouvera pas de longue mise en contexte – les expropriations de Mirabel et de Kouchibouguac, par exemple, sont rapidement évoquées dans un petit encadré à la page 52, sans plus. On n'y retrouvera pas non plus une réflexion sur le fédéralisme canadien, sur la judiciarisation du politique, ou sur le développement régional. On se demande ainsi selon quels critères les «faits» ont été retenus. La démarche semble avoir été plutôt intuitive. Elle nous apparaît néanmoins largement réussie: le lecteur sort de la lecture avec une assez bonne idée de «ce qui s'est passé». La mémoire pourra être préservée. À d'autres études de pousser l'analyse plus loin. ♦

1 On relira avec profit la recension qu'en avait faite Robert Laplante dans le numéro de décembre 1988 de *L'Action nationale*.

2 Mentionnons toutefois la publication du roman historique inspiré des événements, *La Bataille de Forillon* (Fides, 2001), écrit par l'avocat Lionel Bernier, qui avait défendu les expropriés dans les années 1970.

MATHIEU PONTBRIAND
LOMER GOUIN, ENTRE LIBÉRALISME ET NATIONALISME

Québec, Presses de l'Université Laval, collection Autour de l'Événement, 2016, 150 pages

Après Maurice Duplessis (plus de 18 ans) et Louis-Alexandre Taschereau (près de 16 ans), Lomer Gouin est le premier ministre du Québec ayant occupé ce poste le plus longtemps, soit pendant 15 ans et 3 mois, de 1905 à 1920.

L'homme demeure néanmoins méconnu. Considérant le peu d'écrits portant sur cet homme politique qui a marqué les premières décennies du XX^e siècle, il faut saluer le travail de l'historien Mathieu Pontbriand dont le livre est une version remaniée de son mémoire de maîtrise en histoire présenté à l'Université Laval. Son objectif: étudier la pensée politique de Gouin (p. 7).

Dans ce but, Pontbriand a divisé son étude en trois chapitres présentant chacun un angle d'analyse particulier. Dans le premier, chronologique, il s'intéresse aux idées politiques de Gouin avant qu'il ne devienne premier ministre. L'auteur corrige l'historiographie. Celle-ci a décrit Gouin comme un progressiste, en raison notamment de ses liens amicaux ou professionnels avec des éléments plus radicaux du Parti libéral et de son appui à la création d'un ministère de l'Instruction publique en 1897. Pour Pontbriand, Gouin fut plutôt, somme toute, un modéré et un homme de parti « constamment loyal à l'endroit de ses chefs » (p. 45).

Dans le deuxième chapitre, thématique, l'auteur s'intéresse aux idées de Gouin, à sa conception du rôle de l'État, du développement économique et de la propriété. Pour cerner sa pensée, Pontbriand scrute entre autres les positions de Gouin sur certaines entreprises d'utilité publique telles que les compagnies hydroélectriques à Montréal ou le transport par tramway. L'auteur constate que, même si le premier ministre élargit le rôle de l'État en créant par exemple la Commission des eaux courantes et la Commission des services d'utilités publiques, il s'assure de ne pas trop faire intervenir l'État. Dans les faits, la principale préoccupation de Gouin consiste à assurer l'équilibre budgétaire (p. 82-83).

Puis, l'auteur aborde deux thèmes idéologiques: le nationalisme et la conception du développement de l'individu dans la pensée de Gouin. Essentiellement, Pontbriand explique que le nationalisme de Gouin est marqué par une attention particulière pour l'éducation, notamment par la création d'écoles de métiers et de l'École des hautes études commerciales (HEC) et ce, en vue de l'ascension sociale individuelle des Canadiens français.

Dans ce livre, le lecteur découvre un politicien modéré, conservateur et pragmatique, qui a su manœuvrer entre les radicaux, les conservateurs, les gens d'affaires et le clergé pour se maintenir aussi longtemps au pouvoir. L'intérêt principal réside dans la remise en question de l'image d'un homme politique progressiste brossée par l'historiographie jusqu'à ce jour.

L'ouvrage souffre cependant d'un certain nombre de lacunes dont, au premier chef, un découpage qui rend difficile de suivre la pensée de Gouin au fil du temps et selon les différents thèmes qui ont marqué son règne.

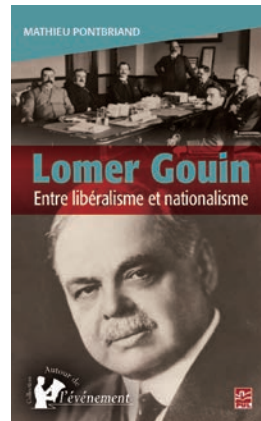
Le fait de passer pratiquement sous silence les liens de Gouin avec les milieux d'affaires montréalais empêche d'en apprendre davantage sur ceux qui ont pu influencer ses idées. Aussi, la consultation de l'histoire de la création de l'École des hautes études commerciales (HEC) à Montréal aurait pu être très utile, tout comme la lecture de l'excellente biographie d'Hélène Pelletier-Baillargeon sur Olivar Asselin, qui fut le secrétaire de Gouin pendant quelques années. Pontbriand aurait aussi pu analyser l'influence du mouvement nationaliste sur les actions de Gouin notamment en matière de ressources naturelles.

Par ailleurs, l'auteur ne fait qu'effleurer plusieurs sujets intéressants. Je pense ici aux idées de Gouin au sujet des Autochtones, émises lors de l'intégration du territoire de l'Ungava au Québec en 1912 (p. 79-82). Elles auraient mérité un traitement un peu plus étoffé. Que dire également de la question ouvrière, mentionnée à plusieurs endroits, mais dont on réussit difficilement à saisir l'importance. Gouin a gouverné au moment de l'accélération de deux phénomènes majeurs: l'urbanisation et l'industrialisation du Québec qui ont eu entre autres comme corollaire le développement des mouvements ouvrier, nationaliste et de réformes urbaines. Ces sujets sont toutefois à peine traités (p. 115-118).

À la décharge de Pontbriand, il faut reconnaître qu'étudier Lomer Gouin n'est pas facile. Individu plutôt froid, distant, taciturne et sans charisme, (est-il besoin de rappeler qu'il a fait carrière à une époque sans radio ni télévision) Gouin a laissé très peu d'écrits. Aussi, bien qu'il faille souligner l'effort de ce jeune historien pour faire connaître cet homme politique, une biographie étoffée de Lomer Gouin reste à écrire tout comme reste à faire l'étude approfondie de sa pensée politique.

Michel Lévesque

Historien, auteur de Histoire du Parti libéral du Québec



STEPHEN D'ARCY
LE LANGAGE DES SANS-VOIX. LES BIENFAITS DU MILITANTISME POUR LA DÉMOCRATIE

Montréal, Écosociété, 2016, 248 pages

Voici déjà bien longtemps, j'ai débuté ma carrière professionnelle et militante auprès des sans voix, itinérants, migrants, aînés, tous parias méconnus de l'Europe d'après-guerre. L'État Providence tentait de réparer les dommages du dernier conflit mondial et ses agents travaillaient alors à la « reconstruction », à travers une relative redistribution de la richesse. Production et consommation de masse faisaient office de piliers de l'économie et chacun pouvait encore y croire, client ou bénéficiaire.

Mais restaient oubliés, méconnus et sans appuis, déjà, d'immenses groupes de population, carrément ignorés ou discriminés. D'autant plus fortement qu'ils ne trouvaient aucune voix ou presque pour porter leurs besoins criants et la défense de leurs droits. Dans leur jeu renouvelé, les institutions démocratiques ne leur ménageaient ni tribune, ni parlements, ni presse, ni même forums locaux. Pas de voix pour les sans voix, sinon les « voies » de l'illégalité, de l'émeute et de violences multiformes, accroissant ainsi le plus souvent leur ségrégation et diverses condamnations de la part des groupes dominants comme des bien-pensants.

Le grand mérite de Stephen D'Arcy est d'avoir ici développé une observation, une analyse et une réflexion féconde pour comprendre les résistances de tous ces citoyens rendus muets sous l'indifférence

générale. Dans ce livre, qui restera une référence, Stephen D'Arcy a su monter une défense et une illustration des militantismes hors normes et à promouvoir leur légitimité, y compris pour la démocratie dont ils dépassent les règles et les habitudes. Sinon, comment s'opposer avec efficacité et réalisme aux oppressions dominantes, aux dictatures et aux pouvoirs institués? Comment déployer des dissidences assez fortes pour défoncer les murs du silence, ou les propagandes insidieuses, pour inciter à des formes légitimes, mais nouvelles de démocratie élargie et renforcée?

Stephen D'Arcy conclut son livre en osant affirmer: « Oui, l'action armée peut parfois se défendre sur une base démocratique, comme moyen de repousser ou de surmonter la force coercitive que des ennemis de l'autonomie publique opposent parfois à la capacitation populaire. » C'est sans doute aller un peu trop loin, pour les partisans et artisans de paix, mais nous sommes ici devant une audacieuse conviction très argumentée qui mérite d'être débattue.

Jean Carrette

Professeur retraité et actif de l'UQAM



OBSERVÉ DE LA TRIBUNE

Martin David-Blais
Université St-Paul

JOCELYN SAINT-PIERRE
**LA TRIBUNE DE LA PRESSE À
QUÉBEC DEPUIS 1960**
Québec, Septentrion, 2016,
400 pages

Jocelyn Saint-Pierre, qui a mené une longue carrière d'archiviste à l'Assemblée nationale tout en étant historien de la presse, nous livre ici une suite à son *Histoire de la tribune de la presse à Québec, 1871-1959* (VLB, 2007). Cette fois, il traite des cinquante-six dernières années.

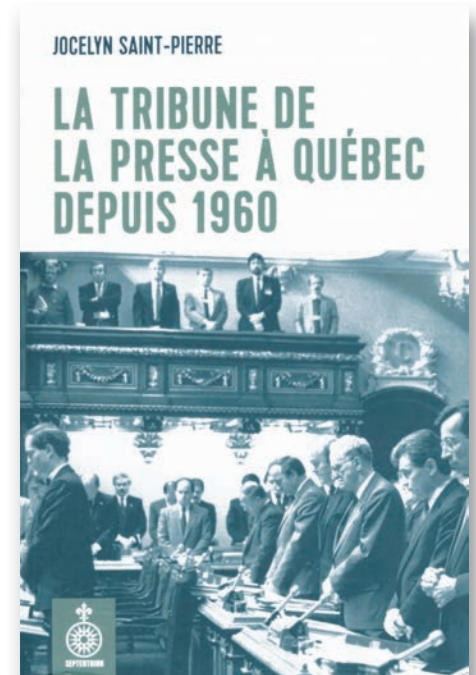
L'auteur, mu par une évidente volonté de systématisme, offre un vaste tableau descriptif de la tribune de la presse qui se déploie sur plusieurs plans. D'abord, on présente les diverses dimensions de l'institution des correspondants parlementaires : sa composition, les usages qui y prévalent, les technologies utilisées, les lieux fréquentés, etc. L'auteur couvre tout cela avec un constant souci de la précision documentaire doublé d'un effort de contextualisation. En même temps qu'on nous décrit le milieu des correspondants parlementaires, le propos cherche constamment à rendre compte des évolutions et des contextes.

On peut pratiquement « voir » ce milieu à l'œuvre (les lieux qu'il occupe, ses habitudes quotidiennes, les personnes qui l'ont animé) tout en ayant à l'esprit une foule de changements qui ont affecté directement le travail des journalistes comme l'accélération des innovations technologiques et l'évolution des médias. Qui plus est, l'auteur n'a de cesse d'évoquer les grandes évolutions sociales comme, par exemple, la transformation du nationalisme québécois ou le développement de la fonction publique. Cela dit, l'historien systématique fait souvent place à un chroniqueur intarissable puisant de sa besace – apparemment sans fond – anecdote par-dessus anecdote. Cela donne au total un livre qui se lit très agréablement où l'on voit défiler une foule de personnages dont on saisit bien les motivations et les habitudes.

Saint-Pierre a déployé de gros moyens documentaires même s'il déclare d'entrée de jeu avoir dû composer avec de très maigres fonds d'archives. Son matériau premier me semble avoir été le témoignage des acteurs eux-mêmes. L'auteur aura mené des entrevues auprès de plus de 125 personnes de générations diverses, journalistes, praticiens de l'information ainsi que plusieurs parlementaires. Cela apporte beaucoup de précision factuelle et de nuance au propos.

Malgré toute sa richesse, ce livre m'a malheureusement laissé quelque peu sur ma faim. On apprend certes vraiment beaucoup de choses. On retrouve d'innombrables noms de personnes. On se remémore plusieurs affaires et controverses. On développe une bonne idée de l'évolution des pratiques journalistiques : par exemple, on voit bien en quoi la communication institutionnelle se professionnalise ou comment la pratique journalistique est bousculée par l'arrivée toujours plus rapprochée de nouveaux médias et de nouvelles technologies. Il y a, tout au long du livre, de nombreux passages très intéressants comme celui consacré à la lente arrivée des femmes. Les témoignages aussi sont souvent fascinants. Je pense notamment à ceux consacrés à l'expérience traumatisante de la mêlée de presse ou aux journalistes devenus politiciens. Mais en même temps, et c'est là qu'il y a déception, bien des sujets sont traités trop en surface d'un point de vue plus analytique.

J'aurais aimé plus d'analyses de la production de la nouvelle qui est pourtant le cœur de toute l'affaire. J'aurais souhaité, par exemple, lire des descriptions de la manière dont les journalistes parlementaires traitent d'un grand projet de réforme (comme la réforme municipale menée sous Lucien Bouchard). Qu'est-ce qui fait que, parfois, on observe une poussée d'intérêt pour une question complexe suivi d'un déploiement de moyens de recherche alors que si souvent les journalistes de la tribune



se contentent de couvrir les controverses courantes? Et lorsque c'est le cas... comment travaillent-ils? Avec quelle masse de faits jugent-ils? Comment vérifient-ils faits et déclarations, si tant est qu'ils le fassent tous? Comment cadrent-ils leurs présentations?

Autre illustration de ma déception : je vois bien que Saint-Pierre est de ceux qui soutiennent que les pratiques de la presse parlementaire ne se caractérisent pas par l'*adversarialité* permanente et la concurrence débridée comme on aime à le croire ; pour lui, la presse parlementaire œuvre dans un système qui comporte beaucoup de coopération, tant entre les journalistes et les politiciens qu'entre journalistes eux-mêmes. En cela, il rejoint largement le point de vue de Jean Charron développé dans son ouvrage *La Production de l'actualité* (Boréal, 1994). L'auteur nous apporte à ce propos des témoignages et des illustrations, mais il ne propose pas d'analyse poussée du système et des logiques des divers acteurs qui le constituent. On ne voit donc pas vraiment comment s'opère la coopération au quotidien ni comment peuvent advenir de part et d'autre, menaces, représailles et punitions.

Il reste que, malgré ces réserves, l'ouvrage de Saint-Pierre donne un tableau large et bien documenté de ce qu'a été le journalisme politique au Québec au cours des cinquante dernières années. ♦

J'aurais aimé plus d'analyses de la production de la nouvelle qui est pourtant le cœur de toute l'affaire. J'aurais souhaité, par exemple, lire des descriptions de la manière dont les journalistes parlementaires traitent d'un grand projet de réforme [...] Qu'est-ce qui fait que, parfois, on observe une poussée d'intérêt pour une question complexe suivi d'un déploiement de moyens de recherche alors que si souvent les journalistes de la tribune se contentent de couvrir les controverses courantes?

(COLLECTIF)

« QU'EST-CE QUI VOUS ÉTONNE ? »

Philo & Cie, Magazine de philosophie et des sciences humaines et sociales, no 14 mai-août 2016

La livraison estivale du magazine *Philo & Cie* présente un dossier sur l'étonnement. En éditorial, Giovanni Calabrese rappelle les propos célèbres de Platon, repris par Aristote, selon lesquels l'étonnement est à l'origine de l'activité rationnelle. Mais l'étonnement ne concerne pas que le savoir : il y aurait lieu de distinguer émerveillement et désir de comprendre. Si notre société du savoir pourrait faire craindre la perte de la faculté de s'étonner, il semble pourtant qu'il n'en soit pas ainsi : l'action, en effet, est également moteur d'étonnement, en particulier dans sa capacité exacerbée de transformation du réel, de « faire autrement » dans tous les domaines.

Le dossier regroupe divers auteurs publiés par Liber. Les textes de facture variée, selon les horizons respectifs de leurs auteurs. À l'évidence, les motifs d'étonnement sont divers, multiples.

Alain Médam ouvre le dossier avec une belle méditation philosophique sur ce qui nous pousse à réfléchir et sur la dynamique du processus de réflexion. Il développe une sorte de phénoménologie de la réflexion qui se déploie selon quatre pôles affectifs formant autant de tensions internes. Médam résume le parcours réflexif dans les termes suivants : « plaisir, mais angoisse, étonnement, mais accoutumance, indignation, mais lassitude, engagement, mais désillusion ».

Patrick Moreau s'étonne de l'intolérance des intolérants. Il dénonce le travestissement idéologique de la tolérance qui marque notre société : il s'agit de la « tolérance libérale et relativiste » qui est un faux esprit de tolérance puisqu'il se manifeste comme une intolérance impitoyable pour les opinions opposées reléguées au statut d'interdits. À l'origine instrument de lutte contre le dogmatisme, la tolérance est devenue elle-même un dogme appuyé sur un différentialisme si poussé qu'il en vient à nier toute différence.

Martine Béland, en un texte à la forte tonalité nietzschéenne, se penche sur « l'étonnant retour du même ». L'aspect répétitif de l'expérience humaine l'étonne, au point où, selon elle, l'étonnement vient en définitive de ce « qu'il y ait si peu matière à s'étonner ».

Marco Bélanger s'étonne de ses semblables dans l'espace public. Les agissements de ceux-ci lui sont une inépuisable source d'étonnement au point de nous faire douter qu'ils soient réellement nos semblables.

Aline Giroux s'inquiète de la dévaluation idéologique de l'éthique qui caractérise notre époque. Elle aussi s'en prend au discours idéologique dominant, à la déformation langagière qui travestit l'éthique en « éthicisme », en moralisme dogmatique au point d'éliminer tout souci véritablement éthique.

Pour Nicolas le Dévédec, c'est l'aspiration à dépasser l'humain qui étonne, aspiration qui trouve son expression extrême dans le transhumanisme. Prônant une prise de distance radicale face à l'imaginaire du progrès, il refuse catégoriquement cette quête technoscientifique de dépassement qui imprègne si fortement la culture d'aujourd'hui.



Pierre Popovic réfléchit sur le détournement du langage qu'a si bien mis en valeur Victor Klemperer à propos de la langue nazie. La manipulation du langage, qui n'a fait que s'amplifier depuis grâce aux technologies médiatiques, s'appuie sur trois procédés : la substitution de termes, la déviation sémantique et la fausse question.

Monique Larue livre un texte de tonalité existentielle, à partir de sa propre expérience du monde. Tour à tour sont présentées comme source d'étonnement la mort de sa mère, puis celle d'un pays tout entier, la Syrie, l'absence d'étonnement de ses propres enfants enfin. Mais il y a la bonté, elle aussi source d'étonnement, qui permet d'échapper au pessimisme.

Rejoignant les inquiétudes de le Dévédec, Jacques Dufresne s'étonne et plus encore s'inquiète de la transformation de l'humain en machine, ce qu'il appelle « l'emmachination ».

Éric Gagnon se préoccupe de la course à pied (jogging) : l'étonnement, ici, vient du fait que, malgré les blessures, l'ironie du regard qu'il porte sur cette activité et le recul qu'il sait prendre par rapport à ce sport, Gagnon retourne toujours à la course.

Gilles Paquet s'étonne de la dissonance cognitive et de ses effets toxiques. Comme chez d'autres auteurs de ce dossier, Paquet exprime l'inquiétude face aux distorsions du langage, l'érosion du sens moral, la dictature des idées reçues, la déformation idéologique.

La lecture de ce dossier montre que l'étonnement provient souvent d'une posture critique dénonçant les travestissements de tous ordres qui trahissent la faillibilité humaine. Mais cette présence massive du négatif n'empêche pas l'étonnement de sourdre aussi de la rencontre du positif. Ces deux versants ne cessent de tisser la trame de l'expérience humaine, source ultime de tout étonnement.

Ce dossier intelligent devrait pousser le lecteur à répondre pour lui-même à la question : qu'est-ce qui vous étonne ?

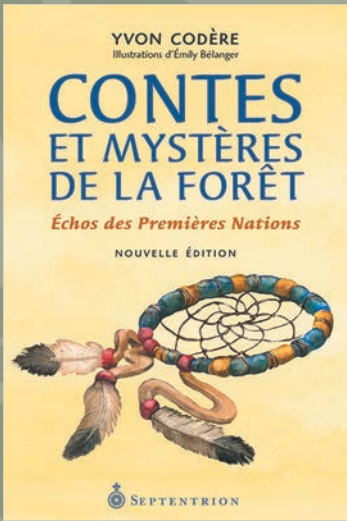
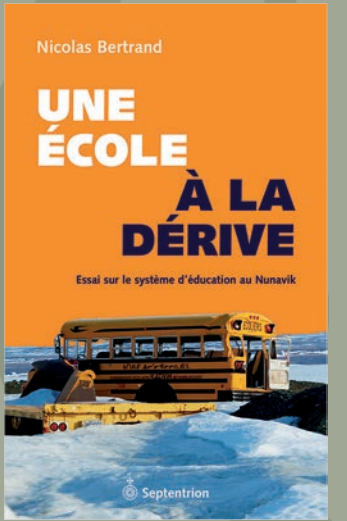
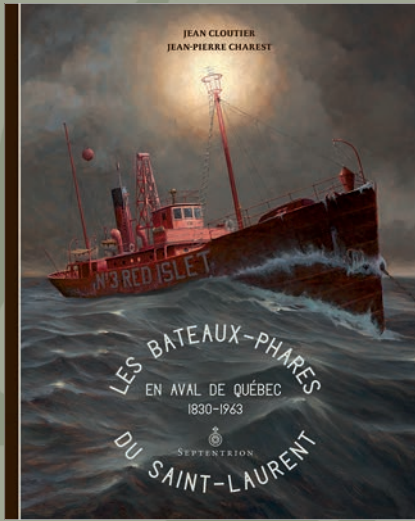
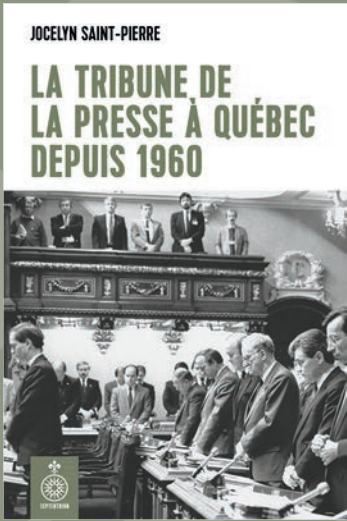
Louis Perron
Université St-Paul



La revue du siècle!

L'Action nationale aura 100 ans en 2017

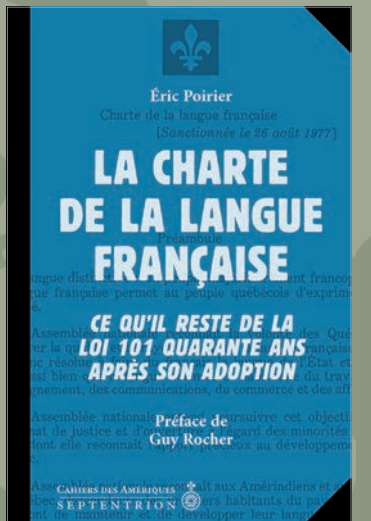
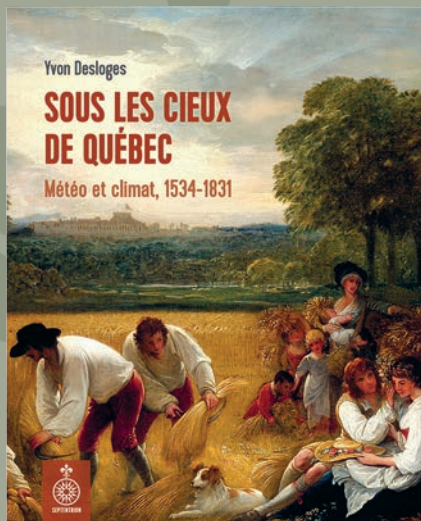
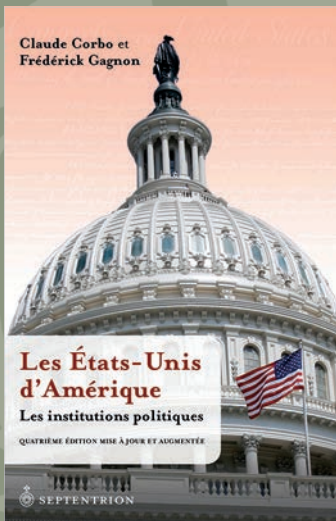
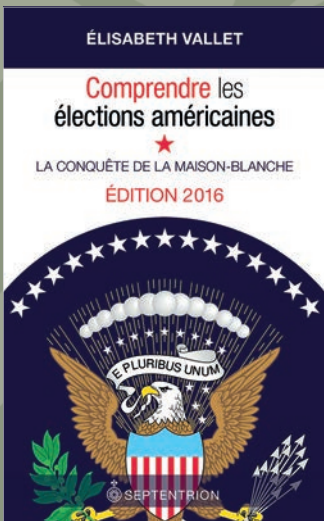
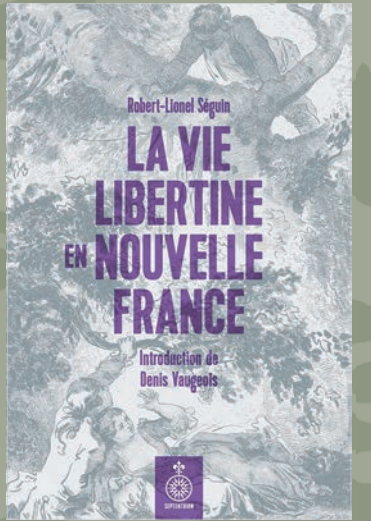
Surveillez nos événements commémoratifs



SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca





Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca